

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne reposent pas sur des faits passés, mais représentent plutôt nos prévisions, nos estimations ou nos projections relatives aux résultats et aux activités futurs. Les déclarations prospectives sont généralement reconnaissables à l'utilisation d'expressions comme « anticiper », « croire », « budget », « continuer », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « objectifs », « entendre », « de l'avis de », « pourrait », « planifier », « projeter », « probable », « chercher à », « stratégie », « cibles », « devrait », et d'autres termes ou expressions analogues. Constitue notamment une déclaration prospective tout renseignement sur des résultats d'exploitation et des résultats financiers futurs, ainsi que tout renseignement sur nos plans, nos objectifs, nos perspectives, nos attentes et nos intentions. Ces énoncés expriment nos intentions, nos plans, nos attentes, nos hypothèses et nos convictions au sujet d'événements futurs; ils sont assujettis à divers risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs. De nombreux facteurs pourraient entraîner un écart important entre nos résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Nous ne pouvons offrir aucune garantie quant à la réalisation de nos attentes, estimations et projections.

De nombreux facteurs importants peuvent faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations dont il peut être question dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter, les facteurs présentés sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, qui commence à la page 43.

La liste des facteurs est fournie à titre d'exemple et n'est pas exhaustive. Toutes les déclarations prospectives doivent être évaluées en fonction de leur nature incertaine. Toutes les déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion sont visées par cet avertissement. Les déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion ne sont valides qu'en date du rapport de gestion, et nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour toute déclaration prospective à la suite d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux, à moins que la loi ne l'exige.

Aperçu de l'industrie

L'industrie nord-américaine de la gestion des déchets solides non dangereux demeure fragmentée, même après avoir fait l'objet d'importantes activités de regroupement et d'intégration, tant au Canada qu'aux États-Unis (« É.-U. »). Nous sommes d'avis que ce regroupement se poursuivra alors que les plus importantes sociétés tenteront de réaliser de plus grandes économies d'échelle et que les plus petites sociétés quitteront l'industrie en raison de la fermeture de décharges par suite de modifications réglementaires, de la réglementation environnementale sévère et des mesures pour faire respecter cette réglementation ainsi que de l'augmentation des coûts liés à la conformité et au capital.

Aperçu de la société

En tant que troisième société de services de gestion des déchets en importance en Amérique du Nord, nous fournissons des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux à des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de douze États des États-Unis et du District de Columbia, ainsi que de six provinces canadiennes. Nous servons nos clients à l'aide d'actifs de collecte et de décharge intégrés verticalement.

Nos secteurs américains du sud et du nord-est (collectivement nos « secteurs américains ») exercent leurs activités sous les marques IESI et WSI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, constitué de diverses zones de service en Floride, au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi, au Missouri et en Illinois, et le nord-est, formé de diverses zones de service dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland ainsi que dans le District de Columbia.

Notre secteur canadien exerce ses activités sous les marques BFI Canada et WSI. À notre avis, nous sommes une des deux premières entreprises de gestion de déchets en importance au Canada fournissant des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Notre secteur canadien fournit également des services de décharge en Saskatchewan.

Le 2 juillet 2010, nous avons conclu l'acquisition de Waste Services, Inc. (« WSI »). Les activités d'exploitation de WSI au Canada sont intégrées à notre secteur canadien, tandis que les activités d'exploitation de WSI en Floride sont intégrées dans notre secteur sud des États-Unis. Les résultats d'exploitation de WSI sont compris dans nos résultats depuis la date d'acquisition. Cependant, nous avons présenté les produits bruts par type de service et selon le prix, le volume et l'acquisition sur une base comparable, comme si les résultats d'exploitation de WSI avaient été combinés avec les nôtres pour la période cumulative comparable de l'exercice précédent. De plus, nous avons choisi d'exclure les frais de vente, généraux et administratifs du siège social des résultats d'exploitation de nos secteurs isolables. Par conséquent, les charges directement associées aux activités du siège social ont fait l'objet d'une présentation distincte.

Acquisition de WSI

Le 11 novembre 2009, nous avons signé une entente et un plan de fusion (l'« entente ») avec WSI; nous avons conclu l'acquisition le 2 juillet 2010. Nous sommes d'avis que cette transaction, que nous avons exécutée conformément à notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions, nous a permis de diversifier nos activités sur nos marchés américain et canadien, les segments de la clientèle et les gammes de services.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 et a été établi à partir de l'information disponible jusqu'au 25 octobre 2011, inclusivement. Tous les montants sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire, et ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Ce rapport doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés condensés (nos « états financiers »), incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010 et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, respectivement, tous deux déposés sur les sites www.sec.gov et www.sedar.com.

Taux de change

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Nous avons choisi de présenter nos résultats financiers conformément aux PCGR des États-Unis et en dollars américains pour améliorer la comparabilité de notre information financière avec celle de nos pairs. De plus, la présentation des résultats financiers en dollars américains réduit les fluctuations liées au change pour les montants présentés puisque nos actifs et nos activités sont plus importants aux États-Unis qu'au Canada. Toutefois, nous demeurons une entité ayant son siège social au Canada et notre monnaie de fonctionnement est le dollar canadien (\$ CA). En conséquence, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos capitaux propres sont initialement convertis et consolidés en dollars canadiens selon la méthode du taux courant. Ensuite, notre situation financière consolidée en dollars canadiens est convertie en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie consolidés en dollars canadiens sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur pour la période visée. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu. La conversion des montants liés à notre situation financière, à nos résultats d'exploitation et à nos flux de trésorerie du secteur américain en dollars canadiens, notre monnaie de fonctionnement, et la reconversion de ces montants en dollars américains, notre monnaie de présentation, n'ont pas d'incidence de conversion sur nos états financiers. Par conséquent, les résultats du secteur américain conservent leur valeur originale lorsqu'ils sont présentés dans notre monnaie de présentation. Les écarts de conversion entrent uniquement dans le calcul du bénéfice net ou de la perte nette lorsque nous réduisons les investissements que nous détenons dans des établissements étrangers.

Notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés ont été convertis en dollars américains aux taux de change ci-dessous. Ces taux de change indiquent à combien s'achète un dollar canadien en dollars américains et correspondent aux taux à midi de la Banque du Canada.

	2011			2010		
	Bilans consolidés condensés	États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu		Bilans consolidés condensés	États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu	
	Courant	Moyen	Moyenne cumulative	Courant	Moyen	Moyenne cumulative
31 décembre				1,0054 \$		0,9708 \$
31 mars	1,0290 \$	1,0142 \$	1,0142 \$	0,9846 \$	0,9607 \$	0,9607 \$
30 juin	1,0370 \$	1,0334 \$	1,0237 \$	0,9429 \$	0,9731 \$	0,9669 \$
30 septembre	0,9626 \$	1,0202 \$	1,0225 \$	0,9711 \$	0,9624 \$	0,9654 \$

Incidence du change sur les résultats consolidés

Les tableaux suivants ont été préparés pour aider les lecteurs à évaluer l'incidence du change sur les principaux résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011.

	Trimestres clos les				
	30 septembre 2010	30 septembre 2011	30 septembre 2011	30 septembre 2011	30 septembre 2011
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	(Données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change constant par rapport à la période correspondante)	(Incidence du taux de change)	(Données présentées)
État consolidé condensé des résultats					
Produits	436 262 \$	42 764 \$	479 026 \$	11 496 \$	490 522 \$
Charges d'exploitation	259 075	29 047	288 122	6 353	294 475
Frais de vente, généraux et administratifs	55 701	(5 223)	50 478	959	51 437
Frais de restructuration	3 792	(3 724)	68	5	73
Amortissement	62 790	5 112	67 902	1 506	69 408
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations	50	(1 117)	(1 067)	(25)	(1 092)
Bénéfice d'exploitation	54 854	18 669	73 523	2 698	76 221
Intérêts sur la dette à long terme	17 783	(2 753)	15 030	273	15 303
Gain net de change	(40)	(10)	(50)	(1)	(51)
Gain net sur instruments financiers	(1 498)	(15)	(1 513)	(15)	(1 528)
Autres charges	586	(557)	29	3	32
Bénéfice avant la charge d'impôts nette et la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	38 023	22 004	60 027	2 438	62 465
Charge d'impôts nette	14 012	7 460	21 472	614	22 086
Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	70	(39)	31	1	32
Bénéfice net	23 941 \$	14 583 \$	38 524 \$	1 823 \$	40 347 \$
BAIIA ajusté^{(A)1}	126 868 \$	10 200 \$	137 068 \$	3 893 \$	140 961 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté^{(A)1}	64 028 \$	6 205 \$	70 233 \$	2 412 \$	72 645 \$
Bénéfice net ajusté^{(A)1}	32 529 \$	1 057 \$	33 586 \$	1 519 \$	35 105 \$
Flux de trésorerie disponibles^(B) (Se reporter à la page 14)	63 250 \$	(2 326) \$	60 924 \$	1 712 \$	62 636 \$

Note :

1. Les montants de la période précédente ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Périodes de neuf mois closes les

	30 septembre 2010	30 septembre 2011	30 septembre 2011	30 septembre 2011	30 septembre 2011
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	(Données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change constant par rapport à la période correspondante)	(Incidence du taux de change)	(Données présentées)
État consolidé condensé des résultats					
Produits	999 886 \$	351 022 \$	1 350 908 \$	31 976 \$	1 382 884 \$
Charges d'exploitation	584 712	218 528	803 240	17 544	820 784
Frais de vente, généraux et administratifs	136 679	20 174	156 853	3 569	160 422
Frais de restructuration	3 792	(2 661)	1 131	67	1 198
Amortissement	145 403	48 997	194 400	4 294	198 694
Gain net à la cession d'immobilisations	(381)	(2 456)	(2 837)	(34)	(2 871)
Bénéfice d'exploitation	129 681	68 440	198 121	6 536	204 657
Intérêts sur la dette à long terme	33 964	13 544	47 508	855	48 363
Perte nette (gain net) de change	14	(98)	(84)	1	(83)
Gain net sur instruments financiers	(3 248)	(619)	(3 867)	(16)	(3 883)
Autres charges	644	137	781	46	827
Bénéfice avant la charge d'impôts nette et la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	98 307	55 476	153 783	5 650	159 433
Charge d'impôts nette	37 705	20 055	57 760	1 563	59 323
Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	116	(61)	55	3	58
Bénéfice net	60 486 \$	35 482 \$	95 968 \$	4 084 \$	100 052 \$
BAIIA ajusté^{(A)1}	292 237 \$	97 741 \$	389 978 \$	10 697 \$	400 675 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté^{(A)1}	147 215 \$	51 201 \$	198 416 \$	6 436 \$	204 852 \$
Bénéfice net ajusté^{(A)1}	75 190 \$	17 845 \$	93 035 \$	3 973 \$	97 008 \$
Flux de trésorerie disponibles^(B) (Se reporter à la page 14)	149 276 \$	43 576 \$	192 852 \$	5 127 \$	197 979 \$

Note :

1. Les montants de la période précédente ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Nous exerçons nos activités aux États-Unis et au Canada. Ainsi, une partie de nos résultats d'exploitation sont libellés en dollars canadiens. Se reporter aux tableaux précédents pour obtenir des détails en ce qui concerne l'incidence du change sur nos résultats d'exploitation des périodes comparatives.

Produits

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	490 522 \$	436 262 \$	54 260 \$	1 382 884 \$	999 886 \$	382 998 \$
Canada	203 350 \$	184 765 \$	18 585 \$	572 004 \$	402 557 \$	169 447 \$
États-Unis – sud	190 537 \$	162 342 \$	28 195 \$	537 889 \$	343 548 \$	194 341 \$
États-Unis – nord-est	96 635 \$	89 155 \$	7 480 \$	272 991 \$	253 781 \$	19 210 \$

Produits bruts par type de service (sur une base comparable)

Les tableaux suivants comparent les produits bruts sur une base comparable. Par conséquent, les produits bruts tirés d'actifs cédés conformément au consentement conclu avec le Bureau de la concurrence du Canada ont été exclus des résultats de la période précédente. En outre, les résultats de WSI pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 ont été inclus dans le cumul annuel des produits bruts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010.

	Trimestre clos le 30 septembre 2011				Trimestre clos le 30 septembre 2010			
	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.	Canada ²	Canada	États-Unis ²	É.-U.
	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	76 237 \$	33,4	84 839 \$	26,0	71 223 \$	33,1	75 613 \$	26,0
Services à des clients industriels	37 898	16,6	49 484	15,1	37 600	17,5	42 178	14,5
Services à des clients résidentiels	35 291	15,5	65 969	20,2	34 623	16,1	60 456	20,8
Transfert et mise en décharge	62 780	27,5	103 310	31,6	57 596	26,8	96 428	33,1
Recyclage et autres	16 005	7,0	23 266	7,1	13 952	6,5	16 229	5,6
Produits bruts	228 211 \$	100,0	326 868 \$	100,0	214 994 \$	100,0	290 904 \$	100,0
Total des services de collecte	165 431 \$	72,5	223 558 \$	68,4	157 398 \$	73,2	194 476 \$	66,9
Transfert et mise en décharge	62 780	27,5	103 310	31,6	57 596	26,8	96 428	33,1
Produits bruts	228 211 \$	100,0	326 868 \$	100,0	214 994 \$	100,0	290 904 \$	100,0

Note :

- Les montants de la période précédente ont été ajustés pour tenir compte des dessaisissements et pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2011				Période de neuf mois close le 30 septembre 2010			
	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.	Canada ²	Canada	États-Unis ²	É.-U.
	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	223 155 \$	35,1	248 979 \$	26,9	208 060 \$	34,8	221 663 \$	27,1
Services à des clients industriels	106 688	16,8	139 251	15,0	105 091	17,5	118 302	14,4
Services à des clients résidentiels	101 106	15,9	188 511	20,4	99 038	16,5	167 789	20,4
Transfert et mise en décharge	164 370	25,8	291 081	31,4	151 629	25,3	264 230	32,2
Recyclage et autres	40 710	6,4	58 045	6,3	35 471	5,9	48 649	5,9
Produits bruts	636 029 \$	100,0	925 867 \$	100,0	599 289 \$	100,0	820 633 \$	100,0
Total des services de collecte	471 659 \$	74,2	634 786 \$	68,6	447 660 \$	74,7	556 403 \$	67,8
Transfert et mise en décharge	164 370	25,8	291 081	31,4	151 629	25,3	264 230	32,2
Produits bruts	636 029 \$	100,0	925 867 \$	100,0	599 289 \$	100,0	820 633 \$	100,0

Note :

- Les montants de la période précédente ont été ajustés pour tenir compte des dessaisissements et pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

*Produits bruts par type de service
(sur une base des produits à présenter)*

Les tableaux suivants comparent les produits bruts du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 et des périodes comparatives, en fonction de l'offre de services. Contrairement aux produits à présenter, les produits bruts comprennent les produits intersociétés. Ces tableaux ont été préparés sur une base de produits à présenter. Les produits bruts tirés des actifs cédés sont donc inclus dans les résultats de la période précédente jusqu'à la date de la cession. En outre, les résultats de WSI pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 sont exclus du cumul annuel des produits bruts présenté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010.

	Trimestre clos le 30 septembre 2011				Trimestre clos le 30 septembre 2010			
	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.
	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	76 237 \$	33,4	84 839 \$	26,0	76 926 \$	34,9	75 613 \$	26,0
Services à des clients industriels	37 898	16,6	49 484	15,1	38 345	17,4	42 178	14,5
Services à des clients résidentiels	35 291	15,5	65 969	20,2	34 464	15,6	60 456	20,8
Transfert et mise en décharge	62 780	27,5	103 310	31,6	59 497	26,9	96 428	33,1
Recyclage et autres	16 005	7,0	23 266	7,1	11 574	5,2	16 229	5,6
Produits bruts	228 211 \$	100,0	326 868 \$	100,0	220 806 \$	100,0	290 904 \$	100,0
Total des services de collecte	165 431 \$	72,5	223 558 \$	68,4	161 309 \$	73,1	194 476 \$	66,9
Transfert et mise en décharge	62 780	27,5	103 310	31,6	59 497	26,9	96 428	33,1
Produits bruts	228 211 \$	100,0	326 868 \$	100,0	220 806 \$	100,0	290 904 \$	100,0

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2011				Période de neuf mois close le 30 septembre 2010			
	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.	Canada	Canada	États-Unis	É.-U.
	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts	en milliers de dollars canadiens	pourcentage des produits bruts		pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	223 155 \$	35,1	248 979 \$	26,9	171 078 \$	35,7	172 948 \$	25,1
Services à des clients industriels	106 688	16,8	139 251	15,0	81 661	17,0	93 819	13,6
Services à des clients résidentiels	101 106	15,9	188 511	20,4	70 731	14,7	147 807	21,4
Transfert et mise en décharge	164 370	25,8	291 081	31,4	129 462	27,0	236 344	34,3
Recyclage et autres	40 170	6,4	58 045	6,3	26 777	5,6	38 255	5,6
Produits bruts	636 029 \$	100,0	925 867 \$	100,0	479 709 \$	100,0	689 173 \$	100,0
Total des services de collecte	471 659 \$	74,2	634 786 \$	68,6	350 247 \$	73,0	452 829 \$	65,7
Transfert et mise en décharge	164 370	25,8	291 081	31,4	129 462	27,0	236 344	34,3
Produits bruts	636 029 \$	100,0	925 867 \$	100,0	479 709 \$	100,0	689 173 \$	100,0

Éléments de la hausse (baisse) des produits bruts – en pourcentage et excluant les taux de change (sur une base comparable – 2011 seulement)

Les tableaux ci-dessous ont été préparés sur une « base comparable » comme il est décrit ci-dessus. Toutefois, les éléments en pourcentage présentés pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2010 n'ont pas été préparés sur une base comparable et ne comprennent donc pas les résultats de WSI.

	Trimestre clos le 30 septembre 2011		Trimestre clos le 30 septembre 2010	
	Canada	États-Unis	Canada ³	États-Unis ³
<i>Prix</i>				
Prix	3,5	1,2	3,1	2,2
Surcharges liées au carburant	1,1	1,2	0,5	0,5
Hausse totale des prix	4,6	2,4	3,6	2,7
<i>Volume</i>	1,2	0,8	4,2	1,2
Hausse totale des produits bruts internes	5,8	3,2	7,8	3,9
<i>Acquisitions</i>	0,3	9,2	4,0	8,1
Hausse totale des produits bruts	6,1	12,4	11,8	12,0

Note :

3. Les montants de la période précédente ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2011		Période de neuf mois close le 30 septembre 2010	
	Canada	États-Unis	Canada ³	États-Unis ³
<i>Prix</i>				
Prix	2,9	1,5	3,9	3,1
Surcharges liées au carburant	1,2	1,1	0,7	0,4
Hausse totale des prix	4,1	2,6	4,6	3,5
<i>Volume</i>	1,1	0,3	5,4	2,0
Hausse totale des produits bruts internes	5,2	2,9	10,0	5,5
<i>Acquisitions</i>	0,9	10,0	3,8	5,6
Hausse totale des produits bruts	6,1	12,9	13,8	11,1

Note :

3. Les montants de la période précédente ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Trimestre

Présentés sur une « base comparable », les produits bruts du secteur canadien ont augmenté d'environ 13 200 \$ CA. Notre secteur canadien a connu une croissance des prix dans toutes les gammes de services et, à l'exception des volumes des services aux clients industriels, nous avons également profité d'une croissance interne généralisée des volumes. L'augmentation des prix du carburant diesel a contribué à la hausse des surcharges liées au carburant comptabilisées dans les produits.

Les produits bruts du secteur du sud des États-Unis ont augmenté d'environ 31 200 \$, et une tranche d'environ 23 100 \$ de cette croissance est attribuable aux acquisitions. L'augmentation globale des prix et des volumes a également contribué au rendement trimestriel de ce secteur. Notre secteur du sud des États-Unis a bénéficié de prix plus élevés dans toutes les gammes de services, sauf une. Les prix des décharges ont légèrement fléchi, principalement en raison de la composition des déchets reçus. La croissance des volumes a été soutenue, en bonne partie, par l'amélioration des volumes de services de recyclage, tandis que les produits bruts liés aux volumes de services à des clients résidentiels ont diminué en raison de la perte d'un contrat dans ce secteur. La hausse des surcharges liées au carburant a également favorisé la croissance des produits bruts d'un trimestre à l'autre.

Les produits bruts du secteur du nord-est des États-Unis ont augmenté d'environ 4 800 \$. Cette augmentation est principalement attribuable aux acquisitions. L'augmentation du total des volumes a également contribué à la croissance globale des produits bruts, alors que la baisse des prix a eu une incidence négative au cours du trimestre. À l'exception des prix pour les activités de recyclage qui ont affiché une hausse comparative, les prix ont diminué ou sont demeurés les mêmes pour l'ensemble des gammes de services. La diminution des prix s'explique par les conditions difficiles de l'économie et par une plus forte concurrence pour une clientèle qui dans l'ensemble, est stagnante. Les volumes pour la plupart des gammes de services n'ont pour ainsi dire pas bougé par rapport à l'exercice précédent. Nos activités de recyclage s'avèrent la seule exception et ont contribué de façon importante au total des produits bruts tirés de la croissance des volumes. Comme pour les prix, les volumes ont subi l'incidence de la faiblesse de l'économie dans ce secteur, de la concurrence accrue et de la fermeture d'une installation de collecte de recyclage qui n'a rouvert ses portes qu'à mi-chemin dans le trimestre. Les augmentations des surcharges liées au carburant ont contribué à l'accentuation de la hausse comparative des produits bruts, mais n'ont pas été suffisantes pour couvrir la hausse des coûts du carburant.

Période de neuf mois

Sur une base comparable, les produits bruts au Canada ont augmenté d'environ 36 700 \$ CA, en grande partie grâce aux prix élevés dont ont profité toutes nos gammes de services. Comme il est mentionné plus haut, les volumes des services aux clients industriels ont diminué par rapport à l'exercice précédent et les conditions météorologiques ont nui aux volumes des décharges pour les deux premiers trimestres de l'exercice. Cependant, nous prévoyons atteindre notre limite de volume de déchets solides de clients municipaux dans l'ensemble de nos sites à volume limité. Toutes les autres gammes de services ont enregistré une croissance comparative des volumes grâce à l'effet combiné de la croissance interne et de la croissance au moyen des acquisitions. La hausse du prix du carburant diesel a contribué à l'augmentation des surcharges liées au carburant comparatives comptabilisées dans nos produits.

Sur une base comparable, les produits bruts du secteur du sud des États-Unis ont augmenté d'environ 90 100 \$. L'apport des acquisitions à l'augmentation des produits bruts de ce secteur a été importante, se chiffrant à environ 68 100 \$. Toutes les gammes de services ont profité d'une croissance des prix et, à l'exception de la perte d'un contrat auprès de clients résidentiels, toutes les gammes de services ont connu une croissance des volumes comparatifs. L'augmentation des prix du carburant diesel a provoqué la hausse des surcharges liées au carburant comparatives comptabilisée dans les produits.

Depuis le début de l'exercice, les produits bruts ont augmenté d'environ 15 100 \$ dans le secteur du nord-est des États-Unis. Une tranche d'environ 14 500 \$ de cette augmentation est attribuable aux acquisitions. Depuis le début de l'exercice, les prix, globalement, ont augmenté dans toutes nos gammes de services, à l'exception des Services à des clients industriels, tandis que les volumes, globalement, ont diminué. Les gains réalisés en matière de prix au cours des deux premiers trimestres ont été plus importants que les réductions de prix subies au troisième trimestre. L'augmentation des volumes réalisée au troisième trimestre par nos activités de recyclage n'a pu que partiellement contrebalancer le recul des volumes dans toutes nos autres gammes de services depuis le début de l'exercice. La faiblesse de l'économie dans ce secteur, la concurrence plus serrée et la fermeture d'une installation de collecte de recyclage pour la majeure partie de l'exercice sont les principaux facteurs expliquant le rendement de ce secteur. La hausse des surcharges liées au carburant a contribué à la croissance des produits bruts depuis le début de l'exercice, mais n'a pas suffi à couvrir la hausse des coûts du carburant.

Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur les tendances économiques qui se répercutent sur nos produits, notre stratégie et nos activités.

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	294 475 \$	259 075 \$	35 400 \$	820 784 \$	584 712 \$	236 072 \$
Canada	112 389 \$	102 899 \$	9 490 \$	313 841 \$	214 533 \$	99 308 \$
États-Unis – sud	117 661 \$	99 902 \$	17 759 \$	326 771 \$	210 294 \$	116 477 \$
États-Unis – nord-est	64 425 \$	56 274 \$	8 151 \$	180 172 \$	159 885 \$	20 287 \$

Trimestre et période de neuf mois

Pour le trimestre considéré, la hausse comparative des charges d'exploitation découle principalement des acquisitions complémentaires, de l'incidence du change, de l'augmentation des coûts de carburant et de la croissance interne. Les acquisitions complémentaires représentent la principale cause de la hausse des frais de mise en décharge, des frais de main-d'œuvre et des charges d'exploitation des véhicules. La hausse comparative de ces charges d'exploitation s'est chiffrée à environ 9 000 \$, 7 600 \$ et 14 700 \$, respectivement. L'acquisition de WSI en juillet 2010 a été le plus important facteur, depuis le début de l'exercice, expliquant l'augmentation des frais de mise en décharge, des frais de main-d'œuvre et des charges d'exploitation et d'assurance des véhicules, qui ont augmenté, collectivement, d'environ 213 000 \$. Comme il est mentionné dans la section sur le trimestre, les acquisitions complémentaires, l'incidence du change, la hausse des coûts du carburant et la croissance interne ont été autant de facteurs de l'augmentation des charges d'exploitation depuis le début de l'exercice. Le reste de cette augmentation s'explique par la hausse des frais liés aux franchises et aux redevances d'environ 9 600 \$ et par la hausse des rabais sur les marchandises découlant de l'augmentation des prix comparatifs des marchandises. La hausse des rabais sur les marchandises a été plus prononcée pour nos secteurs du nord-est des États-Unis et du Canada au cours des deux périodes, et la hausse des prix du carburant a également contribué à une augmentation des charges d'exploitation pour nos activités de base au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice.

Exprimées en pourcentage des produits à présenter, les charges d'exploitation au Canada se sont établies à 55,3 % pour le trimestre et à 54,9 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 55,7 % et à 53,3 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution pour le trimestre considéré découle directement de gains d'efficacité de l'exploitation relatifs à l'intégration des actifs et des activités acquis de WSI, il y a un an. Les acquisitions complémentaires et l'augmentation des coûts du carburant ont partiellement contrebalancé ces gains d'efficacité de l'exploitation. Depuis le début de l'exercice, l'acquisition de WSI et la composition des produits que nous avons acquis auprès de WSI, l'augmentation des coûts du carburant et les acquisitions complémentaires sont les principaux facteurs de la hausse comparative des charges d'exploitation, partiellement contrebalancée par les gains d'efficacité de l'exploitation et les synergies. Le retrait des surcharges liées au carburant des produits à présenter pour la période considérée et la période comparative écoulée depuis le début de l'exercice et le retrait d'un montant semblable des charges d'exploitation se sont traduits par une amélioration de la marge d'exploitation de 60 points de base et de 50 points de base, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre.

Exprimées en pourcentage des produits à présenter, les charges d'exploitation dans le secteur du sud des États-Unis se sont établies à 61,8 % pour le trimestre et à 60,8 % depuis le début de l'exercice, contre 61,5 % et 61,2 % pour les périodes comparatives, respectivement. La composition des produits que nous avons acquis dans le cadre de l'acquisition de WSI et d'autres acquisitions complémentaires et la hausse des prix du carburant sont les principaux facteurs expliquant la variation des charges d'exploitation par rapport aux produits à présenter. Comme il est décrit plus haut, dans l'analyse du secteur canadien, le retrait de l'incidence des surcharges liées au carburant des produits à présenter et le retrait d'un montant semblable des charges d'exploitation pour la période considérée et la période comparative écoulée depuis le début de l'exercice se sont traduits par une amélioration comparative de la marge d'exploitation de 50 points de base et de 60 points de base pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement.

Sur une base comparable, la région du nord-est des États-Unis a connu une hausse des charges d'exploitation par rapport aux produits à présenter. L'augmentation des charges d'exploitation est imputable à la hausse des frais de transport pour acheminer les déchets vers notre décharge de Seneca Meadows et vers des sites appartenant à des tiers, laquelle découle en grande partie de la hausse des coûts du carburant et des coûts de traitement du lixiviat. La hausse des frais de mise en décharge est également attribuable aux acquisitions complémentaires qui nécessitent d'accroître les activités de collecte dans ce secteur. Les charges d'exploitation des véhicules ont également augmenté, en raison de l'augmentation du coût du carburant et de la composition de l'offre de services liée aux acquisitions complémentaires. Le retrait de l'incidence des surcharges liées au carburant des produits et des charges d'exploitation, sur une base comparable, pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, a eu une incidence négligeable sur les marges d'exploitation pour les deux périodes.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	51 437 \$	55 701 \$	(4 264) \$	160 422 \$	136 679 \$	23 743 \$
Canada	15 106 \$	13 893 \$	1 213 \$	46 339 \$	33 446 \$	12 893 \$
États-Unis – sud	19 092 \$	15 838 \$	3 254 \$	53 562 \$	35 708 \$	17 854 \$
États-Unis – nord-est	7 742 \$	7 650 \$	92 \$	23 503 \$	22 513 \$	990 \$
Siège social	9 497 \$	18 320 \$	(8 823) \$	37 018 \$	45 012 \$	(7 994) \$

Trimestre et période de neuf mois

Les fluctuations de la juste valeur des options sur actions ont contribué à la diminution comparative des frais de vente, généraux et administratifs à hauteur d'environ 5 600 \$ pour le trimestre considéré et d'environ 4 100 \$ depuis le début de l'exercice. L'incidence du change, pour environ 1 000 \$, a partiellement contrebalancé les économies au titre des options sur actions au cours du trimestre. La hausse de la masse salariale et des frais liés aux installations, imputable en partie aux acquisitions complémentaires et à la croissance interne, et la hausse des honoraires, pour environ 1 400 \$, ont été partiellement contrebalancées par une diminution de la charge au titre des créances douteuses. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs, depuis le début de l'exercice, s'explique par l'acquisition de WSI, par les acquisitions complémentaires, par l'incidence du change et par la croissance interne. L'augmentation de la masse salariale, des frais liés aux installations et des honoraires a donné lieu à une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs d'environ 29 800 \$ depuis le début de l'exercice.

En pourcentage des produits à présenter, les frais de vente, généraux et administratifs, ajustés pour exclure les coûts de transaction et autres coûts connexes, les variations de la juste valeur des options sur actions et la charge au titre des actions restreintes, s'élevaient à 11,2 % et à 11,7 % pour le trimestre et la période écoulée depuis le début de l'exercice, respectivement, comparativement à 11,5 % et à 12,3 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations représentent des améliorations de 30 points de base et de 60 points de base par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette amélioration comparative s'explique principalement par la rationalisation du personnel et des sites d'exploitation depuis notre acquisition de WSI.

Les frais de vente, généraux et administratifs du siège social comprennent certains coûts administratifs, liés aux affaires juridiques, à la comptabilité, à l'audit interne, à la trésorerie, aux relations avec les investisseurs, à l'expansion commerciale, à la gestion environnementale, à la technologie de l'information, aux ressources humaines et autres frais administratifs. Les frais de vente, généraux et administratifs du siège social comprennent également des coûts de transaction et autres coûts connexes, des montants liés aux variations de la juste valeur des options sur actions et la charge au titre des actions restreintes. Sur une base comparable, les coûts de transaction et autres coûts connexes ont diminué d'environ 1 100 \$ d'un trimestre à l'autre et d'environ 4 400 \$ depuis le début de l'exercice. Au cours des périodes antérieures, les coûts d'acquisition et coûts connexes ont été engagés principalement en prévision de l'acquisition de WSI. Comme nous n'avons pas effectué de nouvelles acquisitions de cette ampleur au troisième trimestre ni au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice close le 30 septembre 2011, les coûts d'acquisition et coûts connexes ont diminué. Les fluctuations de la juste valeur des options sur actions ont également contribué à la diminution comparative des frais de vente, généraux et administratifs du siège social. Au cours de la période considérée, les charges constatées ont diminué d'environ 8 400 \$, tandis que depuis le début de l'exercice, les charges ont diminué d'environ 10 300 \$. La tranche restante de la variation des frais de vente, généraux et administratifs du siège social pour le trimestre s'explique en grande partie par la hausse des honoraires, partiellement contrebalancée par la diminution de la masse salariale. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice, l'augmentation de la masse salariale, des frais liés aux bureaux et aux installations et des honoraires imputables au siège social s'explique en grande partie par notre acquisition de WSI.

Frais de restructuration

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	73 \$	3 792 \$	(3 719) \$	1 198 \$	3 792 \$	(2 594) \$
Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
États-Unis – sud	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
États-Unis – nord-est	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Siège social	73 \$	3 792 \$	(3 719) \$	1 198 \$	3 792 \$	(2 594) \$

Trimestre et période de neuf mois

Les frais de restructuration correspondent aux coûts associés à l'intégration de WSI dans nos entreprises préexistantes. En 2011, ces frais comprennent les coûts liés à l'intégration des divers sites d'exploitation, à la sortie de certains baux visant des locaux à bureaux et aux indemnités de cessation d'emploi. Les frais de restructuration ont été classés comme charges du siège social; nous ne nous attendons pas à engager des frais de restructuration importants au quatrième trimestre de l'exercice.

Amortissement

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	69 408 \$	62 790 \$	6 618 \$	198 694 \$	145 403 \$	53 291 \$
Canada	26 075 \$	23 550 \$	2 525 \$	75 371 \$	53 659 \$	21 712 \$
États-Unis – sud	27 115 \$	21 936 \$	5 179 \$	75 093 \$	45 736 \$	29 357 \$
États-Unis – nord-est	15 302 \$	15 154 \$	148 \$	45 708 \$	43 094 \$	2 614 \$
Siège social	916 \$	2 150 \$	(1 234) \$	2 522 \$	2 914 \$	(392) \$

Trimestre et période de neuf mois

L'augmentation de la charge d'amortissement s'explique en partie par l'incidence du change, à hauteur d'environ 1 500 \$ pour le trimestre et d'environ 4 300 \$ depuis le début de l'exercice. Pour le trimestre, l'amortissement des actifs incorporels, des immobilisations et des décharges a augmenté sur une base comparable. L'augmentation s'explique en partie par les acquisitions complémentaires et, en ce qui a trait aux actifs incorporels, par les ajustements à la valeur de ces actifs constatés dans le cadre de l'acquisition de WSI. En outre, la croissance interne a contribué à l'augmentation de l'amortissement des immobilisations, tandis que l'augmentation comparative des volumes globaux des décharges et des taux d'amortissement sont à l'origine de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux décharges. L'augmentation depuis le début de l'exercice comprend également l'augmentation de l'amortissement découlant de notre acquisition de WSI.

(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	(1 092) \$	50 \$	(1 142) \$	(2 871) \$	(381) \$	(2 490) \$
Canada	(454) \$	6 \$	(460) \$	(607) \$	(364) \$	(243) \$
États-Unis	(638) \$	44 \$	(682) \$	(2 264) \$	(17) \$	(2 247) \$
Siège social	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Trimestre et période de neuf mois

Au cours du trimestre considéré et de la période écoulée depuis le début de l'exercice, nous avons cédé certaines immobilisations excédentaires au Canada et dans le secteur sud des États-Unis, ce qui explique en majeure partie les gains comparativement plus élevés. Nous sommes appelés à mettre hors service certains actifs et à nous en départir dans le cours normal des activités. Ces cessions d'actifs effectuées dans le cours normal des activités, à titre individuel ou collectif, n'étaient pas importantes pour les deux périodes closes le 30 septembre.

Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	15 303 \$	17 783 \$	(2 480) \$	48 363 \$	33 964 \$	14 399 \$

Trimestre et période de neuf mois

Au Canada, les intérêts débiteurs ont totalisé environ 4 800 \$ pour le trimestre et 15 300 \$ pour la période écoulée depuis le début de l'exercice comparativement à environ 5 100 \$ et 9 700 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du change a donné lieu à des dépenses additionnelles d'environ 300 \$ pour le trimestre et d'environ 900 \$ pour la période écoulée depuis le début de l'exercice.

Pour notre secteur américain, les intérêts débiteurs se sont chiffrés à environ 10 500 \$ pour le trimestre et à environ 33 100 \$ depuis le début de l'exercice, comparativement à environ 12 700 \$ et 24 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, nous avons conclu des modifications de prix concernant notre sixième facilité de crédit modifiée et mise à jour (la « facilité canadienne ») et notre facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « facilité américaine »). Le recul trimestriel comparatif des intérêts débiteurs s'explique principalement par ces modifications de prix. La diminution globale des taux d'emprunt a également contribué à la diminution trimestrielle comparative.

L'augmentation importante depuis le début de l'exercice s'explique principalement par les emprunts à long terme que nous avons contractés dans le cadre de la prise en charge ou du remboursement de la dette en cours de WSI, à la conclusion de l'acquisition de cette dernière, en juillet 2010. Depuis le début de l'exercice, ces emprunts représentent environ 8 000 \$ de la hausse comparative. Par ailleurs, nous estimons à environ 4 400 \$ le montant de l'augmentation survenue depuis le début de l'exercice à l'égard des ajustements en fonction des taux du marché découlant des accords concernant les facilités canadienne et américaine modifiées à la conclusion de l'acquisition de WSI. L'augmentation des dettes découlant de la conclusion des acquisitions complémentaires a également entraîné une augmentation des intérêts débiteurs. La diminution des prix soulignée dans la section sur le trimestre clos le 30 septembre a partiellement contrebalancé cette augmentation.

Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour plus de détails sur les modifications apportées à nos facilités canadienne et américaine.

(Gain net) perte nette de change

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	(51) \$	(40) \$	(11) \$	(83) \$	14 \$	(97) \$

Trimestre et période de neuf mois

Des gains ou pertes de change surviennent généralement lorsque des transactions sont réalisées dans une monnaie autre que la monnaie de fonctionnement de nos secteurs canadien et américain. Les gains et les pertes ne sont pas attribuables à une transaction ou à une série de transactions d'importance.

Gain net sur instruments financiers

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	(1 528) \$	(1 498) \$	(30) \$	(3 883) \$	(3 248) \$	(635) \$

Trimestre et période de neuf mois

Les gains sur instruments financiers proviennent principalement des variations de la juste valeur de certains swaps de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux d'intérêt d'une période à l'autre. Les variations de la juste valeur des coûts capitalisés liés aux activités d'après-fermeture des décharges, les contrats de couverture liés au carburant et les contrats de couverture liés au change expliquent la tranche restante de la variation. Nous n'avons pas désigné nos swaps de taux d'intérêt, nos couvertures sur le carburant et nos couvertures du change aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Par conséquent, les fluctuations de la juste valeur de ces contrats sont comptabilisées à titre de gain ou de perte sur les instruments financiers dans notre état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu.

Autres charges

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	32 \$	586 \$	(554) \$	827 \$	644 \$	183 \$

Trimestre et période de neuf mois

Les autres charges comprennent les primes versées afin de retenir certains anciens dirigeants de WSI. Elles comprennent également les primes versées à des membres de la direction relativement à des acquisitions conclues au cours d'exercices précédents. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, les autres charges comprennent également les montants entièrement passés en charges qui devaient précédemment être constatés sur la durée prévue du contrat de service conclu avec un ancien dirigeant.

Charge d'impôts nette

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	22 086 \$	14 012 \$	8 074 \$	59 323 \$	37 705 \$	21 618 \$

Trimestre et période de neuf mois

Pour le trimestre, la charge d'impôts nette au Canada a augmenté en raison des acquisitions complémentaires et de la croissance interne. Depuis le début de l'exercice, l'acquisition de WSI a été le principal facteur de l'augmentation de la charge d'impôts nette au Canada. Pour le trimestre et la période écoulée depuis le début de l'exercice, la charge d'impôts nette au Canada s'est chiffrée à environ 10 900 \$ et 28 000 \$, respectivement, ce qui représente une augmentation sur une base comparable d'environ 2 700 \$ et 8 400 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du change a contribué à l'augmentation à hauteur d'environ 600 \$ pour le trimestre considéré et de 1 600 \$ depuis le début de l'exercice. La charge d'impôts exigibles au Canada a augmenté d'environ 1 700 \$ pour le trimestre et d'environ 9 800 \$ depuis le début de l'exercice. Cette augmentation s'explique par les acquisitions complémentaires et par la croissance interne pour le trimestre et par l'acquisition de WSI pour la période écoulée depuis le début de l'exercice. Sur une base comparable, l'économie d'impôts reportés a diminué d'environ 1 000 \$ pour le trimestre, mais a augmenté d'environ 1 400 \$ pour la période écoulée depuis le début de l'exercice.

En ce qui concerne le secteur américain, l'augmentation de la charge d'impôts nette découle d'une hausse de la charge d'impôts reportés, d'environ 5 000 \$ pour le trimestre et d'environ 12 500 \$ depuis le début de l'exercice. Les impôts exigibles aux États-Unis ont légèrement augmenté, d'environ 400 \$ et 700 \$, pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement. Les bénéfiques imposables ont augmenté au cours du trimestre en raison des acquisitions complémentaires et de la croissance interne, tandis que l'acquisition de WSI a été un facteur important de la hausse des bénéfiques imposables pour la période écoulée depuis le début de l'exercice. Le recours accru aux reports en avant de pertes constitue la cause principale de l'augmentation comparative de la charge d'impôts reportés.

Les impôts au taux de base combiné se sont établis à environ 20 900 \$ et à 55 200 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois, respectivement. Les impôts retenus sur les dividendes versés entre le Canada et les États-Unis, les impôts des États et les impôts sur les charges non déductibles d'environ 300 \$, 200 \$ et 600 \$, respectivement, pour le trimestre et d'environ 1 700 \$, 1 900 \$ et 800 \$, respectivement, depuis le début de l'exercice, constituent les principaux facteurs qui contribuent à l'excédent de la charge d'impôts sur la charge d'impôts au taux de base combiné.

Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'analyse sur les impôts sur nos bénéfices.

Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Total	32 \$	70 \$	(38) \$	58 \$	116 \$	(58) \$

Trimestre et période de neuf mois

La perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation représente notre quote-part du résultat d'après-acquisition de l'entité émettrice, calculée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Autres mesures de rendement – Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Flux de trésorerie disponibles^(B)

Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à présenter des informations semblables à celles d'autres sociétés ouvertes américaines de notre secteur et à fournir aux investisseurs et aux analystes une autre mesure de notre valeur et de nos liquidités. En ce qui nous concerne, nous recourons à cette mesure hors PCGR pour évaluer notre rendement relatif ainsi que pour mesurer les fonds dont nous disposons pour investir dans notre croissance, racheter nos actions, rembourser notre dette ou augmenter nos dividendes.

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Trésorerie provenant des activités d'exploitation (état des flux de trésorerie)	133 203 \$	47 958 \$	85 245 \$	280 489 \$	173 194 \$	107 295 \$
Exploitation et investissement						
Charge (recouvrement) au titre des options sur actions	(5 643)	2 730	(8 373)	(4 123)	6 170	(10 293)
Acquisition et coûts connexes	966	2 084	(1 118)	1 739	6 174	(4 435)
Frais de restructuration	73	3 792	(3 719)	1 198	3 792	(2 594)
Autres charges	32	586	(554)	827	644	183
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(14 842)	42 015	(56 857)	38 850	43 767	(4 917)
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(46 876)	(36 007)	(10 869)	(116 692)	(84 611)	(32 081)
Financement						
Intérêts sur la dette à long terme - intérêts liés au désendettement à l'égard d'effets à rendement élevé	-	1 663	(1 663)	-	1 663	(1 663)
Frais de financement et coûts d'aménagement des décharges (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	-	(290)	290	-	(290)	290
Achat d'actions restreintes	(4 226)	(1 241)	(2 985)	(4 226)	(1 241)	(2 985)
Gain net de change réalisé	(51)	(40)	(11)	(83)	14	(97)
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	62 636 \$	63 250 \$	(614) \$	197 979 \$	149 276 \$	48 703 \$

Flux de trésorerie disponibles^(B) – Méthode fondée sur le BAIIA ajusté^(A)

Nous calculons généralement les flux de trésorerie disponibles^(B) suivant une méthode fondée sur l'exploitation analogue à la méthode de calcul requise par nos facilités de crédit canadienne et américaine.

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
BAIIA ajusté ^(A)	140 961 \$	126 868 \$	14 093 \$	400 675 \$	292 237 \$	108 438 \$
Achat d'actions restreintes	(4 226)	(1 241)	(2 985)	(4 226)	(1 241)	(2 985)
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(46 876)	(36 007)	(10 869)	(116 692)	(84 611)	(32 081)
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(1 102)	(1 609)	507	(3 162)	(3 161)	(1)
Charges de désactualisation liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	1 271	1 030	241	3 816	2 792	1 024
Intérêts sur la dette à long terme	(15 303)	(17 783)	2 480	(48 363)	(33 964)	(14 399)
Intérêts sur la dette à long terme - intérêts liés au désendettement à l'égard d'effets à rendement élevé	-	1 663	(1 663)	-	1 663	(1 663)
Intérêts débiteurs sans incidence sur la trésorerie	1 640	1 985	(345)	4 355	3 410	945
Charge d'impôts exigibles	(13 729)	(11 656)	(2 073)	(38 424)	(27 849)	(10 575)
Flux de trésorerie disponibles ^(B)	62 636 \$	63 250 \$	(614) \$	197 979 \$	149 276 \$	48 703 \$

Trimestre et période de neuf mois

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence du change, d'environ 1 700 \$, les flux de trésorerie disponibles^(B) ont légèrement diminué pour le trimestre considéré. Le BAIIA ajusté^(A) s'est amélioré au cours du trimestre, en raison de l'incidence combinée de la croissance interne et des acquisitions complémentaires. Cette amélioration a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, l'augmentation des acquisitions d'actions restreintes et l'augmentation de la charge d'impôts exigibles. L'augmentation des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges découle essentiellement du calendrier, les dépenses du premier trimestre et du deuxième trimestre de l'exercice considéré étant inférieures à celles des trimestres correspondants de l'exercice précédent, sur une base proportionnelle. L'augmentation des acquisitions d'actions restreintes s'explique par des attributions consenties au cours de la période considérée à certains membres de la direction à titre de mesure de rétention et de mesures incitatives. L'augmentation de la charge d'impôts exigibles est imputable à l'augmentation des bénéfices imposables découlant de la croissance interne et des acquisitions complémentaires.

Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie disponibles^(B) ont affiché une augmentation comparative. L'acquisition de WSI a contribué à la croissance des flux de trésorerie disponibles^(B) et du BAIIA ajusté^(A) depuis le début de l'exercice. En outre, nous avons fait également des gains importants sur le plan des flux de trésorerie disponibles^(B) et du BAIIA ajusté^(A) du fait de l'action combinée de la croissance interne et des acquisitions complémentaires. Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges ont également augmenté sur une base comparative, en raison des mêmes facteurs expliquant la croissance du BAIIA ajusté^(A). Bien que le total des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges ait diminué pour la période écoulée depuis le début de l'exercice close en juin, ce total, pour la période écoulée depuis le début de l'exercice close en septembre est semblable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des niveaux de la dette découlant de notre acquisition de WSI et des acquisitions complémentaires est le principal facteur expliquant la hausse des intérêts sur la dette à long terme. Les impôts en espèces ont également augmenté sur une base comparable, cette augmentation étant plus prononcée pour nos activités au Canada. L'acquisition de WSI, les acquisitions complémentaires et la croissance interne, déduction faite des cessions, sont à l'origine de l'augmentation des impôts en espèces au Canada.

Se reporter à la rubrique « Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 » du présent rapport de gestion pour plus de détails sur les gains, d'une période à l'autre, sur le plan du BAIIA ajusté^(A), des intérêts sur la dette à long terme et de la charge d'impôts exigibles. La section suivante donne des renseignements sur les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, définies à titre d'investissements de remplacement et de croissance, s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Remplacement	37 006 \$	25 317 \$	11 689 \$	88 067 \$	57 159 \$	30 908 \$
Croissance	9 870	10 690	(820)	28 625	27 452	1 173
Total	46 876 \$	36 007 \$	10 869 \$	116 692 \$	84 611 \$	32 081 \$

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – remplacement

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de « remplacement » représentent les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme et sont financées à même les flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de remplacement portent notamment sur le remplacement d'immobilisations corporelles existantes et comprennent l'ensemble des dépenses engagées relativement à la construction liées à nos décharges.

Trimestre et période de neuf mois

Au total, les investissements de remplacement ont augmenté, tant pour le trimestre considéré que depuis le début de l'exercice. Les investissements de remplacement, au Canada, ont augmenté d'environ 6 600 \$ pour le trimestre, et environ 4 200 \$ de cette augmentation avaient trait à la construction de cellules dans les décharges. Le reste de l'augmentation découle en majeure partie du calendrier des dépenses visant l'achat de matériel destiné aux décharges et de véhicules. Pour le troisième trimestre, les dépenses aux États-Unis ont également augmenté d'environ 5 100 \$. Comme pour le Canada, le calendrier de la construction de cellules et des dépenses en immobilisations a contribué à l'augmentation des dépenses aux États-Unis. En outre, les acquisitions réalisées aux États-Unis ont également contribué à l'augmentation des investissements de remplacement.

Pour l'exercice, l'acquisition de WSI s'est avérée le principal facteur de l'augmentation comparative des investissements de remplacement. Comme il a été mentionné dans le paragraphe relatif au trimestre, la construction de cellules additionnelles et l'accroissement des activités découlant des acquisitions réalisées récemment ont contribué à l'augmentation des dépenses comparatives.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – croissance

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de « croissance » représentent les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs, et sont généralement financées à même les flux de trésorerie disponibles^(B). Les investissements de croissance portent sur les immobilisations corporelles et, notamment, sur les installations (nouvelles ou agrandies) visant à soutenir la croissance interne de l'entreprise et à honorer les nouveaux contrats.

Trimestre et période de neuf mois

Les investissements de croissance ont légèrement diminué pour le trimestre et légèrement augmenté pour la période écoulée depuis le début de l'exercice, par rapport aux niveaux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre, les investissements de croissance aux États-Unis ont diminué d'environ 1 600 \$, tandis que les investissements de croissance au Canada ont légèrement augmenté, soit d'environ 800 \$. La diminution des investissements de croissance s'explique en partie par la faiblesse observée dans le nord-est des États-Unis alors que l'augmentation des investissements de croissance comparatifs au Canada est principalement attribuable à la croissance interne de nos activités.

Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice, les investissements de croissance n'ont que légèrement augmenté, d'environ 1 200 \$. Aux États-Unis, l'augmentation est d'environ 2 300 \$ pour l'exercice, alors qu'au Canada, les investissements de croissance ont diminué. L'augmentation des investissements de croissance aux États-Unis s'explique principalement par les investissements dans les installations, pour environ 1 000 \$, et les dépenses visant à obtenir un contrat auprès d'une municipalité, pour environ 1 100 \$. Nos activités au Canada ont enregistré un recul en raison de la diminution comparative du nombre de contrats obtenus.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA ajusté^(A) et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance se concrétiseront au cours de périodes futures.

Dividendes

(Tous les montants sont en dollars canadiens.)

2011

Les dates d'inscription et de paiement prévues et réelles relativement à nos dividendes et les montants de ces dividendes par action s'établissent comme suit :

Dividende prévu (payable trimestriellement)

Date d'inscription prévue	Date de paiement prévue ou réelle	Montant du dividende par action – en dollars canadiens
31 mars 2011	15 avril 2011	0,125 \$
30 juin 2011	15 juillet 2011	0,125
30 septembre 2011	14 octobre 2011	0,125
31 décembre 2011	16 janvier 2012	0,125
Total		0,500 \$

2010

Les dates d'inscription et de paiement relativement à nos dividendes et les montants de ces dividendes par action s'établissaient comme suit :

Dividende trimestriel réel

Date d'inscription prévue	Date de paiement réelle	Montant du dividende par action et équivalent d'APP – en dollars canadiens ⁴
31 mars 2010	15 avril 2010	0,125 \$
30 juin 2010	15 juillet 2010	0,125
30 septembre 2010	15 octobre 2010	0,125
31 décembre 2010	14 janvier 2011	0,125
Total		0,500 \$

Note :

4. Les actions privilégiées de participation (les « APP ») émises par IESI Corporation (« IESI ») étaient échangeables contre des actions ordinaires de Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.) (la « société »), à raison de une contre cent. Dans le présent rapport de gestion, « équivalent d'APP » renvoie au nombre d'actions pouvant être émises par la société lors d'un échange d'APP. Les dividendes par équivalent d'APP sont exprimés sur la même base. En date du 31 décembre 2010, toutes les APP ont été échangées contre des actions ordinaires de la société.

Nous prévoyons financer tous nos paiements de dividendes pour le reste de 2011 au moyen des flux de trésorerie disponibles^(B) provenant de notre secteur canadien. Le fait de financer la totalité des dividendes au moyen de flux de trésorerie canadiens nous évite d'être exposés au risque de change, car les dividendes sont libellés en dollars canadiens. Nous avons également désigné ces dividendes comme dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par action.)

2011	T3	T2	T1
Produits			
Canada	203 350 \$	196 734 \$	171 920 \$
États-Unis – sud	190 537	179 177	168 175
États-Unis – nord-est	96 635	93 601	82 755
Total des produits	490 522 \$	469 512 \$	422 850 \$
Bénéfice net	40 347 \$	36 607 \$	23 098 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,33 \$	0,30 \$	0,19 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,33 \$	0,30 \$	0,19 \$
Bénéfice net ajusté ^(A)	35 105 \$	33 674 \$	28 229 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base	0,29 \$	0,28 \$	0,23 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, dilué	0,29 \$	0,28 \$	0,23 \$

2010	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	181 584 \$	184 765 \$	117 697 \$	100 095 \$	584 141 \$
États-Unis – sud	158 760	162 342	93 406	87 800	502 308
États-Unis – nord-est	89 535	89 155	88 479	76 147	343 316
Total des produits	429 879 \$	436 262 \$	299 582 \$	264 042 \$	1 429 765 \$
Bénéfice net	21 683 \$	23 941 \$	19 835 \$	16 710 \$	82 169 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,18 \$	0,20 \$	0,21 \$	0,18 \$	0,77 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,18 \$	0,20 \$	0,21 \$	0,18 \$	0,76 \$
Bénéfice net ajusté ^(A)	27 245 \$	32 529 \$	23 672 \$	18 989 \$	102 435 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base	0,23 \$	0,27 \$	0,25 \$	0,20 \$	0,96 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, dilué	0,22 \$	0,27 \$	0,25 \$	0,20 \$	0,95 \$

2009	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	96 473 \$	96 644 \$	87 188 \$	70 983 \$	349 288 \$
États-Unis – sud	86 882	89 359	83 899	80 047	340 187
États-Unis – nord-est	79 107	84 408	82 613	72 863	318 991
Total des produits	262 462 \$	268 411 \$	253 700 \$	223 893 \$	1 008 466 \$
Bénéfice net	9 875 \$	19 109 \$	15 105 \$	9 639 \$	53 728 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,11 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,14 \$	0,64 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,11 \$	0,20 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,63 \$
Bénéfice net ajusté ^(A)	15 443 \$	20 238 \$	15 010 \$	10 385 \$	61 076 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, de base	0,17 \$	0,22 \$	0,19 \$	0,15 \$	0,72 \$
Bénéfice net ajusté ^(A) par action moyenne pondérée, dilué	0,17 \$	0,22 \$	0,18 \$	0,15 \$	0,72 \$

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne, en raison du volume plus important de collecte et d'enfouissement des déchets. Les charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels sont généralement à la mesure de la hausse ou de la baisse des produits liés à la collecte et à l'enfouissement.

Produits

Produits du secteur canadien (en milliers de dollars canadiens)

	T4	T3	T2	T1	Total – Cumul annuel	Total
2011		199 290 \$	190 596 \$	169 513 \$	559 399 \$	559 399 \$
2010	184 734 \$	193 216 \$	121 066 \$	104 191 \$	418 473 \$	603 207 \$
2009	102 942 \$	104 996 \$	102 390 \$	88 396 \$	295 782 \$	398 724 \$
Produits de 2011 moins les produits de 2010		6 074 \$	69 530 \$	65 322 \$	140 926 \$	140 926 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009	81 792 \$	88 220 \$	18 676 \$	15 795 \$	122 691 \$	204 483 \$

Notre acquisition de WSI est le principal facteur de la croissance des produits aux premier et deuxième trimestres de 2011 ainsi qu'aux troisième et quatrième trimestres de 2010. La tranche restante de la variation est attribuable à la croissance interne et aux acquisitions complémentaires. Compte non tenu de l'apport de WSI aux produits des premier et deuxième trimestres de 2011, ainsi que des troisième et quatrième trimestres de 2010, la hausse des produits sur une base comparable est principalement attribuable à une augmentation globale des prix, des volumes et de l'apport tiré des acquisitions complémentaires. Nous avons également profité du raffermissement des prix des marchandises. Les produits ont été moins élevés qu'il était prévu au premier trimestre de 2011, en raison des conditions météorologiques difficiles qui ont eu une incidence sur les volumes des décharges et au deuxième trimestre de 2011, toujours en raison des conditions météorologiques, et du retard de la hausse saisonnière. Au troisième trimestre de 2011, les produits ont surpassé ceux du troisième trimestre de 2010 grâce à une augmentation des prix. Il faut mentionner cependant que les produits de 2010 comprennent les produits tirés des actifs et des activités cédés, conformément au consentement conclu avec le Bureau de la concurrence du Canada. La hausse du prix du diesel a également contribué à l'augmentation des produits du secteur canadien pour les premier, deuxième et troisième trimestre de 2011, sur une base comparable.

Même si nous avons enregistré des gains à chaque trimestre, nous rappelons aux lecteurs que la conjoncture reste fragile et parfois instable, et que cette instabilité pourrait se répercuter sur certains des services que nous assurons et sur les produits que nous tirons de ces services. Notamment, des bouleversements économiques pourraient nuire considérablement à notre capacité de faire croître nos produits au cours des périodes à venir, et cela s'applique à tous nos secteurs.

Produits du secteur sud des États-Unis

	T4	T3	T2	T1	Total – Cumul annuel	Total
2011		190 537 \$	179 177 \$	168 175 \$	537 889 \$	537 889 \$
2010	158 760 \$	162 342 \$	93 406 \$	87 800 \$	343 548 \$	502 308 \$
2009	86 882 \$	89 359 \$	83 899 \$	80 047 \$	253 305 \$	340 187 \$
Produits de 2011 moins les produits de 2010		28 195 \$	85 771 \$	80 375 \$	194 341 \$	194 341 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009	71 878 \$	72 983 \$	9 507 \$	7 753 \$	90 243 \$	162 121 \$

Notre acquisition de WSI est le principal facteur de la hausse des produits, sur une base comparable, aux premier et deuxième trimestres de 2011 ainsi qu'aux troisième et quatrième trimestres de 2010. Les acquisitions complémentaires ont également contribué à la hausse, particulièrement celles de Fred Weber Inc., de Crown Excel Disposal LLC et de Weber Gas Energy, LLC (collectivement « Fred Weber »). Au total, le secteur du sud des États-Unis a généralement rapporté des produits supérieurs à ceux de chacun des trimestres correspondants. Pour chaque trimestre de 2010 et de 2011, la hausse des produits sur une base comparable est attribuable à une augmentation globale des prix nets, des volumes nets et de l'apport tiré des autres acquisitions complémentaires moins importantes. La hausse des prix du carburant a également contribué à la croissance des produits de ce secteur. Notre secteur du sud des États-Unis n'est pas exposé aux prix des marchandises dans la même mesure que le secteur canadien et le secteur du nord-est des États-Unis.

Produits du secteur du nord-est des États-Unis

	T4	T3	T2	T1	Total – Cumul annuel	Total
2011		96 635 \$	93 601 \$	82 755 \$	272 991 \$	272 991 \$
2010	89 535 \$	89 155 \$	88 479 \$	76 147 \$	253 781 \$	343 316 \$
2009	79 107 \$	84 408 \$	82 613 \$	72 863 \$	239 884 \$	318 991 \$
Produits de 2011 moins les produits de 2010		7 480 \$	5 122 \$	6 608 \$	19 210 \$	19 210 \$
Produits de 2010 moins les produits de 2009	10 428 \$	4 747 \$	5 866 \$	3 284 \$	13 897 \$	24 325 \$

Les produits du secteur du nord-est des États-Unis ont enregistré des hausses trimestrielles comparatives tout au long de 2010 et de 2011. Les prix des marchandises ont joué un rôle dans le rendement trimestriel comparatif de ce secteur pour 2010, et l'augmentation des prix, en particulier ceux des produits des filières commerciale et industrielle, a aussi contribué à la croissance sur une base comparable. En 2011, les prix des marchandises ont continué de résister et nous avons enregistré une croissance de nos produits découlant des acquisitions. Globalement, nos premier et deuxième trimestres de 2011 ont profité d'une augmentation globale des prix nets. Toutefois, les volumes ont freiné la croissance de ce secteur pour ces périodes. La perte de certains contrats résidentiels, la pression accrue de la concurrence et la faiblesse de l'économie dans ces secteurs sont les principaux facteurs de la diminution des volumes comparatifs aux premier et deuxième trimestres de 2011. Au troisième trimestre de 2011, les acquisitions ont fait grimper les produits, sur une base comparative et, au total, les volumes ont rebondi et soutenu la croissance des produits. Toutefois, les prix ont constitué un défi au troisième trimestre. Nous imputons la faiblesse des prix au troisième trimestre aux conditions difficiles de l'économie et à une plus forte concurrence pour une clientèle qui, dans l'ensemble, est stagnante.

Bénéfice net

	T4	T3	T2	T1	Total – Cumul annuel	Total
2011		40 347 \$	36 607 \$	23 098 \$	100 052 \$	100 052 \$
2010	21 683 \$	23 941 \$	19 835 \$	16 710 \$	60 486 \$	82 169 \$
2009	9 875 \$	19 109 \$	15 105 \$	9 639 \$	43 853 \$	53 728 \$
Bénéfice de 2011 moins le bénéfice de 2010		16 406 \$	16 772 \$	6 388 \$	39 566 \$	39 566 \$
Bénéfice de 2010 moins le bénéfice de 2009	11 808 \$	4 832 \$	4 730 \$	7 071 \$	16 633 \$	28 441 \$

En règle générale, le bénéfice net suit l'augmentation et la diminution des produits en fonction de la nature saisonnière de nos activités. Il subit en outre l'influence des variations des coûts de transaction et autres coûts connexes, de la juste valeur des options sur actions, des frais de restructuration, des intérêts sur la dette à long terme, des gains ou pertes de change, des gains ou pertes sur instruments financiers et d'autres charges hors exploitation qui sont indépendantes du caractère saisonnier de nos activités et qui varient comme d'autres variables non liées à l'exploitation.

Pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 et pour chaque trimestre de 2010, le bénéfice net s'est inscrit en hausse par rapport à celui de chacun des trimestres correspondants. L'augmentation du bénéfice d'exploitation, sur une base comparable, a été le principal facteur de la hausse du bénéfice net; elle a été principalement alimentée par l'acquisition de WSI, les acquisitions complémentaires et la croissance interne, éléments contrebalancés en partie par la hausse des frais de restructuration et autres frais. Le fait que nous ayons pris en charge ou remboursé la dette en cours de WSI, à la conclusion de l'acquisition de cette dernière, a été le principal facteur de la hausse des intérêts débiteurs aux premier et deuxième trimestres de 2011 et aux troisième et quatrième trimestres de 2010, laquelle a neutralisé en partie l'accroissement de nos produits et de notre bénéfice d'exploitation pour ces périodes. Les modifications de prix pour nos facilités canadienne et américaine ont contribué à l'augmentation du bénéfice net au troisième trimestre de 2011 par rapport à 2010. La diminution des niveaux de la dette et des taux d'intérêt des premier et deuxième trimestres de 2010 a contribué à la hausse du bénéfice net sur une base comparable. La hausse de la charge d'impôts découlant de résultats d'exploitation plus solides et l'acquisition de WSI au troisième trimestre de 2010 ont en partie contrebalancé la hausse du bénéfice net pour chacune des périodes correspondantes de 2010 et de 2011.

La variabilité de notre bénéfice net, d'un trimestre à l'autre, est attribuable en grande partie à la fluctuation de variables non liées à l'exploitation qui échappent en grande partie à notre contrôle et qui résultent, dans certains cas, du traitement comptable que nous avons choisi d'appliquer. À cela s'ajoutent des éléments non récurrents comme les coûts de transaction et autres coûts connexes et les frais de restructuration et autres frais, qui se sont aussi répercutés sur la variation du bénéfice net d'un trimestre à l'autre.

Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base et dilué

Le bénéfice net par action moyenne pondérée des premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 et de chacun des trimestres de 2010 était soit supérieur, soit égal à celui de chacun des trimestres correspondants. Ce rendement s'explique principalement par la croissance interne, par l'incidence du change, par l'acquisition de WSI au troisième trimestre et l'incidence connexe sur les deux derniers trimestres de 2010 et les deux premiers trimestre de 2011, ainsi que par les acquisitions complémentaires.

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers d'actions et de dollars américains, sauf les montants par action ou par option, à moins d'indication contraire.)

Principales données du bilan consolidé

	Canada – 30 septembre 2011 ⁵	États-Unis – 30 septembre 2011 ⁵	Données consolidées au 30 septembre 2011	Canada – 31 décembre 2010 ⁵	États-Unis – 31 décembre 2010 ⁵	Données consolidées au 31 décembre 2010
Débiteurs	115 196 \$	108 336 \$	223 532 \$	116 790 \$	90 308 \$	207 098 \$
Actifs incorporels	100 232 \$	173 208 \$	273 440 \$	115 661 \$	156 421 \$	272 082 \$
Écart d'acquisition	364 741 \$	755 332 \$	1 120 073 \$	378 884 \$	702 984 \$	1 081 868 \$
Actifs liés à l'aménagement des décharges	6 882 \$	7 137 \$	14 019 \$	5 086 \$	7 088 \$	12 174 \$
Immobilisations corporelles	294 222 \$	469 530 \$	763 752 \$	310 356 \$	447 931 \$	758 287 \$
Actifs liés aux décharges	220 377 \$	733 509 \$	953 886 \$	236 855 \$	738 836 \$	975 691 \$
Insuffisance du fonds de roulement (actif à court terme moins passif à court terme)	13 306 \$	(30 001) \$	(16 695) \$	(9 522) \$	(42 615) \$	(52 137) \$

Note :

5. Comprend certains actifs et passifs du siège social, le cas échéant

Débiteurs

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	16 434 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(1 594) \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	18 028 \$

L'augmentation des débiteurs est principalement attribuable à notre secteur américain et s'explique en grande partie par la nature saisonnière des activités. Les acquisitions complémentaires ont également contribué à l'augmentation comparative, à hauteur d'environ 5 700 \$. Les débiteurs au Canada ont chuté, sur une base comparative. L'incidence du change compte pour environ 5 100 \$ de ce recul, partiellement contrebalancé par la nature saisonnière des activités. En outre, à la fin du deuxième trimestre, les débiteurs du secteur canadien ont grimpé d'environ 21 800 \$ en raison de la grève des postes. Des efforts de recouvrement accrus ont été réalisés pour recouvrer des montants dus pendant la grève et peu après. Ces efforts accrus ont également donné lieu à une diminution des débiteurs.

Actifs incorporels

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	1 358 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(15 429) \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	16 787 \$

Au total, l'augmentation des actifs incorporels s'explique par les acquisitions réalisées en 2011 qui ont donné lieu à l'ajout d'actifs incorporels pour environ 42 600 \$. L'amortissement, d'environ 37 000 \$, a partiellement contrebalancé l'augmentation découlant des actifs incorporels acquis. Le reste de la variation s'explique essentiellement par l'incidence du change, qui a diminué la valeur des actifs incorporels d'environ 4 300 \$.

Écart d'acquisition

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	38 205 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(14 143) \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	52 348 \$

L'augmentation de l'écart d'acquisition est attribuable à la conclusion d'acquisitions complémentaires au cours de la période de neuf mois close en septembre 2011, partiellement contrebalancée par l'incidence du change pour environ 16 300 \$.

Actifs liés à l'aménagement des décharges

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	1 845 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	1 796 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	49 \$

Les projets d'aménagement des décharges en cours au Canada, déduction faite des fluctuations du change, et le reclassement de montants des actifs liés à l'aménagement des décharges aux actifs liés aux décharges, sont les principaux facteurs expliquant l'augmentation. Les actifs liés à l'aménagement des décharges au Canada se composent principalement des sommes engagées pour aménager un site de remplacement pour notre décharge de Calgary. En avril 2011, au terme de notre processus d'appel, le Sub Division Development Appeals Board de la Ville de Calgary nous a accordé une prolongation du permis d'exploitation de notre décharge de Calgary jusqu'au 30 juin 2013. En conséquence, certains coûts liés à la construction des décharges et à l'obtention de permis, engagés pour ce site en particulier et totalisant environ 2 200 \$, qui étaient présentés dans les actifs liés à l'aménagement des décharges, ont été reclassés dans les actifs liés aux décharges.

Immobilisations

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	5 465 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(16 134) \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	21 599 \$

La diminution enregistrée dans le secteur canadien découle de l'amortissement, pour environ 39 400 \$, et des fluctuations du change, pour environ 13 100 \$, dépassant les ajouts aux immobilisations, le capital acquis et les variations du fonds de roulement, pour environ 32 900 \$, 1 000 \$ et 3 000 \$, respectivement.

L'augmentation des immobilisations de notre secteur américain est attribuable aux ajouts aux immobilisations et aux actifs acquis dans le cadre d'une acquisition, déduction faite des ajustements apportés aux acquisitions de périodes précédentes, pour environ 44 100 \$ et 38 500 \$, respectivement, qui ont dépassé l'amortissement, totalisant environ 58 400 \$.

Les ajouts aux immobilisations, dans les deux secteurs, ont avant tout été effectués pour soutenir la croissance interne et le matériel des décharges, le reste étant attribuable au maintien de notre portefeuille d'actifs et d'infrastructure courant. Les cessions d'éléments d'actifs expliquent le reste de la variation.

Actifs liés aux décharges

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(21 805) \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(16 478) \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	(5 327) \$

Les actifs liés aux décharges ont diminué d'une période à l'autre. L'amortissement, y compris l'amortissement attribuable aux obligations liées à la mise hors service capitalisées relatives aux décharges, d'environ 64 000 \$ et l'incidence du change, d'environ 9 700 \$, a dépassé les ajouts, y compris les ajouts aux obligations liées à la mise hors service, d'environ 48 800 \$. Le reclassement d'actifs liés à l'aménagement des décharges dans les actifs liés aux décharges, ainsi que d'autres variations hors trésorerie, expliquent le reste de cette variation.

En outre, les ajouts au Canada ont totalisé environ 11 500 \$, excluant les ajouts aux obligations liées à la mise hors service d'environ 5 000 \$. Les ajouts dans le secteur canadien ont porté sur l'aménagement des cellules de nos décharges et des sites d'enfouissement, principalement à nos décharges de Lachenaie, de Ridge, de Coronation et de Winnipeg. L'amortissement et l'incidence du change ont totalisé 35 200 \$ et plus que surpassé les ajouts aux actifs liés aux décharges.

Aux États-Unis, les ajouts ont porté principalement sur l'aménagement des cellules à notre décharge de Seneca Meadows, pour environ 28 200 \$, excluant les ajouts aux obligations liées à la mise hors service, d'environ 4 100 \$. L'amortissement, y compris l'amortissement des obligations liées à la mise hors service, a entièrement contrebalancé les ajouts, pour un montant d'environ 38 500 \$. Le reste de la variation est attribuable à des variations hors trésorerie.

Insuffisance du fonds de roulement

Variation – Données consolidées au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	35 442 \$
Variation – Canada au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	22 828 \$
Variation – États-Unis au 30 septembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010	12 614 \$

La diminution de l'insuffisance du fonds de roulement de notre secteur canadien s'explique par la diminution des charges à payer, pour environ 13 300 \$, par la diminution des impôts sur les bénéfices à payer, pour environ 4 100 \$, et par la diminution des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, pour environ 6 100 \$. La baisse des charges à payer s'explique par la diminution des charges à payer au titre de la rémunération à base d'actions découlant des variations de la juste valeur des options sur actions, ainsi que par la diminution des charges à payer au titre des immobilisations et actifs liés aux décharges et des honoraires en raison du calendrier des dépenses. La diminution des impôts sur les bénéfices à payer est due au fait que les sommes versées au troisième trimestre de 2011 dépassaient le cumul annuel des charges à payer. La diminution des charges à payer au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges s'explique essentiellement par le calendrier des dépenses.

La diminution de l'insuffisance du fonds de roulement aux États-Unis s'explique par l'augmentation des débiteurs, pour environ 18 000 \$, partiellement contrebalancée par l'augmentation des créditeurs, pour environ 7 900 \$. L'augmentation des débiteurs est expliquée en détail plus haut, et l'augmentation des créditeurs est principalement attribuable au calendrier des paiements pour les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

Présentation du capital-actions en circulation

	30 septembre 2011	
	Actions	\$
Actions ordinaires	120 117	1 853 297
Actions restreintes	(252)	(5 353)
Total de l'apport en capitaux propres	119 865	1 847 944

	25 octobre 2011	
	Actions	\$
Actions ordinaires	119 858	1 848 979
Actions restreintes	(252)	(5 353)
Total de l'apport en capitaux propres	119 606	1 843 626

Variation du capital-actions découlant du reclassement de titres par la société

Le 29 mars 2011, dans le cadre du reclassement de 10 906 actions ordinaires détenues par TC Carting III, L.L.C., une société affiliée de Thayer | Hidden Creek Partners, L.L.C., la société a acheté 1 000 actions ordinaires auprès des placeurs du reclassement de titres, au prix de 23,50 \$ par action, soit le prix offert. Les actions ordinaires achetées ont été annulées; elles ne sont plus en circulation.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Avec prise d'effet le 19 août 2011, nous avons entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 4 000 de nos actions ordinaires. Les rachats sont limités à un maximum de 47,833 actions par jour à la Bourse de Toronto. Une fois par semaine, nous sommes autorisés à racheter un lot d'actions ordinaires pouvant excéder la limite de rachat quotidienne, à condition que le lot ne soit pas détenu par un initié. Toutes les actions rachetées seront annulées. Pour la période comprise entre le 19 août 2011 et le 30 septembre 2011, environ 709 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un coût total de 15 556 \$. Au 25 octobre 2011, 259 actions ordinaires supplémentaires ont été rachetées aux fins d'annulation.

Capitaux propres

Nous sommes autorisés à émettre en série un nombre illimité d'actions ordinaires, d'actions spéciales et d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à une voix par action ordinaire détenue et aux dividendes que peut fixer à l'occasion le conseil d'administration. Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à leur quote-part du solde des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société, sous réserve des droits des porteurs d'autres catégories d'actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires.

Actions spéciales

Les porteurs d'actions spéciales ont droit à une voix par action spéciale détenue. Les actions spéciales ne confèrent pas le droit de toucher des dividendes ni de recevoir le solde des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société. Le 31 décembre 2010, toutes les actions spéciales ont été rachetées dans le cadre d'un échange de la totalité des APP contre des actions ordinaires de la société.

Actions privilégiées

Il n'y a aucune action privilégiée en circulation. Chaque série d'actions privilégiées est assortie des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions établis par le conseil d'administration avant leur émission. Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas de droit de vote, mais ils ont priorité de rang sur les porteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne le solde des biens et des actifs advenant la dissolution ou la liquidation de la société.

Part des actionnaires sans contrôle

Le 31 décembre 2010, toutes les APP en circulation avaient été échangées contre des actions ordinaires de la société.

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Obligations contractuelles	30 septembre 2011				
	Total	Échéances			
À moins de 1 an		De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes à long terme (tranches à court terme et à long terme)	1 316 598 \$	1 500 \$	377 598 \$	828 500 \$	109 000 \$
Intérêts sur la dette à long terme ⁶	172 643	12 144	96 289	6 300	57 910
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, montant non actualisé	588 620	6 223	25 100	17 435	539 862
Swaps de taux d'intérêt	8 424	4 123	4 301	-	-
Swaps sur marchandises	313	150	163	-	-
Contrats de couverture liés au change	8 415	8 415	-	-	-
Contrats de location-exploitation	49 523	11 967	15 800	11 544	10 212
Autres obligations à long terme	20 214	-	-	20 214	-
Total des obligations contractuelles	2 164 750 \$	44 522 \$	519 251 \$	883 993 \$	716 984 \$

Note :

6. La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et à taux variable. Les intérêts sur les emprunts à taux variable sont calculés selon les emprunts et les taux d'intérêt en vigueur au 30 septembre 2011. Pour tous les instruments d'emprunt à long terme à taux fixe, les intérêts sont calculés pendant la période à courir jusqu'à l'échéance.

Dettes à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails de nos facilités de crédit à long terme au 30 septembre 2011.

Facilités de crédit à long terme canadiennes – en dollars canadiens	Emprunt disponible	Prélèvement sur la facilité de crédit		Capacité disponible
		de crédit	Lettres de crédit	
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	525 000 \$	332 000 \$	55 725 \$	137 275 \$
Facilités de crédit à long terme américaines – en dollars américains				
Facilité de crédit renouvelable	1 122 500 \$	828 500 \$	143 655 \$	150 345 \$
Obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides à vue et assorties de taux d'intérêt variables (« obligations industrielles ») ⁷	194 000 \$	109 000 \$	- \$	85 000 \$
Autres	3 701 \$	3 701 \$	- \$	- \$

Note :

7. Conformément aux conditions de la convention sous-jacente, les montants prélevés à même les obligations industrielles disponibles à taux d'intérêt variable serviront en règle générale à rembourser les avances sur la facilité de crédit renouvelable américaine. Cependant, les montants prélevés à même les obligations industrielles disponibles à taux d'intérêt variable nous obligent à émettre des lettres de crédit d'un montant égal au capital de ces prélèvements.

Ratio de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément aux dispositions des facilités de crédit canadienne et américaine)

Au 30 septembre 2011, le ratio de la dette à long terme financée par emprunts par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

	30 septembre 2011		31 décembre 2010	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA	1,83	3,24	1,91	3,20
Ratio maximal de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA ⁸	3,00	4,00	3,00	4,00

Note :

8. Notre facilité de crédit à long terme américaine exclut la possibilité pour IESI de verser des dividendes si le ratio de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA ajusté est supérieur à 3,9 fois.

Facilité canadienne

Le 30 septembre 2011, les avances sur la facilité canadienne s'élevaient à 332 000 \$ CA, et les lettres de crédit totalisaient environ 55 700 \$ CA. La capacité disponible au 30 septembre 2011, compte non tenu de l'option d'extension, était d'environ 137 300 \$ CA, et notre ratio de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité canadienne) était de 1,83 fois.

Nous avons augmenté de 7 000 \$ CA le montant des prélèvements sur la facilité canadienne depuis le 31 décembre 2010. Cette augmentation était destinée principalement au règlement des dividendes accumulés et des impôts sur les bénéfices à payer, au paiement des montants dus au titre de la rémunération des dirigeants pour 2010 et aux rachats d'actions. Nous avons affecté les flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires à nos emprunts sur la facilité canadienne.

Avec prise d'effet le 15 juillet 2011, nous avons modifié la structure de prix de notre facilité canadienne. Les prix pour les avances sur la facilité ont diminué de 62,5 points de base. Les prix varient du taux préférentiel bancaire majoré de 50 à 175 points de base pour les emprunts au taux préférentiel et du taux des acceptations bancaires majoré de 150 à 275 points de base pour les emprunts aux taux des acceptations bancaires. Les prix pour les lettres de crédit financières ont diminué de montants similaires et varient de 150 à 275 points de base. La commission d'engagement a diminué de l'ordre de 15 à 17,5 points de base, et les prix varient de 37,5 à 68,8 points de base, alors que les lettres de crédit non financières ont diminué de l'ordre de 41,3 à 41,7 points de base. Toutes les autres modalités importantes demeurent inchangées.

Facilité américaine

Le 30 septembre 2011, les avances sur la facilité américaine s'élevaient à 828 500 \$, et les lettres de crédit totalisaient environ 143 700 \$. La capacité disponible en vertu de la facilité au 30 septembre 2011, compte non tenu de l'option d'extension, était d'environ 150 300 \$, et notre ratio de la dette financée par emprunts par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini et calculé conformément à notre facilité américaine) était de 3,24 fois.

L'augmentation des prélèvements sur la facilité américaine depuis le 31 décembre 2010 se chiffre au total à 67 500 \$; elle correspond en partie à l'achat de 1 000 actions dans le cadre du reclassement de titres, pour un coût de 23 500 \$. Par ailleurs, nous avons procédé depuis le début de l'exercice considéré à des acquisitions complémentaires, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 135 900 \$. Ces montants ont été en partie contrebalancés par l'affectation des flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires au remboursement de la dette.

Avec prise d'effet le 7 juillet 2011, nous avons conclu une deuxième facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « facilité américaine »). La modification de la facilité américaine s'est traduite par une augmentation de l'engagement total, qui est passé de 1 250 000 \$ à 1 377 500 \$. Le montant disponible aux termes de la facilité américaine a augmenté de 45 000 \$, passant de 1 077 500 \$ à 1 122 500 \$, et la société dispose d'une option d'extension pour un montant de 255 000 \$. Les clauses restrictives financières demeurent essentiellement inchangées. Toutefois, la facilité américaine modifiée permet un ratio maximal de la dette à long terme totale par rapport au BAIIA sur quatre trimestres consécutifs de 4,5 fois et un ratio maximal de la dette garantie de premier rang par rapport au BAIIA sur quatre trimestres consécutifs de 3,5 fois advenant que la société mère, Progressive Waste Solutions Ltd., emprunte un montant minimal de 150 000 \$ et qu'elle prête ce montant à IESI. En outre, la restriction qui empêche IESI de payer des dividendes si son ratio de la dette à long terme par rapport au BAIIA excède 3,9 fois sera modifiée de façon à ce que ce ratio passe à 4,4 fois advenant qu'IESI reçoive des montants à même les emprunts de la société mère. La facilité américaine modifiée a également été modifiée pour permettre à IESI de se conformer à l'exigence de maintenir des couvertures de taux d'intérêt à taux fixes pour au moins 40 % de sa dette à long terme totale, dans la mesure où ses couvertures de taux d'intérêt en vigueur ne sont pas inférieures de plus de 10 000 \$ à l'exigence de 40 % en matière de couverture, laquelle fait l'objet d'un test trimestriellement.

Les prix sur les avances sur la facilité ont diminué de 75 points de base. Les prix varient de 175 à 250 points de base au-delà du TIOL pour les emprunts au TIOL et de 75 à 150 points de base au-delà du taux préférentiel bancaire pour les avances au taux préférentiel. Les prix sur les lettres de crédit financières varient de 175 à 250 points de base, ce qui représente une diminution de 75 points de base par rapport aux prix précédents. Des frais de façade de 12,5 points de base sur les lettres de crédit financières sont payables à tous les niveaux de prix. La commission d'engagement a diminué de 12,5 points de base et varie de 25 à 50 points de base. Toutes les autres modalités importantes demeurent inchangées.

Ratio de la dette à long terme par rapport au BAIIA ajusté pro forma^(A)

Notre ratio de la dette à long terme par rapport au BAIIA ajusté pro forma^(A), calculé sur une base combinée et selon le maintien de la parité de change, est de 2,60 fois.

Fonds de roulement

Au 30 septembre 2011, notre fonds de roulement consolidé affichait une insuffisance d'environ 16 700 \$. Nous avons l'habitude de mener nos activités avec une insuffisance du fonds de roulement. Notre trésorerie générale gère activement le fonds de roulement disponible de la société; elle a notamment pour mandat de réduire le nombre de jours pendant lesquels les débiteurs sont en souffrance, de gérer activement les paiements à nos fournisseurs et de limiter le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse pour réduire les avances sur la dette à long terme. Malgré l'insuffisance de notre fonds de roulement, nous conservons une bonne capacité à tirer des flux de trésorerie de notre exploitation. Nous considérons par ailleurs que nous avons accès, dans le cadre de nos facilités de crédit, à des fonds suffisants à court terme pour répondre à nos besoins en fonds de roulement. Se reporter à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion pour un complément d'analyse sur nos besoins de liquidités à long terme.

Risques et restrictions

Une tranche de nos deux facilités de crédit renouvelables ainsi qu'une tranche de nos obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt qui sont exposés aux fluctuations du taux bancaire préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Certains montants prélevés sur notre facilité de crédit américaine, de 458 500 \$, sur notre facilité renouvelable canadienne, de 332 000 \$ CA, et sur nos obligations industrielles, de 64 000 \$, sont exposés au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable ferait varier les intérêts débiteurs annualisés, respectivement, de 4 585 \$, de 3 320 \$ CA et de 640 \$. Une augmentation ou une diminution des intérêts débiteurs dans le secteur canadien se répercuterait directement sur la charge d'impôts exigibles. Ainsi, une hausse de 3 320 \$ CA des intérêts débiteurs réduirait la charge d'impôts exigibles d'environ 1 000 \$ CA. À l'heure actuelle, le secteur américain dispose de pertes pouvant être reportées en avant en déduction de bénéfiques qui seraient autrement imposables. En conséquence, des augmentations de 4 585 \$ et de 640 \$ des intérêts débiteurs feraient baisser la charge d'impôts reportés d'environ 1 900 \$. Le fait que les intérêts débiteurs sont inversement proportionnels à la charge d'impôts exigibles et à la charge d'impôts reportés demeure vrai pour les secteurs canadien et américain, advenant une baisse des taux d'intérêt.

En vertu des conditions liées à notre débenture, à nos facilités de crédit renouvelables et à nos obligations industrielles (collectivement les « facilités »), nous sommes tenus de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait entraîner un cas de défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu au remboursement anticipé de la dette sous-jacente. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité des facilités. Compte tenu de notre rendement actuel et de notre rendement futur, nous prévoyons refinancer la totalité de ces facilités à leur date d'échéance respective ou avant.

Les facilités sont assorties de clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses restreignent, notamment, notre capacité de contracter de nouveaux emprunts, de grever nos biens d'un privilège ou d'une quelque autre charge, de verser des dividendes sur les actions au-delà de certains niveaux, d'effectuer d'autres paiements, placements, emprunts ou garanties, de vendre ou céder par quelque autre moyen des actifs, ou encore de fusionner avec une autre entité ou de se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui nous obligent à observer certains ratios financiers et à nous soumettre à certains tests visant à évaluer notre situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait entraîner le devancement du remboursement. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

Couvertures sur le carburant, swaps de taux d'intérêt et couvertures du change

Couvertures sur le carburant – Secteurs américains

Date de conclusion	Montant nominal (gallons par mois – en gallons)	Prix du diesel payé (en dollars)	Variable du prix du diesel reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Octobre 2008	62 500	3,69 \$	Indice du carburant diesel	Juillet 2009	Octobre 2013
Juin 2009	335 000	2,17 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Juin 2009	170 000	2,31 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Décembre 2012
Juin 2009	165 000	2,28 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Mai 2012
Juin 2009	170 000	2,34 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2013	Mai 2013
Mai 2011	165 000	3,01 \$	Indice du mazout NYMEX	Juin 2011	Décembre 2011
Mai 2011	165 000	3,03 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Mai 2012
Mai 2011	330 000	3,01 \$	Indice du mazout NYMEX	Juin 2012	Décembre 2012

Couvertures sur le carburant – Secteurs canadiens

Date de conclusion	Montant nominal (litres par mois – en litres)	Prix du diesel payé (en dollars canadiens)	Variable du prix du diesel reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Septembre 2009	325 000	0,62 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Septembre 2009	162 500	0,65 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Juin 2012
Octobre 2009	325 000	0,62 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2011	Décembre 2011
Octobre 2009	162 500	0,65 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Juin 2012
Mai 2011	300 000	0,77 \$	Indice du mazout NYMEX	Juillet 2011	Décembre 2011
Mai 2011	625 000	0,77 \$	Indice du mazout NYMEX	Janvier 2012	Juin 2012
Mai 2011	950 000	0,78 \$	Indice du mazout NYMEX	Juillet 2012	Décembre 2012

Swaps de taux d'intérêt

Date de conclusion	Montant nominal	Taux d'intérêt fixe payé (majoré de la marge applicable)	Taux d'intérêt variable reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Avril 2005	25 000 \$	4,73 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	50 000 \$	4,79 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	35 000 \$	4,89 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2012
Mars 2009	10 000 \$	1,72 %	0,25 %	Mars 2009	Janvier 2012
Octobre 2010	160 000 \$	1,07 %	0,22 %	Novembre 2010	Juillet 2014
Mars 2011	60 000 \$	1,61 %	0,22 %	Avril 2011	Juillet 2014
Juin 2011	30 000 \$	1,13 %	0,22 %	Juillet 2011	Juillet 2014

Contrats de change

Date de conclusion	Achat de dollars américains	Taux de change	Date d'entrée en vigueur
Janvier 2011	4 215 \$	0,9965 \$	14 octobre 2011
Janvier 2011	4 200 \$	0,9999 \$	13 janvier 2012

Notation des titres et de la situation de trésorerie

Notre accès au financement dépend, entre autres, de conditions de marché favorables et du maintien de cotes de crédit appropriées à long terme. Plusieurs facteurs, y compris l'augmentation des niveaux de la dette, la baisse des bénéfices et de la demande de nos clients, une concurrence accrue, une détérioration de la conjoncture économique et des activités commerciales et une publicité négative peuvent avoir une incidence négative sur nos cotes de crédit. Toute révision à la baisse de ces cotes de crédit peut nous empêcher d'avoir accès aux marchés des emprunts, entraîner une augmentation du taux de nos emprunts ou réduire notre capacité à signer des swaps de taux d'intérêt (nécessaires en vertu des modalités de notre facilité de crédit américaine), nous empêcher de conclure des swaps de marchandises pour couvrir une partie du carburant diesel consommé dans le cadre de nos activités ou nous empêcher de conclure des contrats de change pour couvrir les dividendes payés entre le Canada et les États-Unis.

Les paragraphes suivants décrivent les cotes de crédit qui ont été attribuées à notre débenture canadienne garantie de premier rang, série B, et à notre facilité de crédit américaine par des agences de notation.

Notations au Canada

Le 30 septembre 2011, DBRS a confirmé sa notation de BBB (faible) sur notre débenture canadienne garantie de premier rang, série B.

Notations aux États-Unis

Le 30 septembre 2011, S&P a révisé sa notation pour la porter à BB+ avec perspective positive. La notation Ba2 avec perspective stable de Moody's a été mise à jour le 12 octobre 2011.

Flux de trésorerie

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Rentrées (sorties) de fonds liées aux :						
Activités d'exploitation	133 203 \$	47 958 \$	85 245 \$	280 489 \$	173 194 \$	107 295 \$
Activités d'investissement	(96 196) \$	(93 757) \$	(2 439) \$	(255 671) \$	(196 392) \$	(59 279) \$
Activités de financement	(31 287) \$	44 460 \$	(75 747) \$	(20 131) \$	25 639 \$	(45 770) \$

Activités d'exploitation

Trimestre et période de neuf mois

À l'exclusion de l'amortissement et des gains nets sur la vente d'immobilisations, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont affiché une hausse d'approximativement 26 800 \$ au cours du trimestre. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une hausse de la charge d'impôts exigibles d'environ 2 100 \$. La baisse d'approximativement 2 500 \$ des intérêts sur la dette à long terme a également contribué à la hausse d'un trimestre à l'autre. Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont fourni approximativement 56 900 \$ aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La hausse du bénéfice d'exploitation tient aux acquisitions complémentaires et à la croissance interne, tout comme l'augmentation des impôts en espèces à l'égard de nos activités au Canada. La baisse des intérêts sur la dette à long terme tient essentiellement aux modifications que nous avons apportées à nos facilités au Canada et aux États-Unis en juillet 2011. Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont constitué une importante source de trésorerie sur une base comparable, ce qui tient essentiellement à une importante utilisation de trésorerie au troisième trimestre de l'exercice suivant notre acquisition de WSI.

Depuis le début de l'exercice, l'acquisition de WSI a eu une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. À l'exclusion de l'amortissement et des gains nets sur la vente d'immobilisations, le bénéfice d'exploitation a augmenté d'approximativement 125 800 \$. La hausse d'approximativement 14 400 \$ et 10 600 \$, respectivement, des intérêts sur la dette à long terme et de la charge d'impôts exigibles a partiellement contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation. La hausse des intérêts débiteurs et des impôts en espèces découle principalement de notre acquisition de WSI, d'acquisitions complémentaires et de la croissance interne. Le reste de la hausse tient aux variations du fonds de roulement, qui sont décrites à la rubrique « Situation financière – Insuffisance du fonds de roulement » du présent rapport de gestion.

Activités d'investissement

Trimestre et période de neuf mois

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté d'environ 2 400 M\$ au cours du trimestre considéré. Bien que les dépenses relatives aux acquisitions aient diminué d'environ 21 600 \$, les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges ont excédé celles du trimestre correspondant d'environ 10 900 \$. En outre, le fait que le produit tiré du dessaisissement de certaines activités et actifs, aux termes de l'entente conclue par voie de consentement avec le Bureau canadien de la concurrence en 2010, ne se soit pas répété a contribué aux sorties de fonds additionnelles d'approximativement 12 100 \$ pour l'exercice considéré. L'augmentation des dépenses en immobilisations et des investissements liés aux décharges est décrite en détail à la rubrique « Autres mesures du rendement – Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges » du présent rapport de gestion.

Les sorties de fonds pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré ont augmenté d'approximativement 59 300 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les dépenses liées aux acquisitions ont excédé d'environ 14 500 \$ celles de la période correspondante de l'exercice précédent et les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges ont augmenté d'approximativement 32 100 \$. Comme il est décrit ci-dessus pour le trimestre considéré, les dessaisissements de l'exercice précédent expliquent le reste de l'augmentation des sorties de fonds comparatives. Les dépenses en immobilisations et les investissements liés aux décharges sont décrits en détail à la rubrique « Autres mesures du rendement – Acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges » du présent rapport de gestion.

Activités de financement

Trimestre et période de neuf mois

Les sorties de fonds liées aux activités de financement d'un trimestre à l'autre ont augmenté d'environ 75 700 \$. L'augmentation des sorties de fonds tient au recul des emprunts d'environ 59 500 \$ et à l'affectation d'un montant approximatif de 15 600 \$ au rachat de nos actions ordinaires. Certains changements additionnels sont également survenus au cours du trimestre, y compris un recul d'environ 10 100 \$ des dépenses relatives aux frais de financement reportés, partiellement contrebalancé par une baisse d'environ 3 700 \$ du produit tiré de l'exercice d'options sur actions, le rachat de nouvelles actions restreintes pour approximativement 3 000 \$ et la hausse d'environ 4 200 \$ des versements de dividendes aux actionnaires. La diminution des dépenses relatives aux frais de financement reportés tient au fait que la modification et le retraitement de l'ensemble de nos facilités canadienne et américaine relativement à la conclusion de l'acquisition de WSI ne se sont pas reproduits au cours de l'exercice considéré. L'exercice d'options sur actions ne relève pas de nous, mais représente l'exercice d'options que nous avons prises en charge lors de l'acquisition de WSI. L'augmentation des achats d'actions restreintes tient aux attributions effectuées au cours de la période considérée à des fins de fidélisation et d'encouragement de certains membres de la direction. Finalement, les versements de dividendes ont augmenté au cours de l'exercice considéré puisque les actions émises aux actionnaires de WSI n'ont pas été émises avant la date de clôture des registres le 30 juin 2010. Les rachats d'actions survenus au cours de l'exercice considéré contrebalancent en partie la hausse comparative des dividendes versés.

Depuis le début de l'exercice, la trésorerie affectée aux activités de financement a augmenté d'approximativement 45 800 \$. Les rachats d'actions au cours de l'exercice considéré totalisent environ 39 100 \$, comparativement à néant pour l'exercice précédent. La hausse des sorties de fonds tient essentiellement à l'augmentation d'environ 12 600 \$ des versements de dividendes ainsi qu'à des rachats d'actions.

Estimations comptables critiques

Généralités

Notre rapport de gestion est fondé sur l'information tirée de nos états financiers, lesquels ont été dressés conformément aux PCGR des États-Unis. Aux fins de l'établissement de nos états financiers, nous devons effectuer des estimations et porter des jugements qui ont des répercussions sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés et, le cas échéant, sur la présentation d'information sur les actifs et les passifs éventuels. Nous évaluons régulièrement nos estimations, y compris celles qui sont liées aux éléments nécessitant l'exercice d'un jugement important ou qui sont autrement assujetties à un degré intrinsèque d'incertitude. Ces éléments comprennent notamment les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les actifs liés aux décharges, l'écart d'acquisition, les impôts sur les bénéfices reportés, les réserves pour réclamations en cas d'accident et d'autres éléments liés à nos activités qui nécessitent notre jugement. Nos estimations se fondent sur des données historiques, sur les tendances observées relativement à certains éléments, ainsi que sur les informations ou les évaluations et les autres hypothèses diverses qui, selon nous, sont raisonnables dans les circonstances et qui constituent le fondement sur lequel nous prenons des décisions concernant la valeur comptable de l'actif et du passif qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations.

Nous sommes d'avis que nous avons recours à des estimations importantes aux fins des calculs comptables liés aux éléments décrits ci-après.

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Nous retenons diverses hypothèses au moment d'établir les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, notamment en ce qui concerne les estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture, les hypothèses dont se seraient servis des participants au marché pour établir leurs propres estimations (dont le taux d'inflation, les majorations de prix et les incertitudes inhérentes au calendrier des travaux), la cote de crédit de la société, le taux d'intérêt sans risque, la conjoncture économique et financière, les estimations de la capacité d'enfouissement des décharges, le calendrier des dépenses en immobilisations, ainsi que la surveillance et la réglementation de la part des organes gouvernementaux.

Des révisions importantes, à la hausse ou à la baisse, des estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et à la surveillance ou des hypothèses sur lesquelles se seraient appuyés des participants au marché pour parvenir à ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, toutes choses étant égales par ailleurs. Les matériaux utilisés, dont le prix est fonction du cours des matières premières et, notamment, des cours du carburant ou d'autres marchandises, et dont la valeur varie selon des facteurs ou conditions multiples liés au marché, pourraient faire augmenter ou baisser les estimations des coûts d'ingénierie. Les révisions à la hausse ou à la baisse des estimations de coûts sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la décharge accepte les déchets. Cependant, les révisions à la hausse des coûts estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté, tandis que les révisions à la baisse sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Nos estimations de coûts sont fondées sur des techniques d'actualisation. Ainsi, une diminution du taux d'intérêt sans risque ou de notre différentiel du taux d'intérêt sur le taux d'intérêt sans risque, ou des deux, entraînerait une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Inversement, une augmentation donnerait lieu à une diminution des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Des fluctuations de n'importe laquelle de ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Une diminution ou une augmentation du taux d'inflation prévu donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Une variation des hypothèses formulées relativement au taux d'inflation pourrait avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Des estimations de la capacité d'enfouissement des décharges sont arrêtées au moins une fois l'an à partir des informations fournies par des ingénieurs indépendants ou des arpenteurs, lesquelles sont revues par des cadres ayant les connaissances et le savoir-faire appropriés. Une augmentation des estimations de capacité d'enfouissement des décharges découlant de révisions apportées aux permis ou à la conception des décharges ou de révisions apportées aux hypothèses sur la capacité d'enfouissement autorisée ou sur le compactage des déchets ne se répercuterait pas sur les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, mais aurait en revanche une incidence sur la comptabilisation des charges pour les périodes ultérieures. Toutes choses étant égales par ailleurs, les charges de désactualisation, qui sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, augmentent sur la durée de vie du site, ce qui viendrait réduire le BAIIA ajusté^(A). La charge d'amortissement des décharges diminuera d'un montant équivalent. L'inverse s'appliquerait également dans le cas d'une révision à la baisse des estimations de capacité. Des variations dans les estimations de capacité d'enfouissement des décharges pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur nos résultats d'exploitation.

La révision du calendrier des dépenses ou une modification des types de dépenses ou des périodes de surveillance établis en vertu de la surveillance et des règlements gouvernementaux pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Si les échéances devaient être devancées, les estimations constatées en ce qui concerne les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges augmenteraient. Des modifications apportées aux règles de surveillance et aux réglementations gouvernementales pourraient aussi faire augmenter ou diminuer les coûts estimatifs et en modifier les échéances, ou encore donner lieu à une révision à la hausse ou à la baisse des estimations de capacité en raison de la prolongation ou du raccourcissement de la durée de validité des permis. Un changement provenant du gouvernement qui rendrait inactif le permis d'exploitation d'une décharge entraînerait une comptabilisation accélérée des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, ce qui ferait augmenter les montants inscrits au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, augmentation qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par la concurrence ou une importante hausse des coûts ne puissent être neutralisées par la majoration du tarif de déversement et qu'elles nuisent à la rentabilité de nos décharges ou à la capacité d'assurer la continuité de leur exploitation.

Lorsque les décharges approchent de leur fin de vie utile, ce qui est le cas de notre décharge de Calgary, toute révision des estimations peut avoir une incidence importante sur les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, car la période des dépenses finales est plus courte par rapport à nos autres sites d'enfouissement.

Actifs liés aux décharges

À l'instar des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, le calcul du taux d'amortissement des actifs liés aux décharges nous amène à formuler des hypothèses, notamment sur les estimations techniques relatives aux matériaux et à la main-d'œuvre requis pour construire une décharge, sur l'inflation, sur les estimations de capacité des décharges, ainsi que sur la surveillance et les règlements gouvernementaux.

Des révisions apportées à l'une quelconque de nos estimations et, notamment, aux matériaux utilisés dont le prix dépend du cours des marchandises, une évolution de la conjoncture ou des conditions socio-économiques qui se répercuterait sur le taux d'inflation, des révisions apportées aux permis ou à la conception des décharges ou aux hypothèses sur la capacité d'enfouissement autorisée ou sur le compactage des déchets qui se répercuteraient sur les estimations de capacité d'enfouissement, ou encore un changement de gouvernement ou un changement instauré par un gouvernement qui se répercuterait sur les estimations de coûts de construction estimatifs ou de capacité, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Des révisions à la hausse des coûts estimatifs ou à la baisse des capacités d'enfouissement estimatives entraîneraient une augmentation des charges d'amortissement des actifs liés aux décharges sur les périodes à venir, mais n'auraient pas d'incidence immédiate sur les actifs liés aux décharges capitalisés, à moins qu'il ne soit déterminé que la valeur de l'actif a subi une diminution. Une charge d'amortissement plus élevée serait alors constatée sur un délai plus court en vue de rendre compte de la vie raccourcie du site. Des changements venant réduire les coûts estimatifs ou augmenter les estimations de capacité d'enfouissement produiraient l'effet contraire.

Le coût capitalisé des actifs liés aux décharges comprend des sommes engagées relativement au développement, à l'extension et à l'obtention des permis d'exploitation des décharges, en plus des intérêts capitalisés, lesquels sont immobilisés sur la période au cours de laquelle les décharges sont en partie inutilisées parce que des travaux de construction y sont en cours. Ces sommes sont amorties sur la période au cours de laquelle les décharges reçoivent des déchets, et toute révision des estimations de capacité d'enfouissement se répercuterait sur la période d'amortissement de ces coûts. Un changement gouvernemental rendant le permis d'une décharge inactif donnerait lieu à la comptabilisation d'une charge de dépréciation à l'égard des actifs liés aux décharges, charge qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par la concurrence ou une importante hausse des coûts ne puissent être neutralisées par la majoration du tarif de déversement et qu'elles nuisent à la rentabilité des décharges ou à la capacité d'assurer la continuité de leur exploitation.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et il est soumis à des tests de dépréciation une fois par année, ou plus fréquemment lorsque surviennent des événements ou des circonstances à la suite desquels il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation soit devenue inférieure à sa valeur comptable. Citons, à titre d'exemples, les situations ou événements suivants : un changement défavorable important dans l'environnement juridique ou le contexte économique; une action ou évaluation défavorable d'une autorité de réglementation; une concurrence imprévue; la perte de membres clés du personnel; le fait qu'on s'attend à ce qu'il soit plus probable qu'improbable qu'une fraction importante ou la totalité d'une unité d'exploitation sera vendue ou cédée par quelque autre moyen; l'application d'un test à un groupe d'actifs important d'une unité d'exploitation pour déterminer s'il a subi une réduction de valeur ou une dépréciation ou encore la constatation d'une dépréciation d'écart d'acquisition par une filiale qui constitue une composante de l'unité d'exploitation. L'écart d'acquisition n'est pas soumis à un test de dépréciation lorsque les actifs et les passifs qui constituent l'unité d'exploitation n'ont pas changé de façon importante depuis la dernière détermination de la juste valeur, lorsque la dernière détermination de la juste valeur a abouti à un montant qui excédait substantiellement la valeur comptable de l'unité d'exploitation et lorsque, selon une analyse des événements qui se sont produits et des situations qui ont changé depuis la dernière détermination de la juste valeur, il est très peu probable qu'une nouvelle détermination de la juste valeur aboutisse à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité d'exploitation. La société a défini ses unités d'exploitation comme correspondant à ses secteurs d'exploitation, et le montant de l'écart d'acquisition attribué à chacune ainsi que la méthode utilisée pour effectuer ces

attributions ont été les mêmes d'une période à l'autre. Par suite de l'acquisition de WSI au troisième trimestre de 2010, les activités d'exploitation de WSI au Canada ont été intégrées à notre secteur canadien et ses activités d'exploitation aux États-Unis, à notre secteur du sud des États-Unis.

Un test de dépréciation comporte deux étapes. Au cours de la première étape, nous devons comparer la juste valeur de nos unités d'exploitation avec leur valeur comptable. Si la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de cette unité n'est pas considéré comme ayant perdu de la valeur. Cependant, si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité est comparée à sa valeur comptable afin de mesurer la perte de valeur, s'il en est. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée de la même façon que pour un écart d'acquisition lié à un regroupement d'entreprises, à savoir que l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les montants inscrits au titre de son actif et de son passif constitue la juste valeur de son écart d'acquisition. La juste valeur représente le montant pour lequel un élément peut être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération réelle entre parties consentantes, soit dans un contexte autre que celui d'une vente forcée ou d'une liquidation. Pour déterminer la juste valeur, nous suivons généralement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Nous tenons compte aussi d'autres méthodes d'évaluation de la juste valeur. Ainsi, nous comparons les justes valeurs établies selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs à celles obtenues par d'autres méthodes d'évaluation de la juste valeur, dont l'ensemble ou une partie des suivantes, à savoir la multiplication du BAIIA ajusté^(A) par un multiplicateur de marché, des offres d'éventuelles parties à un litige, le cas échéant, ou des expertises. Dans certains cas, il peut être plus approprié d'avoir recours à une autre méthode d'évaluation de la juste valeur. Ainsi, si la valeur de notre entreprise venait à diminuer en raison de l'érosion du cours de nos actions ou si notre BAIIA ajusté^(A) devait diminuer par suite d'une récession, d'une perte d'affaires ou de la perte d'un permis d'exploitation, l'écart d'acquisition pourrait subir une perte de valeur, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Test annuel – 30 avril 2011

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel le 30 avril 2011, ce qui nous a permis de déterminer que la juste valeur de nos unités d'exploitation au Canada et dans le sud des États-Unis dépassait de beaucoup leur valeur comptable. Nous utilisons la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche marché pour déterminer la juste valeur. L'approche marché utilise le cours des actions de la société et des multiples des produits moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs pour établir la juste valeur. La méthode des flux de trésorerie actualisés a recours à différentes hypothèses, à l'égard notamment de la croissance des produits, des dépenses en immobilisations et des investissements liés aux décharges, des marges, des acquisitions, de la ventilation des charges du siège social, ainsi que des taux d'imposition et d'actualisation. Les principales hypothèses que nous avons utilisées pour déterminer la juste valeur de notre unité d'exploitation du nord-est des États-Unis selon la méthode des flux de trésorerie actualisés comprennent les suivantes : croissance des produits de 3,0 %; dépenses en immobilisations et investissements liés aux décharges représentant 9,0 % des produits; amélioration de 0,5 % de la marge annuelle des produits sur les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs au cours des cinq premières années et de 0,1 % par la suite; aucune acquisition prise en charge; prise en charge de certaines charges du siège social; application d'un taux d'imposition de 40 % et d'un taux d'actualisation de 8,06 %. Le 30 avril 2011, la juste valeur de notre secteur du nord-est des États-Unis dépassait sa valeur comptable de 2,9 % et de 24,1 %, selon la méthode des flux de trésorerie actualisés et selon l'approche marché, respectivement, ce qui représentait une marge d'excédent beaucoup plus faible que pour nos secteurs canadien et du sud des États-Unis. La valeur comptable de l'écart d'acquisition imputé au secteur du nord-est des États-Unis s'élevait à environ 412 200 \$ au 30 septembre 2011 (405 900 \$ au 31 décembre 2010). Le test annuel de dépréciation n'a donné lieu à la comptabilisation d'aucune perte de valeur. Toutefois, un examen de la situation au 30 septembre 2011 ne justifiait pas d'exécuter à nouveau la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

L'évaluation de la juste valeur est très subjective : aussi, des augmentations des taux d'intérêt, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîneraient une hausse du taux d'intérêt sans risque et du taux d'actualisation, donc une baisse de la juste valeur calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. En outre, nous pouvons utiliser nos importantes pertes d'exploitation pour soustraire à l'impôt le bénéfice qui y serait autrement assujéti. La réduction de ces pertes découlant du fait que l'unité d'exploitation continue à générer des bénéfices imposables accroît les impôts en espèces, ce qui entraîne une baisse de la juste valeur de l'unité d'exploitation calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Enfin, un recul du rendement de l'exploitation en raison d'une perte d'affaires ou d'une nouvelle dégradation de la conjoncture économique pourrait également entraîner une diminution de la juste valeur calculée selon l'une ou l'autre des méthodes.

Mise à jour – 30 septembre 2011

La directive du FASB sur les actifs incorporels – écart d’acquisition et autres porte notamment sur les éléments qu’une entité doit examiner et les étapes qu’elle doit suivre lorsqu’elle effectue le test de dépréciation de l’écart d’acquisition. Ce test comporte deux étapes. Au cours de la première étape, nous devons comparer la juste valeur de nos unités d’exploitation avec leur valeur comptable. La directive exige également qu’en plus des tests annuels, l’écart d’acquisition relatif à une unité d’exploitation fasse l’objet d’un test lorsque surviennent des événements ou des changements de situations à la suite desquels il est plus probable qu’improbable que la juste valeur d’une unité d’exploitation soit devenue inférieure à sa valeur comptable. Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel en avril 2011 et conclu que la juste valeur de notre unité d’exploitation du nord-est des États-Unis dépassait sa valeur comptable, tout en constatant que la marge d’excédent n’était pas importante. Depuis le mois d’avril, nos activités dans le nord-est des États-Unis ont été marquées par une conjoncture économique fragilisée, alors que la concurrence demeure forte. Ainsi, cette dégradation de la situation économique et du climat de concurrence constitue une modification du contexte économique que nous n’avions pas prévue, et que nous n’avions ni envisagée ni intégrée dans la première étape du test de dépréciation effectué en avril. Nous avons procédé de nouveau à la première étape du test de dépréciation de l’écart d’acquisition au 30 septembre 2011 et sommes parvenus à la conclusion selon laquelle la valeur comptable de l’unité d’exploitation du nord-est des États-Unis excède sa juste valeur. Nous avons également conclu qu’étant donné les perspectives économiques faibles, il est plus probable qu’improbable qu’il y ait une dépréciation. Nous avons donc confié à un tiers le mandat de nous assister dans la mise en œuvre de la seconde étape du test de dépréciation de l’écart d’acquisition. La seconde étape du test de dépréciation compare la juste valeur implicite de l’écart d’acquisition relatif à l’unité d’exploitation et la juste valeur de cet écart d’acquisition. La juste valeur implicite de l’écart d’acquisition d’une unité d’exploitation est calculée de la même manière que celle de l’écart d’acquisition pour un regroupement d’entreprises. Dès lors que nous n’avons pas procédé à la seconde étape du test et qu’un grand nombre d’actifs et de passifs attribuables aux activités du nord-est des États-Unis ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur, nous ne sommes pas en mesure de fournir une estimation raisonnable ni une fourchette estimative de la dépréciation, le cas échéant. De ce fait, nous n’avons pas évalué ni constaté de dépréciation dans nos états financiers pour la période close le 30 septembre 2011. Nous prévoyons boucler la seconde étape du test de dépréciation au cours du quatrième trimestre de 2011, et la perte de valeur qui en découlera, le cas échéant, sera passée en charges au cours de cette période. Si une perte de valeur était déterminée à la suite de la seconde étape du test de dépréciation, la perte pourrait avoir des conséquences importantes sur nos résultats d’exploitation pour le quatrième trimestre et pour l’exercice se clôturant le 31 décembre 2011.

Impôts sur les bénéfices reportés

Les impôts reportés sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Suivant cette méthode, les actifs et les passifs d’impôts reportés sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et selon les taux d’imposition et les lois fiscales en vigueur. L’incidence d’une révision des taux d’imposition sur les actifs et les passifs d’impôts reportés est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle la révision a lieu. Les reports prospectifs de pertes fiscales non utilisées qui ne respectent pas le seuil de probabilité de réalisation sont réduits au moyen d’une provision pour moins-value dans le calcul des actifs d’impôts reportés.

Des révisions majeures des taux d’imposition ou des lois fiscales en vigueur, ou des estimations relatives aux écarts temporaires et à leur résorption pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d’exploitation. En outre, des modifications de règlement ou des bénéfices imposables insuffisants pourraient se répercuter sur notre capacité de reporter prospectivement nos pertes fiscales, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos impôts reportés.

La constatation des actifs d’impôts reportés liés aux pertes inutilisées qui sont reportées en avant s’appuie sur la capacité de générer des bénéfices imposables que nous avons démontrée par le passé et que nous prévoyons démontrer à l’avenir. Cependant, si jamais nous devions être incapables de continuer de générer des bénéfices imposables, les actifs d’impôts reportés découlant des pertes inutilisées pouvant être reportées prospectivement pourraient ne pas être disponibles avant leur expiration. Nous avons tout mis en œuvre par le passé et continuerons de tout mettre en œuvre à l’avenir pour assurer que les déductions fiscales discrétionnaires sont réduites durant les périodes pendant lesquelles l’expiration des pertes reportées prospectivement est imminente, afin de maximiser la réalisation de ces actifs d’impôts reportés. Dans l’éventualité où nous n’arriverions pas à réaliser les actifs d’impôts reportés découlant de pertes reportées en avant, nous inscririons une charge d’impôts reportés au cours de la période pendant laquelle nous déterminons qu’il n’est pas plus probable qu’improbable que les pertes soient réalisées. Notre exposition maximale est égale à la valeur comptable de l’actif d’impôts reportés attribuable aux pertes reportées en avant, à savoir environ 93 500 \$. Les pertes

reportées en avant découlant de notre acquisition de WSI et liées en particulier aux activités d'exploitation de WSI aux États-Unis sont incluses dans ce montant. Compte tenu de notre capacité historique à générer des bénéfices imposables et selon nos prévisions, nous considérons que le risque de ne pas réaliser ces actifs d'impôts reportés est faible.

Nous avons constaté des charges comptables relativement aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et ces charges comptables ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur une base similaire. Cet écart s'est traduit par un actif d'impôts reportés. En vertu des conditions du permis d'exploitation de nos décharges, nous devons respecter les obligations liées aux activités de surveillance de fermeture et d'après-fermeture à chaque site. À notre avis, nos résultats financiers passés, nos résultats financiers prévus et nos relations avec tous les ordres de gouvernement et la collectivité constituent des facteurs clés qui indiquent que nous allons poursuivre l'exploitation de la société et, à ce titre, nous considérons que le risque de ne pas constater ces actifs d'impôts reportés est faible.

Réserves pour réclamations en cas d'accident

Aux États-Unis, nous sommes autoassurés à l'égard de certaines responsabilités générales, civiles et d'indemnisation des accidents du travail. En ce qui concerne certaines réclamations autoassurées, une garantie d'assurance en excédent des pertes est maintenue pour les accidents dont les réclamations dépassent 250 \$ et 500 \$, selon la période de police au cours de laquelle la réclamation est déposée. En ce qui concerne les réclamations pour lesquelles une garantie d'assurance en excédent des pertes n'est pas maintenue, une garantie d'assurance additionnelle a été ajoutée afin de couvrir les réclamations qui dépassent les niveaux d'autoassurance. Chaque trimestre et chaque année, nous partons de rapports d'actuaire indépendants pour élaborer nos estimations à l'égard des réclamations présentées et des réclamations reçues, mais non encore présentées.

Des variations importantes des hypothèses utilisées dans l'évaluation et la constitution de réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, incluant les réclamations classées et non présentées, l'historique des réclamations, la fréquence des réclamations et le montant des règlements connexes pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Autres

D'autres estimations sont effectuées, notamment les suivantes : estimation des créances douteuses; hypothèses de recouvrabilité des actifs liés à l'aménagement des décharges; durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels liés aux acquisitions; diverses estimations économiques utilisées pour les évaluations de la juste valeur, dont les taux d'intérêt et d'inflation; estimations de la rémunération à base d'actions, y compris diverses hypothèses utilisées dans les modèles d'établissement du prix des options; juste valeur des instruments financiers.

Nouvelles conventions comptables adoptées ou devant être adoptées

Amélioration des évaluations et de l'information à fournir relativement à la juste valeur

En janvier 2010, le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») a publié une autre directive visant à améliorer les évaluations et les informations à l'égard de la juste valeur. Cette directive modificatrice établit de nouvelles informations à fournir, entre autres celles qui suivent : l'information relative à tout transfert important vers ou depuis le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur ainsi que les raisons expliquant ce transfert; un rapprochement entre les évaluations de la juste valeur pour les éléments figurant au niveau 3 présentant séparément l'information relative aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements, en montant brut plutôt que net; l'information sur les évaluations à la juste valeur pour chaque catégorie d'actifs et de passifs et l'information sur les techniques d'évaluation et les données utilisées pour les évaluations de la juste valeur, tant récurrentes que non récurrentes (niveau 2 et niveau 3). En ce qui nous concerne, cette directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, sauf en ce qui a trait aux informations à fournir relativement aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements dans le rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cette directive n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

Communication d'informations pro forma supplémentaires pour les regroupements d'entreprises

En décembre 2010, le FASB a publié de nouvelles directives concernant la présentation des produits et du résultat pro forma dans le cas des regroupements d'entreprises. Ces directives précisent qu'une entité ouverte présentant des états financiers comparatifs doit seulement indiquer les produits et le résultat pro forma de l'entité issue du regroupement pour les regroupements d'entreprises survenus pendant l'exercice considéré comme si les regroupements avaient eu lieu au début de la période de présentation de l'information financière de l'exercice comparatif. Les modifications exigent également la présentation d'informations pro forma supplémentaires, dont une description de la nature et du montant des ajustements pro forma significatifs et non récurrents afférents aux produits et au résultat présentés, qui sont directement attribuables au regroupement d'entreprises. En ce qui nous concerne, cette directive était applicable

prospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et l'adoption anticipée était autorisée. Cette directive n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

Modifications pour harmoniser les exigences en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information sur la juste valeur des PCGR des États-Unis avec celles des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

En mai 2011, le FASB a publié des modifications à la formulation des exigences des PCGR des États-Unis en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information portant sur les mesures utilisées pour évaluer la juste valeur, y compris de l'information accrue sur les hypothèses ayant servi à l'évaluation de la juste valeur. Ces modifications harmonisent les exigences en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information sur la juste valeur des PCGR des États-Unis avec celles des IFRS. Ces modifications sont applicables prospectivement. Pour nous, ces directives prennent effet le 1^{er} janvier 2012 et l'adoption anticipée n'est pas permise. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers.

Présentation du résultat étendu

En juin 2011, le FASB a publié des modifications aux exigences en matière de présentation du résultat étendu. Les modifications offrent à une entité le choix entre présenter le résultat étendu, les composantes du bénéfice net ainsi que les composantes des autres éléments du résultat étendu dans un seul état continu ou dans deux états distincts et consécutifs. Dans les deux cas, l'entité est tenue de présenter chaque composante du bénéfice net et le total du bénéfice net, chaque composante des autres éléments du résultat étendu et le total des autres éléments du résultat étendu, ainsi que le montant total du résultat étendu. L'entité est également tenue de présenter dans le corps des états financiers les ajustements pour les éléments qui sont reclassés des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net et de présenter ces ajustements avec les composantes du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu. Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement avec prise d'effet, pour nous, le 1^{er} janvier 2012. L'adoption anticipée est permise. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers.

Actifs incorporels – Écart d'acquisition et autres : test de dépréciation de l'écart d'acquisition

En septembre 2011, le FASB a publié des modifications relatives au test de dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces modifications permettent à une entité d'évaluer de manière qualitative les éléments permettant d'affirmer s'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable. Si l'évaluation qualitative d'une entité permet de conclure qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, l'entité n'est pas tenue de procéder à la première des deux étapes du test de dépréciation. Par contre, si l'évaluation de l'entité aboutit à la conclusion inverse, l'entité est tenue de procéder à la première des deux étapes du test de dépréciation, qui consiste à calculer la juste valeur de l'unité d'exploitation et à la comparer à sa valeur comptable. Les modifications adoptées permettent également à l'entité de passer outre l'évaluation qualitative de l'unité d'exploitation pour une période donnée et de procéder directement à la première des deux étapes du test de dépréciation. L'entité pourra à nouveau procéder à l'évaluation qualitative au cours d'une période ultérieure. Les modifications s'appliquent aux tests de dépréciation annuels ou, au besoin, intermédiaires, effectués par la société après le 31 décembre 2011. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Opérations entre des parties liées

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Le 4 janvier 2010, nous avons conclu avec deux sociétés une convention d'achat d'actions visant l'acquisition d'une participation de cinquante pour cent dans chacune. La participation de cinquante pour cent restante est détenue par deux fiducies. Le frère de notre vice-président et chef de la direction agit à titre de fiduciaire pour le compte des deux fiducies. Notre vice-président et chef de la direction agit à titre de fiduciaire pour le compte de l'une des deux fiducies. Le vice-président et chef de la direction de la société n'a pas d'intérêt économique dans les fiducies ni dans leurs actifs sous-jacents. Les activités de chacune de ces deux entreprises cadrent avec les activités de la société et consistent essentiellement à louer des compacteurs et du matériel connexe. Notre investissement initial dans ces entreprises totalise environ 3 300 \$, soit 3 500 \$ CA, y compris des actions ordinaires de ces sociétés et des ajustements nets, selon la définition fournie dans la convention d'achat d'actions.

Les placements dans des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint pour ce qui est des politiques stratégiques d'exploitation, d'investissement et de financement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, nous comptabilisons notre participation initiale au coût. La valeur comptable de notre participation initiale est par la suite ajustée pour tenir compte de notre quote-part des bénéfices post-acquisition de l'entité émettrice, en reflétant des ajustements semblables à ceux apportés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Le montant de l'ajustement est inclus dans le calcul du bénéfice net de la société. En outre, notre participation est révisée à la hausse ou à la baisse pour tenir compte des prêts et des

avances, de notre quote-part des opérations sur capitaux propres, des modifications de conventions comptables ou des corrections d'erreurs dans les états financiers de périodes antérieures qui se répercutent sur des périodes postérieures à l'acquisition. Les dividendes reçus ou à recevoir de l'entité émettrice sont portés en réduction de la valeur comptable de notre participation.

Le 6 décembre 2010, nous avons reçu un billet d'un montant de 750 \$ CA de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation. Ce billet est remboursable à vue et n'a pas d'échéance déterminée. Les intérêts sur le billet s'accumulent à un taux annuel égal au plus élevé des deux taux suivants, soit 5,5 % ou le taux bancaire préférentiel majoré de 2,0 %; ils sont calculés une fois par an, non à l'avance, et sont payables à l'échéance. Le billet peut être remboursé à tout moment, en totalité ou en partie, sous réserve de certaines restrictions.

Une entreprise qui nous fournit des services de transport est détenue par un cadre dirigeant d'une filiale de BFI Canada Inc. Les frais engagés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 totalisaient environ 700 \$ et 800 \$, respectivement (600 \$ et 1 300 \$ en 2010). Ces services de transport sont facturés aux taux du marché, lesquels se rapprochent de la juste valeur de marché.

Le beau-père d'un ancien vice-président directeur, développement interne, de la société était un employé de WSI jusqu'au moment où il a pris sa retraite, en octobre 2008. À titre de contrepartie partielle, il a reçu un revenu de retraite de 400 \$ CA en 2010 et recevra 100 \$ CA pour chaque année subséquente, jusqu'à son décès.

Nous louons des locaux à bureaux qui sont la propriété de l'un de nos administrateurs. Le bail visant ces locaux, qui est entré en vigueur en 2004, a une durée de 10 ans et demi. Les coûts de location annuels s'élèvent à environ 300 \$ CA. Nous avons donné le bien visé par ce bail en sous-location pour une partie des coûts de location annuels.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités.

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à appliquer ses stratégies d'amélioration axées sur le marché afin d'accroître la valeur pour les actionnaires de la société. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance des produits et de maîtrise des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement de notre part des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur de nos préoccupations à mesure que nous rechercherons des moyens d'étendre nos ramifications, d'accroître notre clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation des déchets éliminés. De plus, nous continuerons d'explorer et d'examiner des techniques de remplacement pour le réacheminement des déchets. Notre dynamisme repose sur de solides atouts, comme de bons antécédents en matière de croissance interne, une croissance par la voie d'acquisitions stratégiques, une forte compétitivité, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, des méthodes d'exploitation rigoureuses, des besoins prévisibles en matière d'investissements de remplacement et des flux de trésorerie stables. Nous comptons bien continuer de tabler sur ces atouts à l'avenir.

Acquisition de WSI

L'acquisition de WSI a donné lieu à des synergies importantes et à l'augmentation des flux de trésorerie et du bénéfice par action, ce qui a amélioré les rendements à court et à long terme pour nos actionnaires. Nous avons affecté les flux de trésorerie supplémentaires découlant de cette acquisition aux éléments suivants : le capital, d'autres acquisitions relatives stratégiques, le remboursement de la dette, les rachats d'actions ordinaires ou les paiements de dividendes.

Stratégie

Accroître la densité de la collecte. Nous cherchons à évoluer dans des marchés urbains à haute concentration de population, qui nous offrent l'occasion de profiter d'une densité de collecte élevée. Notre capacité d'accroître de façon stratégique la densité de la collecte dans un marché donné nous donne plus de souplesse pour mettre en œuvre nos stratégies de croissance interne, générer des flux de trésorerie et augmenter nos marges par intégration verticale. En outre, la capacité d'accroître nos produits horaires en regard de frais qui restent fixes donne un levier d'exploitation à notre modèle de gestion. Nous avons l'intention de continuer à nous concentrer sur les marchés actuels qui soutiennent notre stratégie de marché tout en cherchant de nouveaux créneaux offrant des possibilités semblables.

Optimiser notre portefeuille d'actifs pour tirer un meilleur rendement de nos investissements. Nous cherchons à équilibrer la composition de nos actifs au sein de nos secteurs et de nos régions d'exploitation afin qu'ils se prêtent à l'application de nos stratégies de productivité. En optimisant nos actifs de collecte et de mise en décharge en fonction d'un bassin de clients commerciaux, industriels et résidentiels, nous croyons pouvoir augmenter le rendement du capital investi. Notre portefeuille d'actifs au Canada a systématiquement généré un solide BAIIA ajusté^(A). Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous allons continuer de suivre différentes stratégies visant à ajuster notre portefeuille d'actifs de manière à accroître nos marges aux États-Unis. Ainsi, comme l'empreinte de nos actifs dans le nord-est des États-Unis comporte une proportion d'activités liées aux décharges plus élevée que ce que nous jugeons optimal, nous prévoyons acquérir des actifs de collecte en vue d'accroître la densité et optimiser les stratégies en matière de prix et de volume grâce à nos actifs de collecte dans ce secteur ou dans des secteurs adjacents.

Stimuler la croissance interne. Nous cherchons à tirer parti de nos solides positions sur le marché et du profil de nos actifs pour stimuler la croissance interne. Par une démarche de prospection systématique, nous cherchons à augmenter les volumes de collecte contractuels dans les marchés où nous sommes présents. Nous axons particulièrement nos efforts sur l'obtention de nouveaux contrats auprès de clients commerciaux, industriels et résidentiels dans des marchés que nous savons pouvoir intégrer à nos activités existantes. En accroissant la densité de nos itinéraires de collecte, nous pouvons accroître l'internalisation et les marges de nos activités existantes. Nous prévoyons en outre appliquer différentes stratégies de tarification lorsque les circonstances s'y prêteront, pour réaliser la pleine valeur de nos offres de services.

Accroître l'internalisation. Nous cherchons à accroître l'internalisation dans les marchés que nous servons en contrôlant la totalité du flux des déchets, depuis nos activités de collecte jusqu'à nos actifs de mise en décharge. L'internalisation nous donne un meilleur contrôle sur les coûts en nous évitant d'avoir à payer à des tiers des redevances pour l'utilisation de leurs décharges et en nous aidant à accroître l'utilisation de nos actifs. Nous estimons que l'intégration verticale est essentielle pour atteindre notre objectif qui consiste à disposer d'un accès continu aux décharges ou installations de traitement des déchets à des conditions qui sont favorables ainsi que pour maintenir l'approvisionnement continu en déchets dont dépend l'exploitation rentable de ces installations. Afin de soutenir nos objectifs d'internalisation, nous souhaitons accroître la densité des itinéraires de collecte et acquérir des actifs qui multiplieront les occasions d'intégration verticale dans les marchés.

Poursuivre des acquisitions d'intérêt stratégique. Nous faisons preuve d'une grande rigueur lors de l'évaluation de nos projets d'acquisitions stratégiques. Notamment, nous recherchons des acquisitions susceptibles d'appuyer notre stratégie commerciale et de contribuer aux flux de trésorerie disponibles^(B), avant la prise en compte des synergies. Nos recherches d'acquisitions sont axées sur les marchés qui, selon nous, peuvent valoriser davantage nos activités existantes ou dont les perspectives de croissance sont importantes. Nous avons cerné un nombre important de possibilités d'acquisitions qui correspondent à nos critères stratégiques. Nous sommes d'avis que notre équipe de direction chevronnée, notre stratégie d'exploitation décentralisée, notre santé financière et notre taille font de nous un acheteur intéressant pour les acquisitions projetées.

Activités

Sur le plan de l'exploitation, notre objectif est de répercuter sur nos clients finaux les surcharges liées au carburant et aux marchandises ainsi que les coûts environnementaux, dont les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, en vue d'éliminer la variabilité des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie. Cependant, certains services ou contrats ne nous permettent pas d'absorber facilement les variations des prix du carburant et des marchandises. Aussi, pour atténuer au moins une certaine variabilité, il nous arrive de conclure des contrats de couverture des prix du carburant et des marchandises. Les hausses du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement ont pour effet d'accroître les produits, à condition que ces augmentations soient répercutées sur nos clients, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, a pour effet de faire baisser notre marge brute d'exploitation (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Produits

Nous estimons que la croissance de nos produits est étroitement liée à la croissance du produit intérieur brut (le « PIB ») et à la croissance globale de la population dans les secteurs que nous servons. Par conséquent, nous prévoyons, au minimum, enregistrer une croissance des produits en 2011 au moins égale à celle du PIB, au Canada. De plus, nous maintenons notre objectif qui consiste à accroître le volume et la croissance interne afin d'améliorer la densité et la productivité et nous continuerons de nous concentrer sur la croissance des prix dans les marchés que nous servons. Nous chercherons en outre à maximiser le tonnage des décharges en vue d'absorber les variations des charges d'exploitation découlant des prix du carburant diesel et des autres coûts variables et nous entendons poursuivre notre croissance par des acquisitions stratégiques complémentaires.

Aux États-Unis, nous prévoyons que nos activités d'exploitation dans le secteur sud des États-Unis connaîtront une croissance semblable à celle du PIB des États-Unis. Nous sommes toutefois moins optimistes à l'égard des perspectives de croissance de nos activités d'exploitation dans le secteur du nord-est des États-Unis. Comme pour nos activités d'exploitation au Canada, nous continuerons de suivre nos stratégies axées sur le marché en vue d'influer sur les prix, les volumes, la densité et la productivité. Nous continuerons de répercuter sur nos clients la variabilité des charges d'exploitation et poursuivrons notre croissance par la voie d'acquisitions stratégiques.

L'acquisition de WSI a eu des répercussions majeures pour ce qui est de nos résultats d'exploitation consolidés au cours du premier semestre de l'exercice 2011 et aura des répercussions sur le reste de l'exercice.

Autres

Fiscalité

En mars 2010, le ministre des Finances a annoncé son intention d'autoriser les filiales d'une fiducie de revenu à utiliser les pertes liées à des propriétés qui auraient autrement été perdues à la liquidation de cette fiducie. En raison de la liquidation de la fiducie de revenu en 2009, nous ne pourrions cependant comptabiliser cet avantage fiscal tant que cette prise de position n'aura pas été officiellement adoptée. Un gain de plus de 3 000 \$ CA devrait découler de cet avantage fiscal.

Financement de la croissance stratégique

L'un de nos objectifs consiste à favoriser la croissance de l'entreprise tant à l'interne que par des acquisitions stratégiques. La croissance par acquisitions stratégiques est tributaire de notre capacité à générer des flux de trésorerie disponibles^(B) et à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres. Nous croyons en notre capacité de générer des flux de trésorerie disponibles^(B) supérieurs aux dividendes que nous aurons à payer et que cet excédent pourra servir à financer une partie de notre croissance continue, dont celle qui viendra de nos acquisitions stratégiques. Pour parvenir à une croissance notable, notamment par des acquisitions stratégiques, nous devons continuer d'avoir accès aux marchés des titres de créance et des titres de participation, et tout resserrement des marchés financiers pourrait nuire à cette croissance. Nous continuons de croire, cependant, que notre accès actuel aux marchés financiers est suffisant pour satisfaire nos besoins à court et à long terme.

Rachats d'actions

Au cours de l'exercice considéré, nous avons entamé le processus de rachat de nos actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Nous avons l'intention de racheter environ 60 000 \$ de nos actions ordinaires d'ici le 31 décembre 2011.

Liquidités

Notre capacité à tirer des flux de trésorerie de notre exploitation est solide. Nos activités génèrent des flux de trésorerie stables qui, selon nous, devraient être supérieurs à ce dont nous avons besoin pour poursuivre nos activités de façon stable. À l'avenir, nous entendons utiliser une approche équilibrée quant à l'utilisation de ces flux de trésorerie pour procéder à des acquisitions stratégiques, des rachats d'actions, des versements de dividendes et des remboursements de dettes. À long terme, notre stratégie vise à maintenir un ratio du total de la dette consolidée par rapport au BAIIA^(A) dans une fourchette allant de 2,3 à 2,7 fois.

Finalement, comme les taux d'emprunt sont à un niveau historiquement bas aux États-Unis et à un niveau comparativement bas au Canada, si l'économie se redresse, il devrait y avoir une hausse des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt ferait augmenter les intérêts débiteurs, ce qui serait en partie contrebalancé par la diminution des charges d'impôts exigibles ou reportés.

Retenues d'impôt sur les revenus de source étrangère

Le cas échéant, les retenues d'impôt prélevées sur les revenus de source étrangère sont constatées dans la charge d'impôts exigibles, à l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Une hausse des dividendes à payer par IESI ou l'incapacité d'IESI de rembourser le capital feraient augmenter les impôts retenus sur les revenus de source étrangère de la société. De plus, dans le cadre de l'acquisition de WSI, divers changements ont été apportés à notre structure organisationnelle de manière à structurer et à conclure la transaction. En raison de l'un de ces changements, nos activités d'exploitation au Canada appartiennent en partie à une société de portefeuille américaine. En conséquence, la société mère canadienne doit, en sus du dividende destiné aux actionnaires de Progressive Waste Solutions Ltd. qui leur sera distribué par cette dernière, verser un dividende équivalent à la société de portefeuille américaine. Les montants versés par la société mère canadienne à la société de portefeuille américaine sont assujettis à des retenues d'impôt.

Amortissement

Jusqu'à présent, nous avons comptabilisé nos acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, nous devons constater la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et, notamment, comptabiliser tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements de juste valeur augmentent habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donne lieu à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels comprend non seulement l'amortissement du coût initial des actifs, mais également l'amortissement des ajustements de juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que nous ayons connu une croissance interne, une grande part de notre croissance globale a été réalisée par la voie d'acquisitions. Comme quoi la charge d'amortissement comprend d'importants ajustements de juste valeur. Les plus importants ajustements de juste valeur que nous avons enregistrés sont liés à la création de notre société préexistante, à notre premier appel public à l'épargne, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de WSI, de la décharge Ridge, de Winters Bros. et de Fred Weber. Étant donné la difficulté d'isoler les ajustements de juste valeur liés à chacune des acquisitions que nous avons conclues, il est déraisonnable de calculer les répercussions exactes de ces acquisitions sur la charge d'amortissement totale. Les ajustements de juste valeur sont constatés à même la charge d'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. En ce qui concerne les actifs liés aux décharges, les ajustements de juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. À mesure que nous poursuivrons notre croissance par la voie d'acquisitions, la charge d'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera atténuée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

Instruments financiers

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

Comptabilité de couverture

Nous concluons des swaps sur marchandises pour réduire notre exposition aux variations des flux de trésorerie découlant de la variation des prix du carburant diesel utilisé pour assurer le service en vertu de certains contrats à prix fixe ou dans des secteurs où la récupération en regard de l'augmentation des prix du carburant est soit difficile, soit inexistante. Pour atteindre notre objectif, nous avons mis en place des couvertures de flux de trésorerie expressément liées à divers achats prévus de carburant diesel.

Nous avons également conclu des swaps de taux d'intérêt afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux d'intérêt résultant du taux d'intérêt variable sur notre facilité de crédit américaine, et de satisfaire à une condition liée à cette dernière. Nous avons ainsi mis en place des couvertures de flux de trésorerie pour fixer le taux d'intérêt sur une partie des emprunts dans le cadre de notre facilité de crédit américaine.

Nous avons désigné certains swaps sur marchandises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de ces swaps et leur incidence sur les autres éléments du résultat étendu, déduction faite de l'incidence fiscale connexe, sont présentées dans le tableau suivant.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	30 septembre		les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
<i>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts</i>				
Autres éléments du résultat étendu, swaps de taux d'intérêt	(1 708) \$	– \$	(3 180) \$	– \$
Autres éléments du résultat étendu, swaps sur marchandises	(3 059)	1 241	(3 160)	(98)
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(4 767) \$	1 241 \$	(6 340) \$	(98) \$

Nous évaluons et comptabilisons toute inefficacité des swaps sur marchandises en mesurant l'écart entre l'indice des prix sous-jacent et le prix réel du carburant diesel acheté. Les gains et les pertes sont reclassés en résultat net à mesure que le carburant diesel est consommé. Le montant net estimatif des pertes non réalisées sur les swaps sur marchandises qui devraient être reclassées dans les résultats dans les 12 prochains mois est d'environ 1 000 \$ (environ 1 900 \$ au 31 décembre 2010). Le moment auquel les montants réels sont reclassés en résultat net dépend des fluctuations futures des prix du carburant diesel. Nous évaluons et comptabilisons toute inefficacité des swaps de taux d'intérêt à l'aide d'analyses de régression. Les swaps de taux d'intérêt sont réglés chaque trimestre, conformément à notre obligation de payer des intérêts sur notre facilité de crédit américaine. Les gains ou les pertes découlant des swaps de taux d'intérêt sont reclassés dans les intérêts débiteurs à leur règlement. Le montant net estimatif des gains non réalisés sur les swaps de taux d'intérêt qui devraient être reclassés dans les résultats dans les 12 prochains mois est d'environ 2 100 \$ (environ 1 100 \$ au 31 décembre 2010). Le montant réel reclassé en résultat net dépend des variations futures des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Notre exposition au risque de crédit se limite principalement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux autres débiteurs, aux coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, aux swaps de taux d'intérêt et sur marchandises et, le cas échéant, aux contrats de change et aux contrats de couverture liés au vieux carton ondulé. Dans tous les cas, notre objectif de gestion du risque, qu'il soit de crédit, d'illiquidité, de marché ou autre, est de ramener notre exposition à un niveau cadrant avec notre tolérance au risque.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La responsabilité de choisir les institutions financières avec lesquelles nous traiterons et auprès desquelles nous conserverons des dépôts incombe à certains membres de la haute direction. Le choix des institutions financières établi par la direction est approuvé par le conseil d'administration. En règle générale, la haute direction choisit des institutions financières qui sont des prêteurs des facilités de crédit à long terme de la société et dont elle considère la taille, la liquidité et la stabilité comme adéquates. La direction examine l'exposition de la société au risque de crédit de temps à autre ou lorsque les conditions indiquent que l'exposition de la société au risque de crédit a changé ou pourrait changer. Notre exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan consolidé condensé, soit environ 16 900 \$ (environ 13 400 \$ au 31 décembre 2010). Nous ne détenons aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur nos soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Nous considérons que la qualité de crédit de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est élevée et qu'aucun montant n'a perdu de valeur.

Débiteurs

Nous sommes exposés au risque de crédit lié à nos débiteurs dans le cours normal des activités. Notre exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur des débiteurs comptabilisés dans notre bilan consolidé condensé, soit environ 223 500 \$ (207 100 \$ au 31 décembre 2010). Pour limiter notre exposition au risque de crédit, nous procédons à des vérifications de solvabilité ou acceptons des paiements ou garanties avant que les services visés soient fournis. La diversité de notre clientèle, notamment sur le plan des tailles, des soldes et des emplacements géographiques, se trouve à réduire dans les faits notre exposition au risque de crédit. Nous avons également affecté des employés à des activités de recouvrement d'une manière qui concorde avec nos politiques en matière de créances, de crédit et de recouvrement. Ces politiques fixent notamment les procédures à suivre pour gérer, surveiller, contrôler, examiner, enregistrer et améliorer nos dossiers de crédit et de perception. Nous nous sommes aussi dotés de politiques et procédures de détermination des provisions pour créances douteuses. Ces calculs reposent généralement sur les antécédents en matière de recouvrement ou, à défaut, sur les antécédents en matière de provisions pour créances douteuses. Un examen des soldes de comptes particuliers est autorisé lorsque cela est possible et, le cas échéant, sont pris en considération la qualité de crédit du client, l'historique de ses paiements ainsi que d'autres facteurs qui lui sont propres, dont une éventuelle déclaration de faillite ou d'insolvabilité.

Les débiteurs que la direction juge susceptibles de ne pas être recouverts font l'objet d'une provision. Lorsque les débiteurs sont considérés comme irrécouvrables, ils sont portés en réduction de la provision. Les recouvrements de montants préalablement radiés sont comptabilisés dans la provision, et les variations de la provision sont comptabilisées au titre des frais de vente, généraux et administratifs. La direction évalue habituellement la dépréciation globale des créances en appliquant les taux de recouvrement historiques et en tenant compte de conditions économiques plus générales.

Nos comptes débiteurs sont généralement exigibles à la réception de la facture. En conséquence, tout montant qui reste impayé une fois que la période considérée est écoulée est considéré comme un arriéré. Selon nos antécédents en matière de recouvrement, nous sommes parvenus à recouvrer des montants avant qu'ils ne soient en souffrance depuis plus de 90 jours. Nous estimons que la solvabilité des débiteurs dont les comptes ne sont ni en souffrance ni douteux est élevée. Notre exposition maximale au risque de crédit lié aux débiteurs équivaut à notre valeur comptable nette. Nous pouvons demander, à titre de garantie, qu'un paiement soit effectué avant la prestation des services, généralement sous la forme d'un acompte par carte de crédit ou d'un paiement anticipé total ou partiel. Les acomptes et les montants payés avant la prestation des services sont comptabilisés à titre de produits reportés dans notre bilan consolidé condensé. Au 30 septembre 2011, les créances considérées comme douteuses n'étaient pas importantes.

Autres débiteurs

Nous sommes exposés à un risque de crédit lié aux autres débiteurs. Nous avons conclu avec des villes du Québec des ententes visant le financement de conteneurs. Avant la conclusion d'une entente, la haute direction se charge d'examiner les dispositions et, notamment, les conditions financières. La direction considère que les villes du Québec sont des contreparties à faible risque. La valeur comptable des autres débiteurs, soit environ 900 \$ (1 300 \$ au 31 décembre 2010), constitue notre exposition maximale au risque de crédit. En règle générale, nous demeurons propriétaires des conteneurs jusqu'au moment où tous les paiements à leur égard ont été reçus. Lorsque la totalité des paiements ont été reçus, le droit de propriété des conteneurs est cédé à la ville concernée. Nous considérons que la qualité du crédit du solde de nos autres débiteurs est élevée et qu'aucun montant n'a perdu de valeur.

Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés

Nous sommes exposés à un risque de crédit sur les montants que nous déposons dans une fiducie d'utilité sociale. Nos dépôts sont investis dans des acceptations bancaires proposées par des institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. En raison de la nature des placements sous-jacents, la direction estime que son exposition au risque de crédit à l'égard des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés est faible. Notre exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés que nous comptabilisons dans notre bilan consolidé condensé, soit environ 8 900 \$ (8 900 \$ au 31 décembre 2010). La direction examine l'exposition de la société à ce risque de temps à autre ou chaque fois que les conditions indiquent que cette exposition a pu changer ou qu'elle pourrait le faire. Nous ne détenons aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur les montants investis. Toutefois, compte tenu des placements sous-jacents, nous considérons que la qualité du crédit de l'actif financier est élevée.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que nous éprouvons des difficultés à nous acquitter de nos obligations financières. Notre exposition au risque d'illiquidité découle principalement du fait que nous avons recours à du financement à long terme. Notre trésorerie générale est responsable de s'assurer que les liquidités à court, à moyen et à long terme de la société sont suffisantes. Par son entremise, nous gérons le risque d'illiquidité sur une base quotidienne en surveillant de façon continue les flux de trésorerie réels et prévisionnels ainsi que les liquidités disponibles à même nos facilités de crédit renouvelables. La trésorerie générale doit également veiller à ce que des liquidités soient disponibles dans les conditions financières les plus favorables. Chaque trimestre, elle soumet au comité d'audit ses conclusions sur nos capacités d'emprunt disponibles et sur notre état de conformité aux clauses restrictives. Elle fait en outre une gestion active de notre trésorerie et entretient des relations suivies avec les principales parties à nos facilités de crédit à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix.

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite des variations des taux de change. Notre exposition au risque de change découle du transfert de sommes d'argent entre le Canada et les États-Unis. Nous sommes ainsi exposés au risque de change sur les dollars américains de sources américaines reçus par notre secteur canadien pour financer les distributions de dividendes libellés en dollars canadiens et, de façon similaire, sur les dollars canadiens reçus par nos activités américaines en raison des dividendes à payer à la société de portefeuille américaine. Afin de réduire ce risque, la direction détermine à son gré la provenance du financement des distributions et des dividendes et cherche à financer les montants devant être payés aux actionnaires à partir des flux de trésorerie issus de sources canadiennes. Notre trésorerie générale suit attentivement le risque couru et évalue l'occasion de conclure de nouveaux contrats de change. Notre conseil d'administration tient également compte du risque de change au moment de fixer le montant d'un dividende de la société. En ce qui concerne le trimestre et la

période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous étions exposés au risque de change sur la tranche des dividendes reçus par notre société de portefeuille américaine qui n'était pas couverte par des contrats de change. Afin de réduire une partie du risque inhérent au paiement de dividendes libellés en dollars canadiens à une société de portefeuille américaine, nous avons mis en place quatre couvertures de change en janvier 2011, lesquelles éliminent les fluctuations des montants en dollars canadiens reçus par notre société de portefeuille américaine. Le règlement de ces opérations de couverture s'est fait ou se fera en avril, en juillet et en octobre 2011 et en janvier 2012.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux découle de nos actifs et passifs financiers portant intérêt. Plusieurs de nos actifs et passifs financiers sont exposés au risque de taux, dont les plus notables sont nos facilités de crédit à long terme. Bien que nos débentures, une tranche de notre facilité de crédit renouvelable américaine et notre facilité de 2005 liée aux obligations industrielles de Seneca portent intérêt à taux fixe, elles restent exposées au risque de taux d'intérêt à leur échéance ou à leur renégociation.

Nos deux facilités de crédit renouvelables et une partie de nos obligations industrielles sont exposées au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse du taux d'intérêt variable donne lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante des intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Nous sommes également exposés au risque de taux d'intérêt sur les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. Les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des placements à court terme sensibles aux variations des taux d'intérêt. Une augmentation ou une diminution du rendement des montants investis se traduit par une diminution ou une augmentation de notre obligation à l'égard de la capitalisation. Nous sommes également exposés au risque de taux d'intérêt sur le solde de nos équivalents de trésorerie et les autres débiteurs.

Nous avons conclu des swaps de taux à titre de condition inhérente à notre facilité de crédit à long terme aux États-Unis en vue de fixer le taux d'une tranche à intérêt variable sur les avances et les emprunts. Les politiques et le processus de gestion des risques qui y sont associés sont présentés précédemment sous la rubrique « Risque de crédit ».

Objectifs de gestion du risque

En matière de gestion du risque financier, notre objectif est de ramener les expositions au risque à la hauteur de notre tolérance au risque. Nos instruments financiers dérivés sont évalués au regard des expositions qu'ils sont susceptibles d'atténuer, et le choix d'un instrument financier dérivé ne doit pas accroître l'exposition nette de la société au risque. Les instruments financiers dérivés peuvent nous exposer à d'autres types de risque, dont le risque de crédit. L'exposition à d'autres types de risque est évaluée au regard de l'instrument financier dérivé choisi et peut faire l'objet d'une analyse du coût par rapport aux avantages. L'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation ou de transaction nous est interdite, et la valeur de l'instrument financier dérivé ne peut excéder l'exposition au risque de l'actif, du passif ou des flux de trésorerie sous-jacents que l'instrument entend réduire.

Méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est calculée en fonction des informations disponibles sur le marché, au moyen des méthodes d'évaluation généralement reconnues et avec l'aide de tiers spécialistes de l'évaluation. Il faut faire preuve d'un très grand jugement pour interpréter les données du marché et élaborer les estimations de la juste valeur. En conséquence, les estimations de la juste valeur ne sont pas nécessairement représentatives des montants que nous pourrions, ni que des contreparties aux instruments en question pourraient, réaliser actuellement sur le marché. L'utilisation de différentes hypothèses et méthodes d'estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les montants liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des acceptations bancaires proposées par des institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. La juste valeur de ces placements est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

La juste valeur des swaps sur marchandises est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Pour actualiser les swaps sur marchandises, nous partons de la courbe des indices futurs du Department of Energy et du taux d'intérêt sans risque correspondant aux modalités sous-jacentes des contrats. Les institutions financières et le Department of Treasury des États-Unis nous fournissent respectivement la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d'intérêt sans risque.

Nos swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, fondée sur les données reçues des institutions financières qui traitent ces contrats. Nous vérifions la vraisemblance de ces données à l'aide de données similaires provenant d'une autre institution financière à la date d'établissement de nos états financiers. De plus, nous engageons un tiers, qui n'est pas une contrepartie, pour effectuer une évaluation indépendante des swaps de taux d'intérêt et utilisons ces informations pour déterminer la juste valeur estimative. L'utilisation de différentes hypothèses et méthodes d'estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, fondée sur les données reçues d'une institution financière qui négocie ces contrats. Nous vérifions la vraisemblance de ces données en les comparant aux taux de change au comptant à midi de la Banque du Canada, majorés d'une prime raisonnable par rapport au marché. Les deux contrats de change en cours au 30 septembre 2011 visent la conversion d'environ 4 200 \$ par trimestre. Par conséquent, nous considérons comme négligeable le risque que le recours à différentes hypothèses ou l'emploi de différentes méthodes d'estimation aient une incidence importante sur le calcul de la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, s'il y a lieu, et ils sont inscrits au bilan consolidé condensé au titre des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, des autres actifs et des autres passifs.

Risques et incertitudes

Un ralentissement de l'économie mondiale pourrait nuire à nos affaires et à nos marges d'exploitation

Nos affaires subissent l'influence de multiples facteurs économiques qui échappent à notre volonté, comme le taux de confiance des consommateurs, les taux d'intérêt et l'accès aux marchés financiers. Bien que nous fournissions des services essentiels, un ralentissement de l'économie mondiale se traduit généralement par une diminution du volume des déchets, ce qui fait baisser nos produits. En outre, l'incertitude des consommateurs et la baisse de la confiance des consommateurs peuvent limiter le nombre de services demandés par nos clients. Lors d'un ralentissement de l'activité économique, nous pouvons également nous ressentir de l'incapacité de nos clients à faire face à leurs échéances ou à payer tout court, en raison des difficultés financières qu'ils éprouvent, voire de leur faillite. Si nos clients n'ont pas accès à du capital, nos volumes pourraient diminuer et nos perspectives de croissance ainsi que notre rentabilité pourraient en pâtir. En raison de la diversité de notre clientèle et de la nature de nos services, nous n'avons pas été ni ne prévoyons être très touchés par le ralentissement de l'économie mondiale. Même si nos activités dans le nord-est des États-Unis sont celles sur lesquelles le repli économique a eu les plus fortes répercussions, nous ne croyons pas que la continuité de l'exploitation soit menacée dans cette région. Comme il est expliqué à la rubrique « Perspectives – Stratégie » du présent rapport de gestion, la composition de l'actif de ce secteur n'est pas optimale. C'est pourquoi nous continuerons de chercher à maximiser l'internalisation de notre flux de déchets collectés et à optimiser la composition de l'actif de ce secteur en vue de réduire notre exposition au risque de ralentissements économiques futurs.

Nous pourrions être incapables d'obtenir, de renouveler ou de continuer à maintenir en vigueur certains permis, licences et approbations dont nous avons besoin pour exercer nos activités

Nous sommes assujettis à de nombreux règlements et lois sur l'environnement et l'utilisation des sols. La réussite de notre stratégie d'internalisation dépend de notre capacité de poursuivre nos activités actuelles, d'agrandir nos décharges et nos stations de transfert, de mettre en service de nouvelles décharges et stations de transfert et d'accroître les volumes quotidiens ou périodiques autorisés. Pour détenir et exploiter des installations d'élimination de déchets solides, nous devons obtenir et maintenir en vigueur des licences ou des permis, ainsi que des approbations à l'égard du zonage, de l'environnement et de l'utilisation des sols. Les procédures d'obtention de permis, de licences et d'approbations pour exploiter ou agrandir des décharges et des stations de transfert pour les déchets solides non dangereux sont longues, complexes et coûteuses; elles prennent souvent plusieurs années, nécessitent de nombreuses audiences et s'ajoutent à l'obligation de respecter les exigences liées à l'utilisation des sols et à l'environnement et les autres exigences réglementaires. Nous devons également souvent nous heurter à la résistance de groupes de citoyens ou de protection de l'environnement. L'incapacité d'obtenir les permis, les licences ou les approbations requis pour établir de nouvelles décharges et stations de transfert ou pour augmenter la capacité permise de nos décharges et stations de transfert existantes pourrait nuire à l'internalisation et compromettre notre stratégie d'affaires. Jusqu'à présent, nous avons réussi à surmonter ces obstacles et à obtenir bon nombre des permis, des licences et des approbations nécessaires au bon exercice de nos activités. Cependant, l'incapacité d'obtenir, de renouveler ou de proroger les divers permis et licences pourrait se traduire par une perte de valeur de certains actifs comptabilisés dans notre bilan consolidé condensé et donner lieu à d'importantes charges de dépréciation dans nos états consolidés condensés des résultats et du résultat étendu. Nous n'avons connaissance d'aucun obstacle ou problème important à l'égard de l'obtention de permis ou de licences qui pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité de poursuivre notre exploitation comme par le passé ou sur notre rendement futur à court terme.

Nos facilités de crédit à long terme existantes au 30 septembre 2011 (collectivement, nos « facilités ») comportent des clauses restrictives nous obligeant à respecter des ratios financiers et à nous soumettre à des tests de notre situation financière

Notre débenture, notre emprunt à terme, nos facilités de crédit renouvelables et nos obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides à vue et assorties de taux d'intérêt variables comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses restreignent, notamment, notre capacité de contracter de nouveaux emprunts, de grever nos biens d'un privilège ou d'une quelque autre charge, de verser des dividendes au-delà de certains niveaux, d'effectuer d'autres paiements, placements, emprunts ou garanties, de vendre ou de céder par quelque autre moyen des actifs, ou encore de fusionner avec une autre entité ou de se regrouper avec elle. En outre, la débenture et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui nous obligent à observer certains ratios financiers et à nous soumettre à certains tests visant à évaluer notre situation financière. Tout manquement de notre part aux conditions prévues par l'une de ces facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait entraîner un devancement de l'échéance. Si le remboursement d'une quelconque de ces facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser ces facilités dans leur intégralité.

Notre accès au financement dépend, entre autres, de conditions de marché favorables et du maintien de cotes de crédit appropriées à long terme. Plusieurs facteurs, y compris l'augmentation des niveaux de la dette, la baisse des bénéfices et de la demande de nos clients, une concurrence accrue, une détérioration de la conjoncture économique et des activités commerciales et une publicité négative peuvent avoir une incidence négative sur nos cotes de crédit. Toute révision à la baisse de ces cotes de crédit peuvent nous empêcher d'avoir accès aux marchés des emprunts, entraîner une augmentation du taux de nos emprunts ou réduire notre capacité à signer des swaps de taux d'intérêt (nécessaires en vertu des modalités de la facilité de crédit américaine), des swaps de marchandises pour une partie du carburant diesel consommé dans le cadre de nos activités ou des contrats de change.

Notre débenture canadienne garantie de premier rang de série B est assortie d'une notation BBB (faible) de DBRS. Notre facilité américaine est assortie d'une notation de BB+ avec perspective positive de S&P et de Ba2 avec perspective stable de Moody's.

Compte tenu des clauses restrictives et des tests visant à évaluer notre situation financière que prévoient actuellement nos facilités, nous avons toutes les raisons de croire que nous continuerons à réussir à ces tests, à court terme ainsi que dans un avenir prévisible.

Nous avons une dette importante, ce qui pourrait nuire à notre situation financière

Nous avons et prévoyons continuer à avoir une dette importante, et donc des obligations importantes au titre du service de la dette. Au 30 septembre 2011, notre dette totale était d'environ 1 316 600 \$. Notre degré d'endettement pourrait avoir des répercussions importantes. Il pourrait notamment :

- accroître notre vulnérabilité à la dégradation de la conjoncture économique et sectorielle;
- nous obliger à consacrer une partie importante de nos flux de trésorerie d'exploitation au service de la dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et d'autres fins générales de l'entreprise;
- limiter notre capacité à obtenir un financement supplémentaire à l'avenir afin de financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, d'autres fins générales de l'entreprise ou des acquisitions;
- nous désavantager par rapport à nos concurrents moins endettés;
- limiter notre marge de manœuvre quant à la planification de changements à apporter dans l'entreprise ou à la réaction à des changements survenus dans l'entreprise et, d'une manière générale, dans le secteur.

Nous estimons que notre niveau d'endettement se situe dans notre fourchette cible et ne prévoyons pas qu'il nous gêne.

Nous pourrions ne pas être en mesure de garder à notre service certains employés clés ou de gérer efficacement l'entreprise plus vaste qui sera issue de la fusion avec WSI, ce qui pourrait nuire à notre exploitation et à notre situation financière

Notre réussite dépendra en partie de notre capacité à garder à notre service non seulement certains de nos employés clés, mais aussi ceux qui se joindront à nous du fait de l'acquisition de WSI, et à gérer efficacement l'entreprise plus vaste qui sera issue du regroupement. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec notre direction et ses équipes et nous donnons à chacun l'occasion de participer à la réussite de l'entreprise. Les régimes de rémunération que nous offrons sont structurés de manière à assurer une rémunération concurrentielle, et nous donnons régulièrement de la rétroaction et du soutien à nos gestionnaires, ainsi qu'à d'autres employés, afin qu'ils disposent des outils appropriés pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Nous sommes persuadés que nous pourrions attirer et retenir des employés de grand talent sans interruption ou incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Nos obligations de paiement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de nos décharges pourraient excéder nos réserves actuelles

Nous avons d'importantes obligations financières concernant le paiement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de nos décharges. Nous avons estimé ces coûts et avons constitué des provisions à leur égard, mais ces coûts pourraient être supérieurs à nos réserves actuelles en raison, notamment, des éventuelles mesures réglementaires fédérales, provinciales, étatiques ou locales, dont des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture imprévues. L'obligation de payer des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture plus élevés pourrait faire augmenter sensiblement nos charges et baisser notre bénéfice net. Un complément d'information est donné à cet égard aux rubriques « Estimations comptables critiques – Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges » et « Questions environnementales » du présent rapport de gestion.

Nous pourrions être incapables d'obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières ou de maintenir une couverture d'assurance adéquate

Si nous n'arrivons pas à obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou une assurance, nous pourrions être incapables de conclure des contrats additionnels de collecte de déchets solides ou autres ou de conserver les permis d'exploitation de décharges nécessaires. Les contrats de collecte, les contrats municipaux et les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges pourraient nécessiter des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières pour assurer la bonne exécution des contrats ou le respect des lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux. Nous respectons habituellement ces exigences en versant des cautionnements. Au 31 décembre 2010, nous avons ainsi pour environ 352 300 \$ de cautionnements. L'obtention de cautionnements pour fermeture est une procédure complexe. Si nous ne pouvons obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements ou des lettres de crédit additionnelles d'un montant suffisant ou à des taux acceptables, cela pourrait nous empêcher de conclure des contrats de collecte supplémentaires ou d'obtenir ou de conserver des permis d'exploitation de décharges. Toute difficulté à obtenir une assurance dans l'avenir pourrait aussi nuire à notre capacité de garantir les contrats futurs qui sont conditionnels à ce que l'entrepreneur ait une garantie d'assurance adéquate. Aussi l'impossibilité d'obtenir des garanties de bonne exécution ou des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières ou de maintenir une garantie d'assurance adéquate pourrait limiter nos activités ou nous placer en contravention des exigences fédérales, provinciales, étatiques ou locales, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur nos affaires, sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. Comme nous avons réussi à obtenir des cautionnements, des lettres de crédit ou d'autres garanties financières suffisantes et avons maintenu une couverture adéquate, nous n'avons pas engagé de coûts ni fait l'objet de mesures de recouvrement importantes par suite d'une incapacité à obtenir des garanties financières ou une assurance. Bien que nous soyons soumis aux conditions du marché car elles influent sur le prix des cautionnements, des lettres de crédit et des autres garanties financières, nous ne prévoyons pas ni n'avons de raison de croire que les coûts liés à l'obtention de ces garanties se répercuteront de façon marquée à court terme sur nos affaires et nos flux de trésorerie. Nous sommes aussi soumis aux conditions du marché puisque celles-ci influent sur le coût de l'assurance, qui sera aussi touché par l'historique de nos réclamations. Nous ne prévoyons pas ni n'avons de raison de croire que les coûts liés à l'obtention ou au maintien de l'assurance, ou notre capacité à obtenir ou à maintenir l'assurance, seront exposés à des risques ou s'établiront à des montants qui pourraient nous empêcher d'être concurrentiels ou qui pourraient entraver nos activités courantes ou futures.

Nous prévoyons nous livrer à d'autres acquisitions ou à d'autres fusions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les bénéfices, les produits, les marges ou d'autres aspects de nos activités, et nous pourrions ne pas réaliser les avantages attendus des acquisitions ou fusions futures au niveau prévu

Notre stratégie de croissance est fondée en partie sur notre capacité d'acquérir d'autres entreprises de gestion des déchets. Le succès de notre stratégie d'acquisition dépendra en partie de notre capacité de :

- repérer des entreprises qui se prêteraient à une acquisition;
- négocier l'acquisition de ces entreprises à des conditions acceptables;
- conclure les acquisitions dans le calendrier prévu;
- améliorer les résultats d'exploitation des entreprises dont nous faisons l'acquisition et intégrer avec succès leurs activités aux nôtres;
- donner suite aux préoccupations exprimées par les organismes de réglementation, y compris celles liées à la réglementation antitrust et à la loi sur la concurrence.

Il se pourrait que nous ne réussissions pas à effectuer l'une ou l'autre de ces étapes ou même que nous ne réussissions aucune d'entre elles. Bon nombre de nos concurrents cherchent également à acquérir des activités de collecte, des stations de transfert et des décharges, notamment des concurrents qui disposent de ressources financières plus importantes que les nôtres. La concurrence accrue pourrait réduire le nombre de cibles d'acquisition pour nous et pourrait entraîner des modalités défavorables dans le cadre d'une acquisition, notamment un prix d'acquisition élevé. S'il n'y a pas de candidats à l'acquisition ou si les prix demandés sont trop élevés, nous pourrions avoir besoin de modifier notre stratégie d'affaires. Notre plan d'intégration en ce qui a trait aux acquisitions prévoit certaines économies, notamment sur le plan de l'élimination des postes et installations en double. Des facteurs imprévus pourraient neutraliser en tout ou en partie les réductions estimatives de coûts ou d'autres composantes du plan d'intégration et, en conséquence, nous pourrions ne pas réaliser d'économies ou ne pas profiter d'autres retombées des acquisitions futures. En outre, si nous éprouvons des difficultés dans le processus d'intégration, cela pourrait perturber nos activités et réduire les marges d'exploitation. Même si nous sommes capables d'effectuer des acquisitions selon des modalités avantageuses et de les intégrer avec succès à nos activités et à notre organisation, certaines acquisitions pourraient ne pas satisfaire à notre stratégie dans un marché donné en raison de facteurs indépendants de notre volonté, par exemple la position sur le marché ou la clientèle. En conséquence, les marges d'exploitation pourraient être inférieures à ce que nous avons prévu au moment où nous avons réalisé ces acquisitions. Nous pourrions alors devoir modifier notre stratégie pour le marché ou les entreprises en question et décider de vendre ces dernières à perte ou de les conserver et de comptabiliser une perte de valeur au titre de l'écart d'acquisition, des immobilisations, des actifs incorporels et des décharges. Nous avons réussi à cibler, à négocier et à intégrer diverses acquisitions dans les marchés que nous servons actuellement et les nouveaux marchés dans lesquels nous avons pénétré. À la fin de 2008, les difficultés sur les marchés financiers ont eu une incidence sur notre évaluation et notre capacité à financer des acquisitions importantes. Cependant, en mars et en juin 2009, nous avons réussi à réunir des capitaux et à affecter le produit net aux emprunts prélevés sur les facilités de crédit à long terme américaines. À la suite de notre acquisition récente de WSI, nous croyons que nous pouvons continuer à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition à court terme et dans un avenir prévisible et que le risque lié au ciblage, à la négociation et à l'intégration de ces acquisitions est faible.

Les acquisitions futures pourraient accroître nos besoins en capital

Nous ne pouvons pas être certains que nous disposerons d'un capital suffisant ou que nous serons en mesure de réunir du capital ou de le faire au moyen de l'émission de titres de capitaux propres ou d'emprunt ou d'autres méthodes de financement selon des modalités raisonnables, pour conclure l'acquisition d'entreprises de gestion des déchets que nous voudrions acquérir. En règle générale, les acquisitions augmentent nos besoins en capital, à moins qu'elles ne soient financées au moyen de flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires, qui sont définis comme les flux de trésorerie disponibles^(B) se trouvant en excédent des dividendes déclarés. Les acquisitions financées au moyen de titres d'emprunt ou de capitaux propres se traduiront par une augmentation de la dette à long terme ou des montants liés aux capitaux propres inscrits à notre bilan consolidé condensé. L'augmentation des niveaux de la dette pourrait faire augmenter nos taux d'emprunt et fera augmenter les intérêts débiteurs en raison des niveaux plus élevés de la dette en cours. La hausse des intérêts débiteurs servira à réduire la charge d'impôts exigibles ou à conserver les pertes reportées en avant. Compte tenu du contexte économique actuel, nous demeurons optimistes et nous sommes d'avis que le capital sera disponible selon des modalités raisonnables et nous permettra de mettre en œuvre notre stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. Nous croyons également qu'une tranche importante de nos acquisitions sera financée au moyen de flux de trésorerie disponibles^(B) excédentaires, ce qui diminuera le besoin en capital supplémentaire.

Nous pourrions ne pas gérer notre croissance convenablement

Notre stratégie de croissance continuera de solliciter considérablement nos ressources sur le plan de l'exploitation et de la gestion et sur le plan financier. Afin de poursuivre notre croissance, nous pourrions devoir recruter du personnel administratif et du personnel de gestion ou d'autres domaines et effectuer des investissements additionnels dans les activités d'exploitation et les systèmes. Nous ne pouvons fournir aucune garantie que nous serons en mesure de trouver et de former du personnel qualifié, ou de le faire dans des délais raisonnables, ni d'accroître nos activités d'exploitation, de développer nos systèmes ou d'augmenter ou de remplacer la capacité de nos décharges de façon suffisante, et ce, dans les délais prescrits. Cependant, jusqu'à maintenant, nous avons réussi à gérer notre croissance et la sollicitation de nos ressources tant sur le plan de l'exploitation et de la gestion que sur le plan financier. Nous sommes convaincus que nous pourrions continuer à gérer notre croissance à mesure que nos besoins en matière de ressources sur le plan de l'exploitation et de la gestion et sur le plan financier augmenteront. Aujourd'hui, nous considérons comme faible le risque lié à la gestion de notre croissance.

L'acquisition de WSI pourrait ne pas se révéler relative et pourrait entraîner la dilution de notre résultat par action, ce qui pourrait faire baisser le cours du marché de nos actions

Nous nous attendons à ce que l'acquisition de WSI donne lieu à une hausse du résultat par action, compte tenu des coûts de transaction, dans les deux années suivant l'achèvement de l'acquisition. Cette hypothèse se fonde sur des estimations qui pourraient varier de façon importante. Il se pourrait également que nous devions engager des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à l'intégration ou que nous devions composer avec d'autres facteurs tels que notre incapacité à réaliser tous les avantages attendus. Tous ces facteurs pourraient entraîner une dilution de notre résultat par action ou réduire ou retarder l'incidence prévue de l'acquisition et donner lieu à une baisse du cours de nos actions. En nous fondant sur les coûts de transaction et les frais de restructuration engagés depuis la conclusion de l'acquisition, nous prévoyons que ces coûts ne devraient pas avoir d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation. De plus, nous comptabilisons les synergies qui devraient découler de l'acquisition à un taux égal ou supérieur à nos attentes. De ce fait, nous considérons le risque lié à une incidence négative sur le cours du marché de nos actions comme faible.

Nous pourrions perdre des contrats en raison d'appels d'offres ou de résiliation anticipée

Nous tirons une partie de nos produits de contrats municipaux qui nécessitent la présentation d'appels d'offres de fournisseurs de services potentiels. Bien que nous ayons l'intention de continuer de présenter des appels d'offres pour obtenir des contrats municipaux et de présenter de nouveaux appels d'offres pour nos contrats municipaux existants, nous pourrions ne pas obtenir ni conserver ces contrats. De plus, nous pourrions ne pas être en mesure de respecter les exigences de cautionnement liées aux contrats municipaux ou de les respecter à un coût raisonnable. Ces exigences pourraient limiter notre capacité à obtenir certains contrats municipaux ou favoriser certains de nos concurrents.

Nous tirons également une partie de nos produits de contrats non municipaux qui ont généralement une durée de trois à cinq ans. Certains de ces contrats permettent à nos clients de les résilier avant la fin de la durée prévue du contrat. L'incapacité de compenser dans un délai raisonnable les produits tirés de contrats par appels d'offres infructueux ou de contrats résiliés ou non renouvelés pourrait se traduire par une diminution des produits d'exploitation et du bénéfice. La perte de contrats pourrait également causer la désuétude de certaines immobilisations avant la fin de leur durée de vie utile. Nous pourrions être obligés de vendre les actifs sur le marché libre à des prix qui diffèrent des montants inscrits, ce qui pourrait se traduire par des gains ou des pertes importants à la cession de l'actif. Toutefois, comme nous exerçons nos activités dans diverses régions du Canada et des États-Unis, le rythme d'obtention de nouveaux contrats a généralement été plus élevé que celui de la perte de contrats. Par conséquent, par le passé, notre croissance interne a été positive et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra.

Nous dépendons de clients qui sont des entreprises de services d'élimination sur le site de nos décharges et nous ne pouvons garantir que nous poursuivrons ces relations d'affaires ou que nous continuerons à fournir des services aux conditions actuelles

L'exploitation et la gestion d'une décharge demandent un volume important de capitaux et exigent généralement des garanties de bonne exécution et des lettres de crédit afin de garantir le rendement et les obligations financières. Par conséquent, il est nécessaire de recevoir un volume de déchets stable au cours de la durée de vie de la décharge pour assurer la rentabilité des activités d'exploitation. La perte d'une entreprise de services d'élimination pourrait diminuer nos produits et notre rentabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, environ 57,0 % du tonnage total reçu à nos décharges provenait de l'élimination de déchets reçus de clients qui sont des entreprises de services d'élimination. Ainsi, nous dépendons du maintien de la relation avec certaines entreprises de services d'élimination sur le site de nos décharges pour que nous puissions préserver la rentabilité de l'exploitation de nos décharges.

Nous ne pouvons garantir que nous maintiendrons notre relation avec une entreprise de services d'élimination en particulier, ou que nous continuerons à lui fournir des services, aux conditions actuelles. En outre, nous ne pouvons garantir qu'une entreprise de services d'élimination continuera d'utiliser nos sites et de payer un tarif de déversement acceptable générant des marges que nous considérons comme acceptables. Des diminutions pourraient découler de l'ouverture de nouvelles décharges, du non-renouvellement de contrats conclus avec nos clients existants qui sont des entreprises de services d'élimination, de la baisse du volume de déchets ou de notre incapacité à augmenter notre tarif de déversement proportionnellement à la hausse des coûts liés à l'exploitation. De plus, les nouveaux contrats de services d'élimination des déchets que nous avons conclus pourraient ne pas contenir les mêmes modalités que celles des ententes actuelles conclues avec les clients existants, ce qui pourrait causer une baisse des produits et de la rentabilité. Nous avons réussi à maintenir nos relations avec nos clients qui sont des entreprises de services d'élimination de déchets et nous sommes conscients de la proximité géographique de nos décharges et des autres sites d'enfouissement ainsi que des pressions exercées par la concurrence et du contexte économique dans chaque marché. Bien que la composition de notre groupe de clients externes continue d'évoluer, nous n'avons pas connu de baisse de volumes assez considérable pour que nous remettions en question la viabilité de l'exploitation et la viabilité financière de nos décharges. En ce qui concerne nos activités d'exploitation dans le nord-est des États-Unis, le plus récent ralentissement économique s'est traduit par la diminution des volumes reçus à nos décharges. Par conséquent, nous

avons redirigé certains volumes de déchets provenant du Canada vers des décharges dans le nord-est des États-Unis pour réduire quelque peu notre dépendance à l'égard de volumes provenant de tiers. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un de nos objectifs consiste à optimiser le groupe d'actifs dans ce secteur tout en réduisant notre dépendance envers les volumes provenant de tiers.

Nos activités d'exploitation exercées au Canada et aux États-Unis sont concentrées géographiquement et influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières

Nos activités d'exploitation exercées au Canada se concentrent dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, d'Ontario et de Québec, et sont influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières liées à ces marchés. Nos activités d'exploitation exercées aux États-Unis se concentrent dans les secteurs du nord-est et du sud des États-Unis et sont influencées par les économies locales, la réglementation et les variations saisonnières liées à ces régions. Nous exerçons des activités dans 12 États, soit la Floride, le Texas, l'Arkansas, le Missouri, l'Oklahoma, la Louisiane, le Mississippi, New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland et l'Illinois, ainsi que dans le District de Columbia.

Les services fournis au Texas ont contribué pour plus de 16,0 % à nos produits en 2010 et plus de 21,3 %, en 2009. Les services fournis dans l'État de New York ont représenté plus de 18,8 % de nos produits en 2010 et plus de 25,3 %, en 2009. Par suite de l'acquisition de WSI en juillet 2010, plus de 8,2 % de nos produits provenaient des services fournis en Floride pour le semestre clos le 31 décembre 2010. Par conséquent, un ralentissement économique au Texas, dans l'État de New York et en Floride et d'autres facteurs ayant une incidence sur ces États, tels que la réglementation établie par les États pour le secteur de la gestion des déchets solides non dangereux et des conditions climatiques difficiles, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos affaires, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, la nature saisonnière des activités pourrait avoir une incidence temporaire sur nos produits et nos charges. En règle générale, nous recevons un volume de déchets de débris de construction moins élevé pendant les mois d'hiver, lorsque le secteur de la construction est moins actif. Les chutes de neige fréquentes ou abondantes ainsi que les tempêtes de verglas peuvent également avoir une incidence sur nos produits, principalement ceux tirés des activités liées aux stations de transfert et à l'exploitation des décharges, lesquelles dépendent des volumes, et sur la productivité des activités de collecte des déchets. Des pluies plus abondantes que la normale et des tempêtes de pluie plus fréquentes sur une période allant de 30 à 90 jours peuvent exercer des pressions accrues sur le secteur de la construction en diminuant les volumes de déchets gérés par nos décharges.

Au cours des dernières années, nos activités ont été touchées par le ralentissement économique, surtout dans le nord-est des États-Unis. Certaines difficultés économiques demeurent, mais l'un de nos objectifs consiste à optimiser le groupe d'actifs dans ce secteur tout en réduisant notre dépendance envers les volumes provenant de tiers.

Les produits liés aux contrats municipaux conclus avec la Ville de New York ont représenté 3,4 % de nos produits consolidés en 2010. La résiliation, la modification ou le non-renouvellement de ces contrats pourraient avoir une incidence défavorable marquée sur l'entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière

Les contrats municipaux conclus avec la Ville de New York comptaient pour 3,4 % de nos produits consolidés en 2010 et pour 4,3 %, en 2009. Le 1^{er} novembre 2008, deux de ces contrats ont été renouvelés pour trois ans par la Ville de New York; ils comportent deux options de renouvellement de un an, au gré de la Ville. La Ville de New York a publié récemment des appels d'offres au sujet de ces deux contrats. Nous avons soumis des propositions dans le cadre des appels d'offres, en février 2011 et avons reçu, en septembre de la même année, une notification d'un marché de la part du services sanitaires de la Ville de New York visant la prorogation de nos contrats pour une durée de trois ans à Brooklyn. Comme c'était le cas pour les contrats antérieurs, le contrat conclu avec la Ville de New York peut être résilié par cette dernière à la suite d'un préavis de dix jours. Si ces contrats sont résiliés ou s'ils ne sont pas renouvelés, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer le manque à gagner qui en résulterait. Ce manque à gagner pourrait avoir une incidence défavorable sur nos affaires, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, en 2002, la Ville de New York a annoncé qu'elle apporterait des changements à son programme de gestion des déchets solides qui pourraient inclure la réduction ou la suppression de son recours aux stations de transfert privées, telles que celles que nous exploitons à la Ville de New York. Même s'il s'agit d'un plan préliminaire ayant déjà subi des modifications importantes, la Ville de New York a toujours l'intention d'apporter d'importants changements au système de transfert et d'élimination des déchets municipaux. Depuis l'annonce en 2002, la Ville de New York a demandé à recevoir des offres proposant des méthodes différentes pour la gestion des déchets municipaux. Nous avons présenté des offres comme la Ville l'a demandé et nous continuerons de le faire jusqu'à ce qu'elle arrête son programme final et le choix de ses fournisseurs. Si la Ville de New York apporte des changements au système, il se peut que nos contrats existants conclus avec la Ville soient modifiés ou résiliés ou qu'ils ne soient pas renouvelés.

Nous entretenons des communications suivies avec les représentants de la Ville pour nous assurer que nous continuons de répondre à ses besoins et de respecter les modalités des contrats que nous exécutons. À notre avis, nous disposons des employés appropriés pour continuer à fournir les services demandés et nous ne voyons aucun obstacle qui pourrait démontrer le contraire.

Certains de nos employés sont couverts par des conventions collectives et les efforts déployés par les syndicats en vue de renégocier ces conventions ou de syndiquer nos employés pourraient détourner l'attention que la direction accorde aux activités ou faire augmenter les coûts liés à l'exploitation

Au 31 décembre 2010, quelque 1 900 de nos employés, soit 29,2 %, étaient couverts par des conventions collectives. Ces conventions collectives viendront à expiration à divers moments jusqu'en 2015 et ont des durées de trois à cinq ans, sauf une qui doit être renouvelée au bout de un an.

La négociation ou la renégociation de ces conventions pourrait détourner l'attention que la direction accorde à d'autres questions. Si nous ne pouvons négocier des conventions collectives acceptables, nous pourrions devoir patienter pendant des périodes de réflexion, lesquelles sont souvent suivies d'arrêts de travail déclenchés par les syndicats, dont des grèves. Des conventions collectives défavorables, des arrêts de travail ou d'autres conflits de travail pourraient entraîner une hausse des charges d'exploitation et une baisse des produits d'exploitation. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec nos syndicats et nous avons réussi par le passé à négocier des conventions qui ne limitent pas notre capacité à gérer notre entreprise et qui ne nous imposent pas de coûts déraisonnables. Nous ne doutons pas que nous pouvons continuer de réussir à négocier des conventions collectives efficacement sans entraîner de coûts déraisonnables.

La variation des coûts du carburant a une incidence sur nos charges d'exploitation et nous pourrions ne pas être en mesure de contrebalancer entièrement la hausse des coûts du carburant diesel au moyen de surcharges liées au carburant

Le prix du carburant diesel est imprévisible et varie en fonction d'événements hors de notre volonté, notamment l'évolution de la situation géopolitique, l'offre et la demande de pétrole et de gaz, les mesures entreprises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et par les autres producteurs de pétrole et de gaz, la guerre et l'agitation politique dans les pays producteurs de pétrole, les contextes de production régionaux et les inquiétudes entourant l'environnement. Nous avons besoin d'une quantité de carburant considérable pour exploiter nos camions de collecte et de transfert et toute hausse des prix fera augmenter nos charges d'exploitation et pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie consolidés. De temps à autre, conformément aux modalités de la plupart des contrats conclus avec nos clients, nous tentons de contrebalancer la hausse des coûts du carburant au moyen de surcharges liées au carburant. Toutefois, nous pourrions ne pas être en mesure de transférer la totalité de la hausse des prix du carburant en raison des modalités de certains contrats conclus avec nos clients et des conditions du marché. Nous avons conclu une série d'ententes de couverture liées au carburant au Canada et aux États-Unis en vue de réduire notre exposition à la variation des prix du carburant diesel et des coûts liés à l'exploitation. Bien que nous ayons réussi à répercuter la hausse des prix du carburant diesel sur notre clientèle, certains contrats ne nous permettent pas de répercuter l'augmentation des coûts du carburant diesel. Par conséquent, la conclusion d'ententes de couverture liées au carburant qui contrebalancent efficacement la hausse des coûts du carburant diesel pour lesquels le recouvrement est limité nous permet de gérer la variation des coûts liés à l'exploitation. Nous restons convaincus que nous pouvons continuer de répercuter sur nos clients l'augmentation des coûts du carburant diesel ou de conclure des ententes de couverture liées au carburant pour réduire une partie de notre exposition à la variation des coûts liés à l'exploitation découlant de la fluctuation des prix du carburant diesel.

Nos produits varient en fonction des fluctuations des prix des marchandises

Dans le cadre de nos activités de récupération, nous traitons certaines matières recyclables telles que le vieux carton ondulé, le papier, les matières plastiques et l'aluminium afin de les vendre par la suite. La vente de ces matières recyclées est sujette à d'importantes fluctuations de prix. Ainsi, l'évolution des prix ou des exigences sur le marché des matières recyclables peut influencer sur nos résultats d'exploitation. Les prix de revente et d'achat ainsi que la demande de matières recyclables peuvent être changeants en raison de l'évolution de la conjoncture économique et de nombreux autres facteurs échappant à notre contrôle. Ces fluctuations peuvent influencer sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie consolidés. Nous avons à l'occasion conclu des swaps sur vieux carton ondulé afin de réduire notre exposition aux variations des prix de cette marchandise. Nous croyons que la composition de notre chiffre d'affaires est suffisamment diversifiée pour limiter notre exposition aux fluctuations des prix des marchandises qui pourraient avoir une incidence importante sur nos produits et notre bénéfice.

Nous dépendons des membres de notre équipe de direction et, si nous ne pouvions pas les retenir à notre service, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir

Nos réussites futures dépendront, entre autres, de notre capacité à retenir les services des membres de la direction et à engager d'autres employés hautement qualifiés à tous les niveaux de l'entreprise. Nous sommes en concurrence avec d'autres employeurs potentiels pour l'embauche d'employés et nous pourrions ne pas réussir à engager des dirigeants et d'autres employés dont nous avons besoin ou à retenir leurs services. La perte des services de dirigeants ou d'employés clés, ou l'incapacité d'engager de telles personnes, pourrait nuire aux activités de l'entreprise et à sa croissance. Selon nous, nous avons de bonnes relations avec notre direction et ses équipes et nous donnons à chacun l'occasion de participer à notre réussite. Les régimes de rémunération que nous offrons sont structurés de manière à assurer une rémunération concurrentielle, et nous donnons régulièrement de la rétroaction et du soutien à nos gestionnaires, ainsi qu'à d'autres employés, pour nous assurer qu'ils disposent des outils appropriés pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Nous demeurons persuadés que nous pourrions attirer et retenir des employés de grand talent sans interruption ni incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions comptabiliser des charges importantes en réduction de notre bénéfice en raison de différents événements qui pourraient entraîner la dépréciation de nos actifs

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous capitalisons certaines dépenses et avances liées aux projets d'aménagement et d'expansion de sites d'élimination. Les événements qui pourraient, dans certaines circonstances, entraîner une dépréciation incluent notamment la fermeture d'une installation, l'arrêt des activités d'exploitation ou l'abandon de projets d'aménagement ou la non-obtention d'un permis d'expansion. Si nous déterminons qu'un projet d'aménagement ou d'expansion s'est déprécié, nous porterons en réduction du bénéfice toute dépense ou avance capitalisée non amortie liée à ce type d'installations ou de projets, moins toute tranche des coûts capitalisés que nous considérons comme recouvrable au moyen d'une vente ou d'une autre façon. En outre, notre bilan consolidé condensé comprend un montant important au titre de l'écart d'acquisition, qui doit subir un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment advenant certains événements déclencheurs. Nous pourrions devoir inscrire des charges en réduction du bénéfice si nous déterminons que certains événements (tels qu'un ralentissement du marché des marchandises recyclées) pourraient faire en sorte que la valeur comptable de nos actifs devienne plus élevée que leur juste valeur, entraînant ainsi une dépréciation de l'écart d'acquisition. Ce type de charges pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi l'aménagement et l'expansion de nos décharges ainsi que les projets connexes. De temps à autre, nous passons en charges certains montants capitalisés; toutefois, ces montants n'ont jamais été considérables. Nous sommes encouragés par les signes de stabilisation économique qui se sont manifestés et qui continuent de le faire et nous ne prévoyons aucune dépréciation à court terme qui entraînerait une charge importante à inscrire dans nos résultats.

Nos assurances pourraient ne pas suffire à couvrir toutes les pertes que nous pourrions enregistrer ou les réclamations que nous pourrions recevoir

Nous cherchons à obtenir et à maintenir, en tout temps, une garantie d'assurance en ce qui concerne nos responsabilités éventuelles et la perte de valeur accidentelle de nos actifs relativement aux risques, à des montants, auprès d'assureurs et selon des modalités que nous considérons comme appropriés, en tenant compte de tous les facteurs pertinents, y compris les pratiques des propriétaires d'actifs similaires qui exercent des activités semblables. Cependant, les risques ne sont pas tous couverts par la garantie d'assurance et nous ne pouvons garantir que l'assurance sera disponible de façon continue ni qu'il sera économiquement possible de la contracter ou que les montants de l'assurance seront suffisants pour couvrir les pertes et les réclamations qui pourraient survenir relativement à nos actifs ou à nos activités. Nous avons réussi à obtenir des assurances à des taux commercialement raisonnables et selon des modalités qui ont suffi à couvrir les principales pertes et réclamations liées à nos activités d'exploitation. Nous n'avons pas connaissance d'une insuffisance actuelle ou éventuelle de notre garantie d'assurance et nous ne voyons aucun signe à cet égard.

Les autorités gouvernementales pourraient adopter des règlements sur les changements climatiques qui pourraient faire augmenter les coûts liés à l'exploitation

Les groupes de protection de l'environnement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis concentrent de plus en plus leur attention sur les émissions de gaz à effet de serre et sur le rôle qu'elles pourraient jouer dans les changements climatiques. En conséquence, les gouvernements ont commencé à élaborer et à appliquer, tout comme ils devraient continuer de le faire, des lois et des règlements qui prescrivent la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou qui sont élaborés dans ce but. L'adoption de tels lois et règlements, y compris l'attribution par vente aux enchères (pour certaines émissions de gaz à effet de serre), et l'imposition d'amendes, de taxes ou d'autres coûts pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités de collecte et d'élimination des déchets. Par exemple, les autorités juridiques de certaines régions dans lesquelles nous exerçons nos activités d'exploitation songent à élaborer des règlements pour la lutte contre la pollution atmosphérique plus sévères que les exigences actuelles. L'évolution des règlements environnementaux pourrait nous obliger à prendre un certain nombre de mesures, notamment l'achat de

droits d'émissions de gaz à effet de serre ou l'installation de technologie de contrôle de la pollution de l'air additionnelle, et pourrait diminuer la rentabilité de nos activités d'exploitation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Bien que les autorités gouvernementales puissent adopter des règlements qui font augmenter nos coûts liés à l'exploitation, il est peu probable que nous soyons les seuls à connaître une hausse des coûts liés à l'exploitation. La gestion des déchets et l'ensemble des entreprises qui participent à cette activité étant assujetties à la même réglementation, aucune entreprise en particulier ne sera plus avantagée ou désavantagée qu'une autre. De plus, nous pourrions avoir l'occasion de recevoir des crédits environnementaux pour nos installations qui transforment le gaz méthane en énergie. Nous sommes persuadés que nous pourrions récupérer l'augmentation des coûts liés à l'exploitation advenant une modification des règlements qui entraînerait une telle hausse.

Notre entreprise est soumise à un niveau de concurrence élevé, ce qui pourrait diminuer notre rentabilité ou limiter notre potentiel de croissance

Le secteur de la gestion des déchets en Amérique du Nord est très concurrentiel. Plusieurs de nos concurrents sont plus imposants que nous, et nous faisons également face à de nombreux concurrents à l'échelle locale et régionale. Quelques-uns de nos concurrents exercent des activités d'exploitation beaucoup plus volumineuses que les nôtres, possèdent des ressources financières supérieures aux nôtres, constituent une marque mieux reconnue et sont en mesure d'offrir leurs services à un prix moindre, ou sont prêts à le faire. Puisque les entreprises peuvent intégrer le segment de la collecte des déchets du secteur de la gestion des déchets avec très peu de capital et d'expertise technique, il y a un grand nombre d'entreprises de collecte des déchets dans ce secteur à l'échelle locale et régionale. Ces entreprises nous font concurrence dans les marchés et les régions que nous servons actuellement.

Une concurrence semblable pourrait exister dans chaque région ou marché où nous pourrions tenter d'accroître nos activités dans l'avenir. En plus des entreprises nationales et régionales et des nombreuses entreprises locales, nous devons faire face, dans certains marchés, à la concurrence provenant des municipalités qui gèrent des activités de collecte et d'élimination des déchets. Ces municipalités pourraient bénéficier de certains avantages financiers en raison des frais d'utilisateurs et frais semblables, des recettes fiscales, du financement exonéré d'impôt et d'un certain contrôle des volumes de déchets collectés et éliminés dans la région où s'appliquent leurs règlements.

Dans chaque marché où nous exploitons une décharge, nous faisons concurrence à d'autres entreprises pour fournir des services dans le segment des déchets solides, où la concurrence repose sur les frais d'élimination ou les redevances de déversement, l'emplacement géographique et la qualité des activités d'exploitation. Notre capacité à obtenir des contrats liés aux déchets solides pour nos décharges peut être limitée par le fait que certaines des principales entreprises de services de collecte exploitent également des décharges auxquelles elles envoient leurs déchets. Dans les marchés où nous n'exploitons pas de décharge, nos activités de collecte pourraient s'effectuer de façon désavantageuse par rapport à nos concurrents dont les activités sont entièrement intégrées. Dans les marchés où ne nous pouvons pas intégrer verticalement un groupe d'actifs, ou dans ceux où nous ne l'avons pas encore fait, nous nous efforçons de devenir plus influents. En règle générale, nous sommes la première, la deuxième ou la troisième entreprise en importance dans chaque marché où nous exerçons des activités. Nous considérons que le risque lié à la rentabilité et à la croissance est faible.

L'intensification des efforts de la part des provinces, des États et des municipalités visant à réduire l'enfouissement de déchets pourrait entraîner la diminution de la capacité d'exploitation de nos décharges ou nous obliger à demander des tarifs moins élevés

Les provinces, les États et les municipalités ont appuyé de façon de plus en plus marquée les solutions ou les restrictions ci-dessous pour les décharges existantes :

- réduction des déchets à la source, notamment par le recyclage et le compostage;
- interdiction d'enfouissement de certains types de déchets dans les décharges;
- imposition d'une limite quant à la capacité de la décharge.

Plusieurs provinces et États ont adopté des lois relatives à l'élimination des déchets, ou considèrent actuellement leur adoption ou l'ont considérée par le passé, lesquelles touchent notamment les points suivants :

- l'exigence du recours à la planification de la gestion des déchets, au compostage, au recyclage ou aux autres programmes visant à réduire la quantité de déchets enfouis dans les décharges pour les pays, les régions, les villes et les municipalités faisant partie du territoire où s'appliquent leurs lois;
- l'interdiction d'éliminer les résidus de jardin, les pneus et d'autres matériaux dans les décharges.

Ces tendances pourraient réduire le volume de déchets éliminés dans les décharges dans certaines zones, ce qui pourrait amener nos décharges à réduire leur capacité ou nous obliger à demander des prix moins élevés pour les services d'élimination en décharge. Bien qu'une réduction du volume de déchets éliminés dans les décharges puisse survenir en raison de divers projets de réduction des déchets, nous espérons créer un partenariat avec les provinces, États et municipalités dans lesquels nous exerçons nos activités en vue de faire partie de leurs solutions en matière de réduction des déchets. De plus, en dépit du fait que les volumes des décharges pourraient diminuer en raison des projets de réduction des déchets efficaces donnant lieu à une surcapacité sur le marché, dans les marchés où il n'existe aucun autre moyen de disposer des déchets ou de le faire à des coûts abordables, les tarifs demandés par les décharges pourraient en fait augmenter.

Notre exploitation fondée sur une gamme d'actifs intégrée verticalement nous permet de mettre en œuvre des stratégies dans chaque marché, ce qui pourrait inclure des stratégies visant à conserver ou à faire croître la part de marché ou les marges d'exploitation. Nous considérons que ce risque n'est pas important à court terme et qu'il pourrait mettre des années à prendre davantage d'importance.

Si nos hypothèses sur l'expansion de nos décharges se révélaient inexactes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie

Nos estimations ou nos hypothèses au sujet des coûts liés à la future fermeture des cellules et aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pourraient se révéler très différentes des résultats réels. De plus, nous pourrions ne pas réussir à obtenir un permis d'expansion ou constater que l'obtention d'un permis que nous pensions probable est en fait improbable. Dans l'éventualité où de tels événements surviendraient pour une décharge, ils pourraient entraîner l'accélération de certaines de nos dépenses en espèces liées à la fermeture, avoir des répercussions négatives sur nos résultats d'exploitation et nos estimations des flux de trésorerie et donner lieu à l'application d'un test de dépréciation à l'écart d'acquisition associé à la décharge. Dans le passé, notre équipe de direction a fait ses preuves lorsqu'il s'agissait d'obtenir des permis d'expansion. Tout changement des hypothèses relatives aux projets d'expansion est constaté sur la durée de vie restante de la décharge au moment du changement. Les changements des hypothèses relatives aux projets d'expansion d'une décharge qui peut encore être exploitée pendant un grand nombre d'années auront une incidence moins importante sur nos résultats d'exploitation que si la durée du permis visant cette décharge était considérablement plus courte. La durée des permis visant bon nombre de nos décharges est très longue, de sorte qu'un changement des hypothèses relatives aux projets d'expansion limite notre exposition aux changements. Par conséquent, nous considérons que ce risque n'est pas important à l'heure actuelle.

Nous établissons régulièrement des estimations et des hypothèses comptables. Si elles s'avèrent incorrectes, des ajustements ultérieurs pourraient nous obliger à retraiter nos états financiers historiques

Nous établissons des estimations et des hypothèses comptables dans le cours normal de nos activités. Ces estimations et hypothèses comptables ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur les montants des résultats d'exploitation présentés au cours des périodes visées. En outre, nous interprétons les règles comptables en vigueur à la date de nos états financiers lorsque les règles comptables ne sont pas propres à un événement ou à une opération donnés. Si les estimations sous-jacentes sont incorrectes, ou si nos auditeurs ou les organismes de réglementation interprètent notre application des règles comptables différemment par la suite, des ajustements ultérieurs pourraient avoir un effet défavorable important sur nos résultats d'exploitation pour la période ou les périodes où le changement est appliqué. Nous faisons preuve de diligence pour ce qui est de notre suivi des règles et règlements comptables. Nous travaillons de près avec nos auditeurs en ce qui concerne toutes les questions comptables importantes et effectuons divers examens à l'interne, en plus d'appliquer diverses procédures à l'interne en vue de demeurer conformes aux règles et règlements.

L'adoption de nouvelles normes ou interprétations comptables pourrait nuire à nos résultats financiers

Notre application des modifications de règles et d'interprétations comptables et notre conformité à ces modifications pourraient nuire à nos résultats d'exploitation ou causer des fluctuations imprévues de nos résultats au cours de périodes futures. Les règles comptables auxquelles nous devons nous conformer sont complexes et en constante évolution. Nous avons préparé nos états financiers conformément aux PCGR des États-Unis; toutefois, nous ne pouvons prédire l'incidence de modifications futures des principes comptables sur nos états financiers à venir.

Si nous repérons des lacunes liées à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, nous pourrions être obligés de retraiter nos états financiers historiques

Nous pourrions être exposés à des risques en cas de lacunes dans le contrôle interne de l'information financière et dans les contrôles et procédures en matière de présentation de l'information financière. Toute faiblesse qui ne serait pas corrigée pourrait entraîner des inexactitudes dans nos états financiers ainsi que l'obligation éventuelle de redresser ou de retraiter nos états financiers précédents, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos affaires, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Il nous est impossible de prédire l'incidence que pourrait avoir sur nos états financiers une faiblesse du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Risques et incertitudes liés à un placement en actions

Les futures émissions d'actions auront un effet dilutif pour les actionnaires actuels

Nous sommes autorisés à émettre en série un nombre illimité d'actions ordinaires, un nombre illimité d'actions spéciales et un nombre illimité d'actions privilégiées, pour la contrepartie et selon les modalités que le conseil d'administration aura établies, normalement sans demander l'approbation des actionnaires. Les actionnaires actuels ne possèdent aucun droit préférentiel de souscription dans le cadre de ces nouvelles émissions. Sous réserve du respect des règles de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, qui exigent l'approbation des actionnaires, il se peut qu'à l'avenir, nous procédions à des acquisitions ou que nous concluions des opérations assorties d'une émission de nos titres, laquelle pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels. La vente ou l'émission d'un nombre important d'actions, ou la perception selon laquelle une telle vente pourrait avoir lieu, pourraient peser sur les cours en vigueur de nos actions.

Les actions sont cotées en Bourse et la volatilité de leur cours dépend de nombreux facteurs

De temps à autre, le marché boursier enregistre une forte volatilité des prix et des volumes susceptible de nuire au cours de nos actions pour des raisons sans rapport avec notre rendement. Le cours des actions peut varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont nos résultats d'exploitation, la réaction du public à nos communiqués de presse, l'arrivée et le départ de membres clés du personnel et la modification de nos orientations.

Le conseil d'administration a toute latitude pour décider du paiement des dividendes

Les dividendes que nous versons sont susceptibles de fluctuer. Le paiement de dividendes relève de la seule décision du conseil d'administration; notre politique en matière de dividendes et les fonds pouvant servir au paiement de dividendes de temps à autre dépendront, entre autres choses, de nos flux de trésorerie disponibles^(B), des conditions commerciales en général, des besoins de financement de nos activités et de la façon dont nous exécutons notre stratégie de croissance, des modalités associées à notre dette actuelle, de la réussite des tests de solvabilité imposés par la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en ce qui concerne la déclaration et le paiement de dividendes et d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait à l'avenir considérer comme pertinents.

Du fait que nous jouissons du statut d'« émetteur privé étranger » aux États-Unis, nous déposons moins d'information auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis qu'une société constituée aux États-Unis. Par conséquent, il se peut qu'on trouve à notre sujet moins d'information accessible au public qu'on ne pourrait en trouver au sujet d'une société constituée aux États-Unis

À titre d'émetteur privé étranger, nous sommes dispensés des règles de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans sa version modifiée (l'« Exchange Act »), ainsi que des exigences de procédure en matière de sollicitation des procurations formulées à l'article 14 de l'Exchange Act. En outre, nos dirigeants, nos administrateurs et nos principaux actionnaires ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 16 de l'Exchange Act en matière de production de rapports et de bénéfice réalisé à court terme. Par ailleurs, nous n'avons pas à déposer nos rapports et nos états financiers périodiques auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à la même fréquence ni dans les mêmes délais que les sociétés américaines dont les titres sont enregistrés en vertu de l'Exchange Act, et nous ne sommes habituellement pas tenus de nous conformer au règlement sur la juste présentation (« Regulation FD »), qui limite la présentation sélective de renseignements importants non accessibles au public. Enfin, nous sommes autorisés, en vertu d'un régime d'information multinational (le « RIM ») adopté par les États-Unis et le Canada, à préparer nos documents d'information conformément aux exigences canadiennes en matière de présentation de l'information. Par conséquent, il se peut qu'on ait accès publiquement à moins d'information nous concernant qu'on ne pourrait en trouver au sujet d'une société cotée américaine.

Nous pourrions perdre notre statut d'émetteur privé étranger à l'avenir, ce qui pourrait entraîner pour nous un important supplément de coûts et de dépenses

Plus de 50 % du total de nos actifs sont situés aux États-Unis. Afin de maintenir notre statut d'émetteur privé étranger en vertu des lois sur les valeurs mobilières aux États-Unis, une majorité de nos actions doivent être détenues directement ou indirectement par des non-résidents des États-Unis. Il se pourrait que nous perdions notre statut d'émetteur privé étranger dans l'avenir si une majorité de nos actions sont détenues par des résidents des États-Unis. Les coûts liés à la

réglementation et à la conformité que nous serions tenus d'engager en tant qu'émetteur américain en vertu des lois sur les valeurs mobilières fédérales aux États-Unis pourraient être considérablement plus élevés que les coûts que nous engageons en notre qualité d'émetteur privé étranger canadien pouvant utiliser le RIM. Si nous n'étions pas considérés comme un émetteur privé étranger, nous ne pourrions plus utiliser le RIM ni les autres formulaires qu'utilisent les émetteurs étrangers, et nous devrions déposer auprès de la SEC des rapports périodiques et des rapports courants ainsi que des déclarations d'enregistrement sur les formulaires à l'intention des émetteurs américains, qui sont plus détaillés que les formulaires qu'utilisent les émetteurs privés étrangers. De plus, il se pourrait que nous ne soyons plus en mesure de nous prévaloir des exemptions aux termes des exigences de gouvernance d'entreprise de la Bourse de New York (la « NYSE ») dont bénéficient les émetteurs privés étrangers. Également, si nous perdons notre statut d'émetteur privé étranger et que nous vendons ou offrons nos titres à l'extérieur des États-Unis, nous devons nous conformer aux exigences plus rigoureuses du règlement S s'appliquant aux sociétés américaines, ce qui pourrait limiter notre capacité à accéder aux marchés financiers à l'avenir et accroître la probabilité que les investisseurs exigent le dépôt auprès de la SEC de déclarations d'enregistrement liées à une opération de revente, aux fins du financement de ladite opération. Nous soutenons que le fait de ne plus pouvoir utiliser le RIM entraînera des coûts et des charges additionnels, mais nous ne croyons pas que ces coûts et charges seront importants. Qui plus est, certains anciens employés de WSI qui occupaient des postes au sein de la fonction de conformité aux règles des autorités de réglementation américaines sont demeurés au service de la société, ce qui limitera selon nous les risques liés à l'accroissement des coûts.

Étant donné que notre société a été constituée en Ontario, certaines responsabilités civiles et certains jugements civils contre nous pourraient ne pas être exécutoires

Notre société a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada, et certains de nos administrateurs et de nos dirigeants sont des résidents du Canada. En conséquence, les investisseurs américains pourraient avoir de la difficulté à faire signifier un jugement contre nous ou contre nos administrateurs ou nos dirigeants aux États-Unis ou à réaliser, aux États-Unis, les éléments des jugements rendus par des tribunaux américains qui reposent sur des responsabilités civiles en vertu de la loi intitulée Exchange Act. Qui plus est, les investisseurs pourraient avoir de la difficulté à faire en sorte que soient exécutés les jugements qui sont rendus par des tribunaux américains et qui sont fondés sur des dispositions concernant les responsabilités civiles.

Questions environnementales

Charte et mandat environnementaux

Nous avons mis sur pied un comité sur l'environnement, la santé et la sécurité (le « comité ») dont l'objectif premier est d'aider le conseil d'administration de la société à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui a trait à la supervision de ce qui suit :

- l'établissement et la révision de politiques, de normes, de responsabilités et de programmes en matière de santé, de sécurité et d'environnement;
- la gestion et la surveillance de la mise en œuvre de systèmes de conformité;
- le contrôle de l'efficacité de politiques, de systèmes et de processus de contrôle liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement;
- la réception des résultats et des mises à jour de la direction relativement au contrôle du rendement en matière de santé, de sécurité et d'environnement;
- la révision du budget annuel aux fins des activités liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement;
- la commande et l'examen de rapports, y compris des audits externes, sur la nature et la portée des cas de conformité et de manquement à l'égard des politiques, des normes et des lois applicables en matière d'environnement et de santé et sécurité, ainsi que la préparation de plans destinés à corriger les lacunes, au besoin;
- le traitement des questions dont s'occupe habituellement le comité;
- le traitement de toute autre question déléguée par le conseil d'administration de la société au comité.

Le comité se compose d'au moins trois administrateurs. Ses membres et son président seront nommés chaque année par le conseil d'administration, sur la recommandation du comité de gouvernance et de nomination.

Le conseil d'administration peut pourvoir des postes au sein du comité par voie de vote de ses membres, et lorsqu'un poste est vacant au sein du comité, les autres membres peuvent continuer d'assurer l'exercice de leurs pouvoirs, pourvu qu'un quorum soit atteint.

À la demande du président ou d'un membre du comité ou du vice-président et chef de la direction de la société, le secrétaire de la société doit convoquer une réunion du comité. Tous les membres du comité peuvent participer à la réunion, et le comité peut, à l'occasion, convier à sa convenance des dirigeants, des administrateurs et des employés de la société et de ses filiales à des réunions du comité. Ce dernier doit dresser les procès-verbaux de ses réunions et les soumettre au conseil d'administration.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités de supervision en matière d'environnement, le comité accomplira les tâches suivantes :

- examiner les politiques, les normes, les responsabilités et les programmes environnementaux de la société, ainsi que les changements et les ajouts à ces derniers en fonction de la concurrence, du droit et de l'exploitation, et faire des recommandations au conseil d'administration en ce sens aux fins d'approbation;
- commander et examiner des rapports, y compris des audits externes, sur la nature et la portée des cas de conformité et de manquement de la société à l'égard des politiques, des normes et des lois applicables en matière d'environnement; préparer des plans afin de corriger les lacunes, au besoin; et rendre compte au conseil d'administration sur ces questions;
- examiner les autres questions d'ordre environnemental que le comité juge pertinentes ou que le conseil d'administration lui soumet directement.

Le comité rendra compte régulièrement au conseil d'administration des questions suivantes :

- la conformité aux politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement;
- l'efficacité des politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement;
- toutes les autres questions importantes dont il s'occupe et desquelles il est responsable.

Chaque année, le comité examinera sa charte, en évaluera la pertinence et recommandera les changements appropriés au comité de gouvernance et de nomination.

Le comité peut, à sa convenance et sans devoir obtenir l'approbation du conseil d'administration ou de la direction, choisir un conseiller indépendant, retenir ses services ou mettre fin à son contrat, en plus de fixer et d'approuver ses honoraires et d'autres modalités de son contrat de service. La société fournira les fonds nécessaires à la rémunération de ces conseillers et au règlement des frais administratifs du comité.

Politiques environnementales (à l'exclusion des principales conventions comptables)

Notre politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement exige que nous réalisons une évaluation approfondie des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement associés aux candidats à l'acquisition ou à la prise en charge. Cette mesure est nécessaire afin de nous assurer de comprendre au mieux notre niveau de conformité aux lois, aux règlements, aux permis ou à tout autre instrument juridique avant de réaliser l'acquisition ou la prise en charge. Cette politique établit l'exigence et la responsabilité associées à la réalisation de contrôles préalables en matière de santé, de sécurité et d'environnement relativement à des sociétés candidates à l'acquisition, des coentreprises, des baux fonciers ou des baux à construction, l'acquisition de bâtiments ou de terrains, des installations de stockage de tiers et la prise en charge, y compris des dispositions aux termes de contrats d'exploitation d'installations en matière de santé, de sécurité et d'environnement ou d'autres obligations prises en charge. La politique exige en outre l'examen et l'évaluation de l'intégrité structurale des bâtiments et des planchers basculants des bâtiments où les déchets sont stockés.

Notre politique relative aux sites de transfert et de mise en décharge traite de notre élimination des déchets à des stations de transfert, des décharges, des installations de recyclage et d'autres installations de traitement et d'élimination de tiers. Ces installations reçoivent des déchets et des matières recyclables que nous avons recueillis auprès de nos clients et, dans certains cas, des déchets et des matières recyclables que nous avons nous-mêmes produits dans le cadre de nos activités. Les déchets que nous produisons comprennent des déchets généraux et des matières recyclables, des huiles et des lubrifiants usés, du lixiviat, du condensat, des piles, des solvants, des pneus usagés, de la ferraille et autres. Afin de nous assurer que notre utilisation des installations de tiers n'a pas d'incidence négative sur notre historique en matière d'exploitation, d'environnement ou de santé et sécurité, les installations de tiers doivent respecter un niveau de conformité acceptable sur les plans opérationnel et réglementaire fondé sur nos exigences. Nous n'utiliserons pas d'installations de tiers ne respectant pas les normes minimales établies, à moins qu'elles ne soient approuvées par certains membres de la haute direction.

Notre politique de gestion des animaux indésirables énonce des lignes directrices sur la gestion des animaux indésirables.

Élaboration des politiques

Le point de vue de la direction constitue le fondement de toutes nos politiques, y compris les politiques environnementales. Notre fonction d'audit interne offre le soutien administratif nécessaire pour consigner les objectifs de la direction et tenir les politiques à jour. Les responsables des politiques sont identifiés et mentionnés dans les politiques elles-mêmes et fourniront les commentaires nécessaires à l'élaboration de leurs politiques. La responsabilité et la provenance des commentaires sont principalement déterminées par la nature fonctionnelle (p. ex., finances, ressources humaines, environnement) des politiques et les employés touchés.

Une politique peut être élaborée ou améliorée à la suite d'un événement important ayant une incidence permanente sur la façon dont nous exerçons nos activités ou dont nous communiquons nos résultats financiers. Lorsqu'un tel événement survient, les membres concernés de la direction et les responsables de la politique déterminent ensemble s'il convient d'élaborer une nouvelle politique ou de mettre à jour une politique existante.

Les politiques visant l'entreprise dans son ensemble doivent respecter ou surpasser les exigences des lignes directrices en matière de régie d'entreprise de la TSX et de la NYSE. Le contenu des politiques doit être suffisamment précis afin de permettre d'établir des contrôles internes adéquats et efficaces, mais suffisamment général pour s'assurer que le respect des politiques soit réalisable au sein de tous les lieux d'implantation, quelle qu'en soit la taille. Un effort particulier est fait pour s'assurer que les politiques sont concises et qu'elles sont axées sur les principales exigences de la direction et des organismes de réglementation. Les responsables des politiques et les membres de la haute direction doivent approuver toutes les nouvelles politiques et toutes les modifications aux politiques existantes. Le comité d'audit ou le conseil d'administration sont également chargés d'examiner les politiques visant l'entreprise dans son ensemble (p. ex., les politiques sur la communication d'informations et le code de déontologie), les changements aux politiques existantes et les demandes de nouvelles politiques.

Lorsqu'une politique est achevée et que les approbations nécessaires ont été obtenues, sa version la plus à jour est conservée à l'interne en copies électronique et papier. Une copie papier de chaque politique est conservée et mise à la disposition des employés de chaque lieu d'implantation. À mesure que les politiques sont mises à jour et distribuées, il incombe à chaque chef de service ou responsable de la gestion sur le terrain de conserver les versions les plus à jour des politiques et de les transmettre à leurs employés.

Les responsables des politiques revoient leurs politiques au moins une fois l'an et les mettent à jour, au besoin. Les demandes de nouvelles politiques ou de modifications permanentes à des politiques existantes sont transmises à la fonction d'audit interne. Ce service étudie ensuite les demandes et les présente au responsable concerné aux fins d'évaluation. Une liste des politiques existantes est tenue à jour sur notre site intranet et peut être consultée au moment de déterminer si l'on doit élaborer une nouvelle politique ou modifier une politique existante.

Législation et réglementation gouvernementales

Nous sommes assujettis à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter nos activités ou accroître nos charges d'exploitation.

Notre matériel, nos installations et nos activités sont assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air (y compris les émissions de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre), la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter nos activités et notre croissance.

Le respect des exigences réglementaires est coûteux. Nous pourrions être tenus d'améliorer, de compléter ou de remplacer notre matériel et nos installations et de modifier nos activités de décharge et, dans l'éventualité où nous serions incapables de nous conformer aux exigences réglementaires applicables, nous pourrions être tenus de fermer des décharges. Nous pourrions ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour nous conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance d'après-fermeture d'installations et nous obliger à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale intitulée Resource Conservation and Recovery Act of 1976, dans sa version modifiée. Si nous ne respectons pas les règlements du sous-titre D, nous pourrions être tenus d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne faisaient pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur nous. Toute obligation financière nous incombant en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à nos affaires et à nos résultats. Il existe des exigences minimales semblables, y compris les obligations requises, visant les décharges de déchets solides exploitées au Canada. Ces exigences sont régies par les autorités des provinces où se situent les décharges.

Certaines de nos activités d'élimination des déchets chevauchent plusieurs États, provinces et comtés ainsi que les frontières entre le Canada et les États-Unis. À l'avenir, nos activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets interétatiques. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où nous exploitons notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. De plus, nous estimons que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport interétatique et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Certaines activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient également être visées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable devait être adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers que nous utilisons.

En 1996, le Conseil de la Ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la Ville de New York (la « Business Integrity Commission »), anciennement la Trade Waste Commission, et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la Ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder nos acquisitions dans la Ville de New York et, de ce fait, limiter notre capacité d'élargir nos activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. À titre d'exemple, la province de Québec et celle du Manitoba ont imposé une redevance d'élimination sur tous les déchets solides stockés à une décharge. Par conséquent, cette redevance pourrait dissuader certains de nos clients de faire livrer et stocker des déchets solides aux décharges que nous exploitons dans ces provinces. Bien que nous soyons parvenus à répercuter ces redevances supplémentaires sur nos clients, si d'autres redevances devaient être imposées dans ces provinces ou d'autres provinces ou territoires où nous exerçons nos activités et que nous n'étions pas en mesure de répercuter ces redevances sur nos clients, cette situation pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Nous devons nous conformer aux exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses; elles exigent des employeurs qu'ils offrent un milieu de travail sécuritaire et prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le respect de ces exigences réglementaires est coûteux. Nous pourrions être tenus d'améliorer, de compléter ou de remplacer notre matériel et nos installations. Si nous n'étions pas en mesure de nous conformer à ces exigences réglementaires, nous pourrions être tenus de fermer certaines installations. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles nous sommes assujettis pourraient nous obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont nous exerçons nos activités et pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Réglementation et litiges environnementaux

Nous pourrions faire l'objet de poursuites judiciaires en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de nos prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Nos permis d'exploitation pourraient également être contestés devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou judiciaires, notamment en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à chercher à faire annuler ou refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, des sanctions pécuniaires civiles ou pénales, des peines d'emprisonnement, la suspension ou révocation d'un permis et des injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de faire révoquer ou refuser le renouvellement de notre permis d'exploitation, de nos franchises ou de nos licences pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, des citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels nous exerçons nos activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs à nos activités.

Nous avons reçu à l'occasion et pourrions recevoir dans le cours normal de nos activités des contraventions ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que nos activités ne sont pas conformes à nos permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. Nous nous efforçons généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens visés afin de résoudre les problèmes soulevés par ces contraventions ou avis. Cependant, nous pourrions ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir à des actions en justice ou à d'autres procédures officielles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour nos services et avoir une incidence défavorable sur nos produits d'exploitation. Un jugement important à notre encontre, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le respect des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la Clean Air Act of 1970 des États-Unis, dans sa version modifiée, et la conformité à la législation provinciale en matière de gestion des gaz au Canada pourraient un jour nécessiter l'installation d'un équipement dispendieux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

Contamination de l'environnement

Nous pourrions être tenus responsables de la contamination de l'environnement relativement à nos installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. Nous pourrions également faire l'objet de publicité négative si nous étions reconnus comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

Nous pourrions être tenus responsables envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) devaient contaminer ou avaient contaminé nos propriétés, notamment le sol ou l'eau sous nos propriétés, ou si ces substances provenant de nos propriétés devaient contaminer ou avaient contaminé les propriétés de tiers. Nous pourrions également être tenus responsables de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de nos activités ou s'est produite avant que nous ne soyons devenus propriétaires de ces propriétés ou ne les ayons exploitées. Nous pourrions également être tenus responsables de la contamination de l'environnement dans des propriétés où nous avons transporté ou fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent

une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que nous pourrions avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même si nous n'avons pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si nous devons avoir la possibilité de réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, nous pourrions ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que nous soyons tenus responsables et que nous ne parvenions pas à trouver les tiers que nous pourrions contraindre à contribuer à nos dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En outre, nous avons déjà acquis et pourrions encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir transporté et entreposé, ou qui transporteront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises et d'autres facteurs, nous pourrions être tenus responsables du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que nous avons obtenus ou que nous obtenons dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, nos assurances existantes ne couvrent pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

Nous pourrions faire l'objet d'actions en justice de la part d'autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La décharge Tantalo, une décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux » (*Inactive Hazardous Waste Disposal Site*). Au deuxième trimestre de 2009, le Department of Environmental Conservation a reclassé le site, déclarant qu'il ne représentait plus une menace importante pour la santé publique ni pour l'environnement. Le reclassement fait suite aux activités de restauration qui s'y sont récemment achevées.

Risques liés aux changements climatiques

Nous jugeons être exposés à des risques réglementaires liés aux changements climatiques du fait que nous exerçons nos activités dans l'un des secteurs les plus réglementés en Amérique du Nord. L'ajout de règlements resserrés quant à la gestion des gaz à effet de serre (les « GES »), particulièrement le méthane qui s'échappe avec les autres gaz des décharges, a été prévu aux États-Unis et au Canada. À notre avis, nous sommes en bonne position pour gérer ces changements sans que ces derniers aient une incidence importante sur nos activités. La gestion du gaz provenant de nos décharges fait partie intégrante de nos activités depuis plusieurs années et les taux d'amortissement de nos actifs liés aux décharges ainsi que les obligations relatives à la mise hors service d'immobilisations tiennent compte des coûts connexes nécessaires pour gérer ces gaz.

Nous prévoyons et appuyons le resserrement de la réglementation liée à notre secteur et nous nous engageons à faire en sorte que nos activités respectent et, dans la mesure du possible, excèdent ces exigences. Malgré qu'il soit onéreux de se conformer à un régime de réglementation de plus en plus restrictif, nous entreprenons de façon proactive des projets visant à gérer nos obligations en matière de GES dans le but de réduire ces coûts tout en respectant l'environnement.

Nous avons pris des mesures pour gérer les risques réglementaires et, comme nous sommes l'une des principales sociétés de services environnementaux en Amérique du Nord, nous possédons une grande expérience et disposons des ressources nécessaires pour exercer nos activités dans un secteur hautement réglementé et régi par des lois strictes. En plus de respecter et d'excéder les attentes réglementaires depuis plusieurs années, nous travaillons sans relâche pour repérer les meilleures pratiques de gestion en vue de promouvoir la durabilité environnementale.

Du personnel interne et externe qualifié à l'échelle locale, régionale et nationale examine régulièrement les risques visés par la réglementation. Cela signifie que dans toutes les collectivités où nous exerçons nos activités, nous en apprenons davantage au sujet des méthodes novatrices et améliorées de gestion de services en travaillant auprès d'organismes de réglementation et d'experts du secteur, afin de nous assurer que nous sommes constamment au premier plan en matière d'excellence environnementale.

Nous sommes également exposés à des risques physiques. Nous fournissons des services à divers marchés canadiens et américains et exploitons des décharges, des stations de transfert, des installations de récupération de matériaux et trois usines de conversion des gaz d'enfouissement en énergie. En outre, plusieurs de nos décharges incluent des installations de collecte et de destruction thermique du méthane, et la direction entend installer dans l'avenir des systèmes de récupération de gaz d'enfouissement pour d'autres décharges que la société exploite. Certains de ces marchés se trouvent dans des régions situées pratiquement au niveau de la mer, mais la majorité d'entre eux sont situés soit beaucoup plus haut que le niveau de la mer, soit à une altitude suffisamment supérieure au niveau de la mer pour faire en sorte qu'ils ne soient pas affectés par la variation du niveau des océans.

Nous sommes prêts à atténuer l'incidence d'éventuels événements extrêmes sur nos activités, comme ceux liés aux conditions climatiques, et avons l'habitude de prendre des mesures pour y arriver. Nous dépendons également des fournisseurs de diverses ressources comme les camions affectés à des itinéraires de collecte, le carburant et divers produits de consommation. Toute interruption extrême de l'approvisionnement de ces ressources pourrait nuire à notre capacité d'exercer nos activités de façon efficace.

Nous examinons continuellement nos risques physiques dans le cadre d'examen réguliers des activités d'exploitation par la direction et adaptons nos processus d'exploitation à mesure que des questions sont soulevées en vue d'atténuer les éventuelles incidences de ces risques.

Nous sommes également à l'affût des attitudes et des demandes des clients, ainsi que de leur évolution, ces derniers devenant toujours plus sensibilisés et informés au sujet des enjeux environnementaux. Nous sommes d'avis que les consommateurs préfèrent travailler avec des sociétés avisées en matière d'environnement qui fournissent des services écologiques et favorisent le bien-être environnemental. Nous encourageons ces attitudes et ces convictions et, en tant que leader dans notre secteur d'activité, nous sommes bien placés pour aider nos clients à faire des gestes bénéfiques et à s'ajuster aux changements liés à la réglementation ou aux services qui pourraient découler des initiatives en matière de changements climatiques. Nous nous engageons à continuer de repérer et d'offrir des services qui sont profitables à nos clients, tout en respectant leurs convictions en matière de changements climatiques. Nous examinons régulièrement nos activités et nos politiques en vue d'y intégrer des idées novatrices et des plans de gestion stratégique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en demeurant déterminés à offrir un service concurrentiel à la clientèle et à respecter de façon constante la réglementation et la gérance de l'environnement.

Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, aucun changement concernant le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

IFRS

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») du Canada a confirmé que le passage aux IFRS prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous ne sommes pas tenus de nous conformer aux IFRS, étant donné que nous avons choisi de présenter nos résultats financiers continus conformément aux PCGR des États-Unis.

Définitions du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles

^(A) Tout renvoi à l'expression « BAIIA ajusté » dans le présent rapport de gestion désigne le bénéfice obtenu en soustrayant des produits les charges d'exploitation et frais de vente, généraux et administratifs, à l'exclusion de certains frais de vente, généraux et administratifs hors exploitation ou non récurrents, inscrit à l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Le BAIIA ajusté exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : certains frais de vente, généraux et administratifs, les frais de restructuration, l'amortissement, le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations, les intérêts sur la dette à long terme, le gain net ou la perte nette de change, le gain net ou la perte nette sur instruments financiers, les autres charges, les impôts sur le bénéfice et la quote-part du bénéfice ou de la perte de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation. Le BAIIA ajusté est une expression que nous utilisons qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des PCGR des États-Unis. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres sociétés. Le BAIIA ajusté est une mesure de

notre rentabilité et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. Nous considérons ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, du gain net ou de la perte nette sur instruments financiers, des pertes ou gains de change nets, des impôts reportés et de la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas de certains frais de vente, généraux et administratifs, des frais de restructuration, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations, des intérêts sur la dette à long terme, d'autres charges et des impôts exigibles). Pour nous, notre conseil d'administration et nos prêteurs, le BAIIA ajusté est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles^(B). Les raisons à la base de l'exclusion de chacun de ces postes sont les suivantes :

Certains frais de vente, généraux et administratifs – Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent certaines charges hors exploitation ou non récurrentes. Ces charges comprennent des coûts de transaction relatifs aux acquisitions, des ajustements à la juste valeur attribuable aux options sur actions et une charge au titre des actions restreintes. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. Certains frais de vente, généraux et administratifs représentent une catégorie de charges distinctes de celles incluses dans le BAIIA ajusté.

Frais de restructuration – Ces frais comprennent les coûts engagés au titre de l'intégration des divers emplacements d'exploitation, de la sortie de certains baux visant des propriétés, des bâtiments et des locaux à bureaux, des indemnités de cessation d'emploi, ainsi que les frais liés à la réinstallation des employés dans le cadre de l'acquisition de WSI. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les frais de restructuration représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA ajusté.

Amortissement – À titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations – Le produit de la cession d'immobilisations est soit réinvesti dans des immobilisations supplémentaires ou de remplacement, soit utilisé pour rembourser nos emprunts aux termes de nos facilités de crédit renouvelables.

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de notre ratio emprunts/capitaux propres ainsi que des taux d'intérêt; ils reflètent ainsi nos activités de trésorerie et de financement et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA ajusté.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste hors trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Gain net ou perte nette sur instruments financiers – À titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur instruments financiers n'ont pas non plus d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles^(B).

Autres charges – Les autres charges représentent généralement les sommes versées à certains membres de la direction de sociétés que nous avons acquises, lorsque nous avons maintenu ces membres en fonction après l'acquisition, ainsi que les sommes versées à certains dirigeants relativement aux acquisitions réalisées. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA ajusté.

Impôts sur le bénéfice – Les impôts sur le bénéfice sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils dépendent de facteurs qui ne sont pas liés à nos activités quotidiennes.

Quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation – À titre d'élément hors trésorerie, le bénéfice net ou la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation n'entre pas dans le calcul des flux de trésorerie disponibles^(B).

Le BAIIA ajusté ne saurait être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net sont détaillés dans l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu, depuis le poste « Bénéfice d'exploitation » avant « Frais de restructuration », « Amortissement » et « Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations » jusqu'au poste « Bénéfice net », et comprennent certains ajustements liés à des charges comptabilisées au titre des frais de vente, généraux et administratifs que la direction juge comme non indicatives de la continuité de l'exploitation. Un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous, tout comme un rajustement du bénéfice d'exploitation ajusté et du bénéfice net ajusté.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	76 221 \$	54 854 \$	204 657 \$	129 681 \$
Coûts de transaction et autres coûts connexes – frais de vente, généraux et administratifs	966	2 084	1 739	6 174
Variations de la juste valeur des options sur actions – frais de vente, généraux et administratifs	(5 643)	2 730	(4 123)	6 170
Charge au titre des actions restreintes – frais de vente, généraux et administratifs	1 028	568	1 381	1 398
Frais de restructuration	73	3 792	1 198	3 792
Bénéfice d'exploitation ajusté	72 645	64 028	204 852	147 215
(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations	(1 092)	50	(2 871)	(381)
Amortissement	69 408	62 790	198 694	145 403
BAIIA ajusté	140 961 \$	126 868 \$	400 675 \$	292 237 \$
Bénéfice net	40 347 \$	23 941 \$	100 052 \$	60 486 \$
Coûts de transaction et autres coûts connexes – frais de vente, généraux et administratifs	966	2 084	1 739	6 174
Variations de la juste valeur des options sur actions – frais de vente, généraux et administratifs	(5 643)	2 730	(4 123)	6 170
Charge au titre des actions restreintes – frais de vente, généraux et administratifs	1 028	568	1 381	1 398
Frais de restructuration	73	3 792	1 198	3 792
Intérêts sur la dette à long terme	–	2 409	–	2 409
(Gain net) perte nette sur instruments financiers	(1 528)	(1 498)	(3 883)	(3 248)
Autres charges	32	586	827	644
Charge ou économie d'impôts nette	(170)	(2 083)	(183)	(2 635)
Bénéfice net ajusté	35 105 \$	32 529 \$	97 008 \$	75 190 \$

^(B) Nous avons adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles », outre le bénéfice net ou la perte nette, comme mesure des résultats d'exploitation (se reporter à la page 14). Le terme « flux de trésorerie disponibles » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR des États-Unis, et cette mesure est préparée avant que les dividendes ne soient déclarés; il est donc peu probable qu'elle puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres sociétés. La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à présenter l'information d'une manière similaire à celle d'autres sociétés ouvertes américaines de notre secteur et à fournir aux investisseurs et aux analystes une autre mesure de notre valeur et de nos liquidités. En ce qui nous concerne, nous recourons à cette mesure non définie par les PCGR pour évaluer notre rendement par rapport à celui d'autres sociétés cotées américaines ainsi que pour mesurer les fonds dont nous disposons pour investir dans notre croissance, rembourser notre dette, racheter nos actions ou augmenter nos dividendes. Toute mention de l'expression « flux de trésorerie disponibles » dans le présent rapport de gestion a le sens donné dans la présente note.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Bilans consolidés condensés

Au 30 septembre 2011 (non audité) et au 31 décembre 2010 (selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« É.-U. »), en milliers de dollars américains, sauf les données liées aux actions émises et en circulation)

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 876 \$	13 406 \$
Débiteurs	223 532	207 098
Autres débiteurs	430	472
Charges payées d'avance	28 986	27 254
Liquidités soumises à restrictions	446	434
Autres actifs	1 038	1 928
	271 308	250 592
AUTRES DÉBITEURS	458	806
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CAPITALISÉS (note 12)	8 929	8 949
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	273 440	272 082
ÉCART D'ACQUISITION (note 9)	1 120 073	1 081 868
ACTIFS LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DES DÉCHARGES	14 019	12 174
FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS	21 407	21 157
IMMOBILISATIONS	763 752	758 287
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES	953 886	975 691
PLACEMENT DANS UNE ENTITÉ ÉMETTRICE COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 15)	3 888	4 117
AUTRES ACTIFS	897	4 764
	3 432 057 \$	3 390 487 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	108 959 \$	100 181 \$
Charges à payer (note 10)	125 236	136 629
Dividendes à payer	14 453	15 296
Impôts sur les bénéfices à payer	9 967	14 425
Produits reportés	17 133	20 378
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 11)	1 500	1 500
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	6 223	8 229
Autres passifs	4 532	6 091
	288 003	302 729
DETTE À LONG TERME (note 11)	1 315 098	1 258 159
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES (note 12)	100 845	90 010
AUTRES PASSIFS	8 672	7 329
IMPÔTS REPORTÉS	91 854	85 665
	1 804 472	1 743 892
CAPITAUX PROPRES (note 13)		
Actions ordinaires (autorisées – nombre illimité, émises et en circulation – 119 864 675 [121 429 737 au 31 décembre 2010])	1 853 297	1 878 286
Actions restreintes (émises et en circulation – 252 150 [277 150 au 31 décembre 2010])	(5 353)	(5 169)
Surplus d'apport	2 711	7 092
Déficit cumulé	(147 143)	(188 972)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(75 927)	(44 642)
Total des capitaux propres	1 627 585	1 646 595
	3 432 057 \$	3 390 487 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

États consolidés condensés des résultats et du résultat étendu

Pour les périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010 (non audité – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains, sauf les données sur les actions et le bénéfice net par action)

	Trimestres clos		Périodes de neuf mois closes	
	2011	2010	2011	2010
PRODUITS	490 522 \$	436 262 \$	1 382 884 \$	999 886 \$
CHARGES				
CHARGES D'EXPLOITATION	294 475	259 075	820 784	584 712
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	51 437	55 701	160 422	136 679
COÛTS LIÉS À LA RESTRUCTURATION	73	3 792	1 198	3 792
AMORTISSEMENT	69 408	62 790	198 694	145 403
(GAIN NET) PERTE NETTE À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	(1 092)	50	(2 871)	(381)
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	76 221	54 854	204 657	129 681
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	15 303	17 783	48 363	33 964
(GAIN NET) PERTE NETTE DE CHANGE	(51)	(40)	(83)	14
GAIN NET SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (note 16)	(1 528)	(1 498)	(3 883)	(3 248)
AUTRES CHARGES	32	586	827	644
BÉNÉFICE AVANT LA CHARGE D'IMPÔTS ET LA PERTE NETTE DE L'ENTITÉ ÉMETTRICE COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	62 465	38 023	159 433	98 307
CHARGE D'IMPÔTS (note 17)				
Impôts exigibles	13 729	11 656	38 424	27 849
Impôts reportés	8 357	2 356	20 899	9 856
	22 086	14 012	59 323	37 705
PERTE NETTE DE L'ENTITÉ ÉMETTRICE COMPTABILISÉE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	32	70	58	116
BÉNÉFICE NET	40 347	23 941	100 052	60 486
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Écart de conversion	(44 594)	15 510	(25 840)	13 105
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 2 563 \$ et de 3 411 \$ ([668] \$ et 27 \$ en 2010)	(4 767)	1 241	(6 340)	(98)
Règlement de dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices de (78) \$ et de (481) \$ (40 \$ et 99 \$ en 2010)	147	(75)	895	(185)
RÉSULTAT ÉTENDU	(8 867) \$	40 617 \$	68 767 \$	73 308 \$
BÉNÉFICE NET – PARTICIPATION CONFÉRANT LE CONTRÔLE	40 347 \$	21 977 \$	100 052 \$	54 200 \$
BÉNÉFICE NET – PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	– \$	1 964 \$	– \$	6 286 \$
RÉSULTAT ÉTENDU – PARTICIPATION CONFÉRANT LE CONTRÔLE	(8 867) \$	37 285 \$	68 767 \$	66 110 \$
RÉSULTAT ÉTENDU – PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	– \$	3 332 \$	– \$	7 198 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,33 \$	0,20 \$	0,83 \$	0,59 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,33 \$	0,20 \$	0,83 \$	0,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers), de base	120 767	109 866	121 067	91 632
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers), dilué	120 767	120 914	121 067	102 692

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

États consolidés condensés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010 (non audité – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos		Périodes de neuf mois closes	
	2011	2010	2011	2010
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES				
EXPLOITATION				
Bénéfice net	40 347 \$	23 941 \$	100 052 \$	60 486 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Charge liée aux actions restreintes	1 028	568	1 381	1 398
Radiation d'actifs d'aménagements des décharges	-	290	-	290
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	1 271	1 030	3 816	2 792
Amortissement des actifs incorporels	12 877	11 152	36 977	24 434
Amortissement des immobilisations	33 145	30 980	97 745	70 019
Amortissement des actifs liés aux décharges	23 386	20 658	63 972	50 950
Intérêts sur la dette à long terme (amortissement des frais de financement reportés)	1 640	1 985	4 355	3 410
(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations	(1 092)	50	(2 871)	(381)
Gain net sur les instruments financiers	(1 528)	(1 498)	(3 883)	(3 248)
Impôts reportés	8 357	2 356	20 899	9 856
Perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	32	70	58	116
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 12)	(1 102)	(1 609)	(3 162)	(3 161)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	14 842	(42 015)	(38 850)	(43 767)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	133 203	47 958	280 489	173 194
INVESTISSEMENT				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise (note 6)	(49 471)	(71 117)	(139 506)	(125 052)
Dépôts en espèces soumis à restrictions	-	(9)	(12)	(52)
Produit d'autres débiteurs	122	146	356	430
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(131)	(116)	(310)	(201)
Achat d'immobilisations	(28 100)	(24 412)	(77 033)	(59 071)
Achat d'actifs liés aux décharges	(18 776)	(11 595)	(39 659)	(25 540)
Produit de la vente d'immobilisations	1 754	1 982	5 204	2 672
Produit tiré du dessaisissement d'actifs (note 7)	-	12 089	-	12 089
Placement dans des actifs liés à l'aménagement des décharges	(1 594)	(725)	(4 711)	(1 667)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(96 196)	(93 757)	(255 671)	(196 392)
FINANCEMENT				
Paiement des frais de financement reportés	(3 786)	(13 850)	(4 806)	(15 915)
Produit de la dette à long terme	94 550	897 686	331 163	997 551
Remboursement sur la dette à long terme	(86 861)	(830 492)	(257 630)	(924 517)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	-	(144)	-	(156)
Produit de l'exercice d'options sur actions	-	3 741	855	3 741
Rachat d'actions ordinaires (note 13)	(15 556)	-	(39 056)	-
Achat d'actions restreintes	(4 226)	(1 241)	(4 226)	(1 241)
Dividendes versés aux actionnaires et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	(15 408)	(11 240)	(46 431)	(33 824)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(31 287)	44 460	(20 131)	25 639
Incidence de la conversion de devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 735)	581	(1 217)	22
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS	3 985	(758)	3 470	2 463
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	12 891	8 212	13 406	4 991
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	16 876 \$	7 454 \$	16 876 \$	7 454 \$
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :				
Trésorerie	16 875 \$	7 451 \$	16 875 \$	7 451 \$
Équivalents de trésorerie	1	3	1	3
	16 876 \$	7 454 \$	16 876 \$	7 454 \$
Liquidités versées au cours de la période pour les éléments suivants :				
Impôts sur les bénéfices	9 206 \$	17 044 \$	40 598 \$	23 465 \$
Intérêts	15 317 \$	14 637 \$	46 595 \$	30 494 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

État consolidé condensé des capitaux propres

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2011 et 2010 (non audité – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit cumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2011	1 864 930 \$	(1 127) \$	– \$	1 683 \$	(168 249) \$	(26 713) \$	1 670 524 \$
Bénéfice net					40 347		40 347
Dividendes					(15 318)		(15 318)
Achat d'actions restreintes		(4 226)					(4 226)
Charge liée aux actions restreintes				1 028			1 028
Rachat d'actions ordinaires (note 13)	(11 633)				(3 923)		(15 556)
Écart de conversion						(44 594)	(44 594)
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(4 767)	(4 767)
Règlement de dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						147	147
Solde au 30 septembre 2011	1 853 297 \$	(5 353) \$	– \$	2 711 \$	(147 143) \$	(75 927) \$	1 627 585 \$

	Part des actionnaires sans contrôle	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit cumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2010	230 302 \$	1 083 839 \$	(3 928) \$	– \$	2 948 \$	(202 582) \$	(84 108) \$	1 026 471 \$
Bénéfice net	1 964					21 977		23 941
Dividendes	(1 329)					(13 318)		(14 647)
Charge liée aux actions restreintes					568			568
Achat d'actions restreintes			(1 241)					(1 241)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices		551 606						551 606
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions		5 796			(2 055)			3 741
Options sur actions et bons de souscription pris en charge à l'acquisition					4 950			4 950
Rémunération à base d'actions					257			257
Écart de conversion	1 272						14 238	15 510
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices	132						1 109	1 241
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(36)						(39)	(75)
Solde au 30 septembre 2010	232 305 \$	1 641 241 \$	(5 169) \$	– \$	6 668 \$	(193 923) \$	(68 800) \$	1 612 322 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

État consolidé condensé des capitaux propres

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2011 et 2010 (non audité – selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit cumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010	1 878 286 \$	(5 169) \$	– \$	7 092 \$	(188 972) \$	(44 642) \$	1 646 595 \$
Bénéfice net					100 052		100 052
Dividendes					(46 228)		(46 228)
Achat d'actions restreintes		(4 226)					(4 226)
Charge liée aux actions restreintes				1 381			1 381
Acquisition des droits sur les actions restreintes		4 042		(4 042)			-
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	1 322			(467)			855
Émission d'actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription (note 13)	750			(1 253)			(503)
Actions ordinaires acquises par le RILT des États-Unis			(3 188)				(3 188)
Obligation de rémunération différée			3 188				3 188
Rachat d'actions ordinaires (note 13)	(27 061)				(11 995)		(39 056)
Écart de conversion						(25 840)	(25 840)
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						(6 340)	(6 340)
Règlement de dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices						895	895
Solde au 30 septembre 2011	1 853 297 \$	(5 353) \$	– \$	2 711 \$	(147 143) \$	(75 927) \$	1 627 585 \$

	Part des actionnaires sans contrôle	Actions ordinaires	Actions restreintes	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Déficit cumulé	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2009	230 014 \$	1 082 950 \$	(3 928) \$	– \$	2 118 \$	(214 898) \$	(80 710) \$	1 015 546 \$
Bénéfice net	6 286					54 200		60 486
Dividendes	(4 006)					(33 225)		(37 231)
Charge liée aux actions restreintes					1 398			1 398
Achat d'actions restreintes			(1 241)					(1 241)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices		551 594						551 594
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions		5 796			(2 055)			3 741
Émission d'actions ordinaires à l'échange d'actions privilégiées de participation (« APP »), déduction faite des frais d'émission	(901)	901						-
Actions ordinaires acquises par le RILT des États-Unis				(2 153)				(2 153)
Obligation de rémunération différée				2 153				2 153
Options sur actions et bons de souscription pris en charge à l'acquisition					4 950			4 950
Rémunération à base d'actions					257			257
Écart de conversion	987						12 118	13 105
Swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(26)						(72)	(98)
Règlement de swaps sur marchandises désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(49)						(136)	(185)
Solde au 30 septembre 2010	232 305 \$	1 641 241 \$	(5 169) \$	– \$	6 668 \$	(193 923) \$	(68 800) \$	1 612 322 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

1. Organisation

Avec prise d'effet le 2 mai 2011, Progressive Waste Solutions Ltd. (la « société ») a fusionné avec sa société mère, IESI-BFC Ltd. (« IESI-BFC ») et a poursuivi ses activités sous la dénomination de Progressive Waste Solutions Ltd. La société a été constituée en personne morale sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario, le 20 mai 2009.

Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, la société fournit des services intégrés verticalement liés aux déchets solides non dangereux (les « déchets ») à des clients des domaines commercial, industriel, municipal et résidentiel du Canada ainsi que du sud et du nord-est des États-Unis.

2. Monnaie de présentation

La société a choisi de présenter ses résultats financiers en dollars américains dans le but d'améliorer la comparabilité de ses informations financières avec celles de ses pairs. La présentation en dollars américains réduit également l'incidence du change sur les montants présentés puisque les activités et le recouvrement d'actifs de la société sont exercés en proportion plus importante aux États-Unis qu'au Canada. La société demeure une entité domiciliée au Canada et sa monnaie de fonctionnement est le dollar canadien. Par conséquent, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les capitaux propres de la société sont initialement convertis et consolidés en dollars canadiens selon la méthode du cours de clôture. La situation financière consolidée de la société en dollars canadiens est ensuite convertie en dollars américains en appliquant le taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, alors que les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société en dollars canadiens sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu. Le fait de convertir la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du secteur américain de la société en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société, et de reconvertir ces montants en dollars américains, la monnaie de présentation de la société, n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la société. Par conséquent, les résultats du secteur américain conservent leur valeur originale lorsqu'ils sont exprimés dans la monnaie de présentation de la société.

3. États financiers intermédiaires

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités (les « états financiers ») ne se conforment pas à tous les égards aux exigences des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») visant les états financiers annuels. Par conséquent, ces états financiers doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de la société, incluant les notes complémentaires, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les PCGR des États-Unis applicables aux états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que celles qui ont été appliquées aux états financiers consolidés audités les plus récents. De l'avis de la direction, ces états financiers tiennent compte de tous les ajustements récurrents nécessaires afin de donner une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société pour les périodes présentées.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux PCGR des États-Unis; ils sont libellés en dollars américains et ont été préparés en rendant compte des principales conventions comptables présentées à la note 3 des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2010, sauf pour les exceptions présentées à la note 5 des présents états financiers.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

5. Modifications de conventions comptables

Amélioration des évaluations et de l'information à fournir relativement à la juste valeur

En janvier 2010, le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») a publié une autre directive visant à améliorer les évaluations et les informations à l'égard de la juste valeur. Cette directive modificatrice établit de nouvelles informations à fournir, entre autres celles qui suivent : l'information relative à tout transfert important vers ou depuis le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur ainsi que les raisons expliquant ce transfert; un rapprochement entre les évaluations de la juste valeur pour les éléments figurant au niveau 3 présentant séparément l'information relative aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements, en montant brut plutôt que net; l'information sur les évaluations à la juste valeur pour chaque catégorie d'actifs et de passifs et l'information sur les techniques d'évaluation et les données utilisées pour les évaluations de la juste valeur, tant récurrentes que non récurrentes (niveau 2 et niveau 3). Pour la société, cette directive est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, sauf en ce qui a trait aux informations à fournir relativement aux achats, aux ventes, aux émissions et aux règlements dans le rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cette directive n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société.

Communication d'informations pro forma supplémentaires pour les regroupements d'entreprises

En décembre 2010, le FASB a publié de nouvelles directives concernant la présentation des produits et du résultat pro forma dans le cas des regroupements d'entreprises. Ces directives précisent qu'une entité ouverte présentant des états financiers comparatifs doit seulement indiquer les produits et le résultat pro forma de l'entité issue du regroupement pour les regroupements d'entreprises survenus pendant l'exercice considéré comme si les regroupements avaient eu lieu au début de la période de présentation de l'information financière de l'exercice comparatif. Les modifications exigent également la présentation d'informations pro forma supplémentaires, dont une description de la nature et du montant des ajustements pro forma significatifs et non récurrents afférents aux produits et au résultat présentés, qui sont directement attribuables au regroupement d'entreprises. En ce qui concerne la société, cette directive était applicable prospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et l'adoption anticipée était autorisée. Cette directive n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société.

Modifications pour harmoniser les exigences en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information sur la juste valeur des PCGR des États-Unis avec celles des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

En mai 2011, le FASB a publié des modifications à la formulation des exigences des PCGR des États-Unis en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information portant sur les mesures utilisées pour évaluer la juste valeur, y compris de l'information accrue sur les hypothèses ayant servi à l'évaluation de la juste valeur. Ces modifications harmonisent les exigences en matière d'évaluation de la juste valeur et de présentation d'information sur la juste valeur des PCGR des États-Unis avec celles des IFRS. Ces modifications sont applicables prospectivement. Pour la société, ces directives prennent effet le 1^{er} janvier 2012 et l'adoption anticipée n'est pas permise. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Présentation du résultat étendu

En juin 2011, le FASB a publié des modifications aux exigences en matière de présentation du résultat étendu. Les modifications offrent à une entité le choix entre présenter le résultat étendu, les composantes du bénéfice net ainsi que les composantes des autres éléments du résultat étendu dans un seul état continu ou dans deux états distincts et consécutifs. Dans les deux cas, l'entité est tenue de présenter chaque composante du bénéfice net et le total du bénéfice net, chaque composante des autres éléments du résultat étendu et le total des autres éléments du résultat étendu, ainsi que le montant total du résultat étendu. L'entité est également tenue de présenter dans le corps des états financiers les ajustements pour les éléments reclassés des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net et de présenter ces ajustements dans les composantes du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu. Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement avec prise d'effet, pour la société, le 1^{er} janvier 2012. L'adoption anticipée est permise. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Actifs incorporels – Écart d'acquisition et autres : test de dépréciation de l'écart d'acquisition

En septembre 2011, le FASB a publié des modifications relatives au test de dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces modifications permettent à une entité d'évaluer de manière qualitative les éléments permettant d'affirmer s'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable. Si l'évaluation qualitative d'une entité permet de conclure qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, l'entité n'est pas tenue de procéder à la première des deux étapes du test de dépréciation. Par contre, si l'évaluation de l'entité aboutit à la conclusion inverse, l'entité est tenue de procéder à la première des deux étapes du test de dépréciation, qui consiste à calculer la juste valeur de l'unité d'exploitation et à la comparer à sa valeur comptable. Les modifications adoptées permettent également à l'entité de passer outre l'évaluation qualitative de l'unité d'exploitation pour une période donnée et de procéder directement à la première des deux étapes du test de dépréciation. L'entité pourra à nouveau procéder à l'évaluation qualitative au cours d'une période ultérieure. Les modifications s'appliquent aux tests de dépréciation annuels ou, au besoin, intermédiaires, effectués par la société après le 31 décembre 2011. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la société.

6. Acquisitions

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'une société de collecte des déchets au Canada et d'une autre dans le sud des États-Unis, ainsi que la totalité des actifs liés à la collecte de déchets, y compris divers actifs et passifs à court terme, de six sociétés de collecte des déchets dans le sud des États-Unis, trois dans le nord-est des États-Unis et deux au Canada, soit un total de 11 acquisitions dont chacune constitue une unité économique.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'une société de collecte des déchets du sud des États-Unis, ainsi que la totalité des actifs liés à la collecte des déchets, y compris divers actifs et passifs à court terme, de huit sociétés de gestion des déchets, dont une au Canada, six dans le sud des États-Unis et une dans le nord-est des États-Unis, pour un total de neuf acquisitions dont chacune constitue une unité économique.

La société considère que chacune de ces acquisitions constitue une acquisition complémentaire. Les acquisitions complémentaires consistent à acquérir des actifs liés à la collecte ou à l'élimination de déchets solides sur des marchés dans lesquels la société exerce déjà ses activités. L'écart d'acquisition découlant de ces acquisitions complémentaires est en grande partie attribuable aux mains-d'œuvre réunies et aux synergies attendues résultant des réductions de personnel et des coûts d'exploitation indirects, des avantages liés à l'élimination des déchets ou du recours à des stratégies axées sur le marché. Les produits et le bénéfice net pro forma de ces acquisitions n'ont pas été présentés, étant donné que les entités émettrices sont négligeables, individuellement et dans l'ensemble. La répartition de certains des prix d'achat ne tient pas compte des ajustements définitifs de la juste valeur. Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les états financiers de la société à compter de la date à laquelle elles ont été conclues.

Le versement au titre de la contrepartie conditionnelle à l'atteinte de divers objectifs de rendement relative aux acquisitions conclues avant l'exercice 2009 peut aussi faire l'objet d'un ajustement définitif. L'ajustement définitif de la juste valeur qui se produit au cours de la période d'évaluation et qui a pour effet de faire varier la juste valeur de certains actifs et passifs est comptabilisé au titre de la répartition initiale du prix d'achat correspondante.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente la contrepartie en espèces versée pour les acquisitions complémentaires et sa répartition préliminaire en fonction de la juste valeur de l'actif net acquis.

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010
Contrepartie		
Trésorerie, y compris les retenues de garantie (le cas échéant)	147 992 \$	126 890 \$
Actif net acquis		
Débiteurs	6 142	10 928
Actifs incorporels (note 8)	42 560	43 983
Écart d'acquisition (note 9)	51 019	40 045
Immobilisations	43 317	50 488
Créditeurs	(5 205)	(6 057)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	–	(827)
Impôts reportés	10 159	(11 670)
Total de l'actif net acquis	147 992 \$	126 890 \$
Contrepartie par secteur, y compris les retenues de garantie (le cas échéant)		
Canada	3 602 \$	48 782 \$
É.-U. – sud	128 501	72 008
É.-U. – nord-est	15 889	6 100
Total de la contrepartie	147 992 \$	126 890 \$
Écart d'acquisition, par secteur		
Canada	2 139 \$	1 381 \$
É.-U. – sud	41 927	37 123
É.-U. – nord-est	6 953	1 541
Total de la contrepartie	51 019 \$	40 045 \$

L'écart d'acquisition de 45 357 \$ (12 210 \$ en 2010) est déductible aux fins de l'impôt.

À la suite d'un achat d'actions effectué au cours du troisième trimestre de 2010, la société a procédé, en vertu de l'article 338(h)(10) de l'*Internal Revenue Code*, au choix visant à assimiler l'achat à une vente réputée d'actifs aux fins de l'impôt. À cet égard, la société a assumé le fardeau fiscal qui revenait normalement au vendeur, comme conséquence de son choix, après avoir établi que la valeur actualisée des futures économies d'impôt excédait le prix à payer au vendeur en raison de l'accroissement de la valeur de l'actif. Par conséquent, pour la période close le 30 septembre 2011, la société a versé au vendeur une contrepartie en espèces supplémentaire de 5 237 \$ et a comptabilisé une réduction de l'écart d'acquisition de 6 433 \$ et une augmentation des actifs d'impôts reportés de 11 670 \$. Ces montants figurent dans le tableau ci-dessus.

Placement dans une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

Le 4 janvier 2010, la société a acquis une participation de cinquante pour cent dans deux sociétés de gestion des déchets au Canada. La société a appliqué la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation à sa participation dans ces deux sociétés et elle considère que cette acquisition constitue une acquisition complémentaire. L'écart d'acquisition qui découle de cette acquisition tient en grande partie au fait que la société mise sur la direction, les clients et les processus pour renforcer et faire croître chaque entreprise, ou certaines parties de ces entreprises, pour faire en sorte que leur rentabilité excède celle qu'elles affichaient à titre d'entreprises distinctes.

La quote-part du bénéfice ou de la perte tiré du placement comptabilisé à la valeur de consolidation a été incluse dans les états financiers de la société à compter de la date de clôture de l'acquisition.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente la contrepartie en espèces versée par la société pour sa participation de cinquante pour cent et sa répartition en fonction de la juste valeur de l'actif net acquis.

	30 septembre 2010
Contrepartie	
Trésorerie	3 332 \$
Actif net acquis	
Débiteurs	253
Actifs incorporels	1 936
Écart d'acquisition	1 144
Immobilisations	1 542
Créditeurs	(276)
Dette à long terme	(759)
Impôts reportés	(508)
Total de l'actif net acquis	3 332 \$

À la date de l'acquisition, la valeur comptable nette de l'actif net dans l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation se chiffrait à 784 \$, et l'écart d'acquisition de 1 144 \$ n'était pas déductible aux fins de l'impôt.

Total de la contrepartie en espèces

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, le total de la contrepartie en espèces s'est établi à 49 441 \$ et à 139 413 \$, respectivement (75 051 \$ et 128 744 \$ en 2010), compte non tenu des retenues de garantie et des paiements en espèces à verser aux vendeurs relativement à l'atteinte de divers objectifs de rendement.

Les coûts de transaction liés aux acquisitions sont inscrits dans les frais de vente, généraux et administratifs pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011 et ils se chiffrent à 966 \$ et à 1 739 \$, respectivement (2 084 \$ et 1 085 \$ en 2010).

Contrepartie conditionnelle

La contrepartie conditionnelle versée relativement aux acquisitions conclues avant le 1^{er} janvier 2009 s'est établie à 30 \$ (123 \$ en 2010) et à 93 \$ (365 \$ en 2010), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011.

En règle générale, la société effectue une retenue de garantie sur les paiements en espèces à verser aux vendeurs en fonction de l'atteinte de divers objectifs de rendement. Ces objectifs sont généralement de nature à court terme et la société a évalué la juste valeur de son obligation comme le montant total de cette retenue. Dans certaines circonstances, la société a également convenu de verser à des vendeurs des montants additionnels en fonction de l'atteinte de certains objectifs de rendement à plus long terme. La société a évalué la juste valeur de son obligation comme le montant total de la contrepartie additionnelle qu'elle s'attend à devoir verser, actualisé à partir de la date d'acquisition. La retenue de garantie et les montants additionnels à payer totalisaient 8 579 \$ au 30 septembre 2011 (245 \$ au 31 décembre 2010).

Waste Services, Inc. (« WSI »)

Avec prise d'effet le 2 juillet 2010, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de WSI en échange d'actions ordinaires dans la société. Toutes les actions ordinaires en circulation de WSI à la date de l'acquisition ont été annulées, frappées d'extinction et automatiquement converties en droit de recevoir 0,5833 action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de WSI et un paiement en espèces pour les fractions d'actions. La société a émis 27 971 actions ordinaires en contrepartie.

La juste valeur de la contrepartie a été calculée au moyen du prix coté des actions ordinaires de la société à la Bourse de Toronto à l'ouverture du marché le 2 juillet 2010 multiplié par le total des actions ordinaires émises aux actionnaires de WSI.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Les bons de souscription et les options sur actions émis par WSI et en circulation au 2 juillet 2010 ont été acquis par la société. La juste valeur de ces bons de souscription et options sur actions a été évaluée en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes-Merton, qui nécessite l'utilisation d'hypothèses hautement subjectives. Ces hypothèses portent, entre autres, sur la période estimative durant laquelle les détenteurs conserveront leurs bons de souscription ou leurs options avant de les exercer et sur la volatilité attendue du cours de l'action de la société sur la durée prévue avant l'exercice. Les hypothèses importantes comprennent, notamment, une volatilité de 23,18 % à 46,58 %, une durée de vie prévue de 0,33 année à 5,71 années, un rendement de l'action de 2,38 % ainsi qu'un taux d'intérêt sans risque de 0,24 % à 3,07 %. Les bons de souscription et les options sur actions sont des éléments de la contrepartie dans la répartition préliminaire du prix d'achat.

La société a effectué cette transaction conformément à sa stratégie de croissance au moyen d'acquisitions. En particulier, la société croit que l'acquisition offrira l'occasion de diversifier ses activités sur les marchés américain et canadien, les segments de la clientèle et les gammes de services. De plus, la transaction permettra à la société d'augmenter son internalisation sur le marché canadien et le marché du nord-est des États-Unis. L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition est attribuable aux mains-d'œuvre réunies de WSI et aux synergies résultant des réductions de personnel et des coûts d'exploitation indirects, des avantages liés à l'élimination des déchets, des bénéfices futurs prévus ou du recours à des stratégies axées sur le marché.

La direction a eu recours à un cabinet indépendant pour l'assister dans la répartition du prix d'achat. La répartition du prix d'achat se détaille comme suit :

Contrepartie	
Actions ordinaires	551 750 \$
Bons de souscription et options sur actions pris en charge	4 950
Paiement en espèces lié aux fractions d'actions	2
Total de la contrepartie	556 702 \$
Actif net acquis	
Trésorerie	4 057 \$
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses de 292 \$)	50 613
Charges payées d'avance	9 498
Impôts sur les bénéfices recouvrables	1 688
Actif net destiné à la vente (note 7)	22 983
Actifs incorporels (note 8)	143 297
Écart d'acquisition (note 9)	363 339
Actifs d'aménagement des décharges	1 277
Immobilisations	234 769
Actifs liés aux décharges	187 227
Créditeurs	(26 711)
Charges à payer	(59 223)
Produits reportés	(3 844)
Dette à long terme	(387 675)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(14 558)
Autres passifs – long-terme	(4 361)
Impôts reportés	34 326
Total de l'actif net acquis	556 702 \$
Écart d'acquisition, par secteur	
Canada	293 669 \$
É.-U. – sud	69 670
Total de l'écart d'acquisition	363 339 \$

L'apport de WSI aux résultats de la société est inclus dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu de la société depuis la date de l'acquisition, et est inclus dans les secteurs canadien et du sud des États-Unis de la société. La société a comptabilisé cette acquisition selon la méthode de l'acquisition. L'écart d'acquisition de 69 670 \$ est déductible aux fins de l'impôt.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Les résultats d'exploitation pro forma non audités suivants présument que la société a acquis WSI le 1^{er} janvier 2009. Ces résultats pro forma tiennent également compte du dessaisissement prévu conformément au consentement conclu avec le Bureau canadien de la concurrence.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2010 (non audité)
Produits	1 230 397 \$
Bénéfice net	60 754 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base et dilué	0,50 \$

Les résultats d'exploitation pro forma non audités ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation qui auraient été obtenus si la transaction avait réellement eu lieu au 1^{er} janvier 2009, ni des résultats d'exploitation futurs. L'intégration par la société de certaines activités d'exploitation de WSI avec les siennes au Canada ne permettra pas de déterminer ni de dégager les apports de WSI aux produits et au bénéfice net.

Les coûts de transaction dans le cadre de l'acquisition de WSI sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010 et se chiffrent à 5 089 \$.

7. Actifs cédés

Conformément à l'entente conclue par voie de consentement entre la société et le Bureau canadien de la concurrence, la société avait l'obligation de se départir de certains contrats et équipements commerciaux de clients de WSI dont elle avait fait l'acquisition dans cinq marchés canadiens, soit Calgary, Edmonton, Hamilton, Ottawa et Barrie. Au total, ces actifs représentaient approximativement 18 500 dollars canadiens (« \$ CA ») de produits annualisés. La société devait également se départir d'une station de transfert redondante à Hamilton. Au cours de la période close le 30 septembre 2010, certains actifs à Calgary et Ottawa ont été cédés pour un produit total de 12 523 \$ CA. Le reste des actifs a été cédé pour un produit total de 11 945 \$ CA au cours de la période close le 31 décembre 2010.

Les actifs nets destinés à la vente ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative diminuée des frais de vente au 2 juillet 2010.

Les actifs nets destinés à la vente à la date de l'acquisition de WSI se détaillent comme suit :

	2 juillet 2010
Débiteurs	2 276 \$
Charges payées d'avance	7
Actifs incorporels	10 092
Écart d'acquisition	9 558
Immobilisations	4 234
Produits reportés	(580)
Impôts reportés	(2 604)
Total des actifs destinés à la vente	22 983 \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

8. Actifs incorporels

					30 septembre 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts	Période d'amortissement moyenne pondérée des ajouts
Contrats de collecte avec des clients	221 706 \$	126 117 \$	95 589 \$	12 658 \$	3,40
Listes de clients	208 821	71 949	136 872	22 447	7,40
Ententes de non-concurrence	24 682	13 237	11 445	7 123	4,00
Licences relatives aux stations de transfert	27 039	4 870	22 169	250	20,00
Marques de commerce	10 472	3 107	7 365	82	2,00
	492 720 \$	219 280 \$	273 440 \$	42 560 \$	

					31 décembre 2010	30 septembre 2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts	Période d'amortissement moyenne pondérée des ajouts	
Contrats de collecte avec des clients	210 032 \$	117 903 \$	92 129 \$	87 351 \$	9,20	
Liste de clients	193 821	54 375	139 446	73 702	7,80	
Ententes de non-concurrence	17 560	9 368	8 192	4 350	4,57	
Licences relatives aux stations de transfert	27 893	4 010	23 883	13 835	20,00	
Marques de commerce	10 619	2 187	8 432	8 042	6,67	
	459 925 \$	187 843 \$	272 082 \$	187 280 \$		

Le tableau suivant présente une estimation de la charge d'amortissement résiduelle des actifs incorporels de la société pour le reste de l'exercice 2011, pour les cinq exercices suivants et par la suite.

2011	12 985 \$
2012	49 590
2013	44 836
2014	39 833
2015	32 192
Par la suite	94 004
	273 440 \$

9. Écart d'acquisition

Le tableau suivant présente les variations de l'écart d'acquisition.

			30 septembre	
			2011	2010
Écart d'acquisition au début			1 081 868 \$	630 470 \$
Écart d'acquisition comptabilisé à l'égard des acquisitions conclues au cours de la période			51 019	403 384
Écart d'acquisition comptabilisé à l'égard des acquisitions des périodes antérieures, au cours de la période			3 308	3 635
Écart de conversion au cours de la période			(16 122)	7 775
Écart d'acquisition à la fin			1 120 073 \$	1 045 264 \$

L'écart d'acquisition découlant de la contrepartie conditionnelle à payer à l'égard des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2009 était de néant pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 (3 270 \$ en 2010). Les ajustements de la répartition préliminaire de la juste valeur ont entraîné une augmentation de 3 215 \$ (néant en 2010) de l'écart d'acquisition.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La société n'a comptabilisé aucune charge de dépréciation à l'égard de son écart d'acquisition au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 ou de l'exercice clos le 31 décembre 2010. En outre, la société n'a cédé aucun écart d'acquisition au cours de ces périodes à l'exception de l'écart d'acquisition attribuable aux actifs cédés, comme l'a exigé le Bureau de la concurrence du Canada relativement à l'acquisition de WSI par la société en 2010.

La directive du FASB sur les actifs incorporels – écart d'acquisition et autres porte notamment sur les éléments qu'une entité doit examiner et les étapes qu'elle doit suivre lorsqu'elle effectue le test de dépréciation de l'écart d'acquisition. Ce test comporte deux étapes. Au cours de la première étape, la société doit comparer la juste valeur de ses unités d'exploitation avec leur valeur comptable. La directive exige également qu'en plus des tests annuels, l'écart d'acquisition relatif à une unité d'exploitation fasse l'objet d'un test lorsque surviennent des événements ou des changements de situations à la suite desquels il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation soit devenue inférieure à sa valeur comptable. La société avait effectué son test de dépréciation annuel en avril 2011 et conclu que la juste valeur de son unité d'exploitation du nord-est des États-Unis dépassait sa valeur comptable, tout en constatant que la marge d'excédent n'était pas importante. Depuis le mois d'avril, les activités de la société dans le nord-est des États-Unis ont été marquées par une conjoncture économique fragilisée, alors que la concurrence demeure forte. Ainsi, cette dégradation de la situation économique et du climat de concurrence constitue une modification du contexte économique que la société n'avait pas prévue, et qu'elle n'avait ni envisagée ni intégrée dans la première étape du test de dépréciation effectué en avril. La société a procédé de nouveau à la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition au 30 septembre 2011 et est parvenue à la conclusion selon laquelle la valeur comptable de l'unité d'exploitation du nord-est des États-Unis excède sa juste valeur. La société a également conclu qu'étant donné les perspectives économiques faibles, il est plus probable qu'improbable qu'il y ait une dépréciation. La société a donc confié à un tiers le mandat de l'assister dans la mise en œuvre de la seconde étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition. La seconde étape du test de dépréciation compare la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition relatif à l'unité d'exploitation et la juste valeur de cet écart d'acquisition. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition d'une unité d'exploitation est calculée de la même manière que celle de l'écart d'acquisition pour un regroupement d'entreprises. Dès lors que la société n'a pas procédé à la seconde étape du test et qu'un grand nombre d'actifs et de passifs attribuables aux activités du nord-est des États-Unis ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur, elle n'est pas en mesure de fournir une estimation raisonnable ni une fourchette estimative de la dépréciation, le cas échéant. De ce fait, la société n'a pas évalué ni constaté de dépréciation dans ses états financiers pour la période close le 30 septembre 2011. La société prévoit boucler la seconde étape du test de dépréciation au cours du quatrième trimestre de 2011, et la perte de valeur qui en découlera, le cas échéant, sera passée en charges au cours de cette période. Si une perte de valeur était déterminée à la suite de la seconde étape du test de dépréciation, la perte pourrait avoir des conséquences importantes sur les résultats d'exploitation de la société pour le quatrième trimestre et pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011.

10. Charges à payer

Les charges à payer comprennent les éléments suivants :

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
Frais d'assurance	26 414 \$	25 753 \$
Salaires et charges connexes	31 417	39 353
Frais liés aux franchises et aux redevances	7 585	5 249
Intérêts	5 360	7 120
Taxes de vente provinciales et taxes de vente d'État	7 042	6 069
Coût d'acquisition et charges connexes	9 348	9 100
Surcharges liées à l'environnement	7 581	7 660
Impôt foncier	4 013	642
Rémunération à base d'actions (note 14)	6 279	10 697
Autres	20 197	24 986
Charges à payer	125 236 \$	136 629 \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

11. Dette à long terme

En décembre 2010, la société a exercé en partie l'option d'extension disponible aux termes de sa facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang modifiée et mise à jour (la « facilité américaine ») au nom d'IESI Corporation (« IESI »), une filiale en propriété exclusive de la société. Par conséquent, la facilité américaine a augmenté, pour passer de 127 500 \$ à 1 077 500 \$, à compter du 13 janvier 2011. L'option d'extension résiduelle aux termes de la facilité américaine a diminué d'un montant équivalent.

Avec prise d'effet le 7 juillet 2011, la société a conclu une deuxième modification de sa facilité américaine. Cette deuxième modification s'est traduite par une augmentation de l'engagement total, qui est passé de 1 250 000 \$ à 1 377 500 \$. Le montant disponible aux termes de la facilité américaine a augmenté de 45 000 \$, passant de 1 077 500 \$ à 1 122 500 \$, et la société dispose d'une option d'extension pour un montant de 255 000 \$. Les clauses restrictives financières demeurent essentiellement inchangées. Toutefois, la facilité américaine modifiée permet un ratio maximal de la dette à long terme totale sur le BAIIA sur quatre trimestres consécutifs de 4,5 fois et un ratio maximal de la dette garantie de premier rang sur le BAIIA sur quatre trimestres consécutifs de 3,5 fois advenant que la société emprunte un montant minimal de 150 000 \$ et qu'elle prête ce montant à IESI. En outre, la restriction qui empêche IESI de payer des dividendes si son ratio de la dette à long terme sur le BAIIA excède 3,9 fois sera modifiée de façon à ce que ce ratio passe à 4,4 fois advenant qu'IESI reçoive des montants à même les emprunts de la société. La facilité américaine modifiée a également été modifiée pour permettre à IESI de se conformer à l'exigence de maintenir des couvertures de taux d'intérêt à taux fixes pour au moins 40 % de sa dette à long terme totale, dans la mesure où ses couvertures de taux d'intérêt en vigueur ne sont pas inférieures de plus de 10 000 \$ à l'exigence de 40 % en matière de couverture, laquelle fait l'objet d'un test trimestriellement.

Les prix sur les avances sur la facilité américaine ont diminué de 75 points de base. Les prix varient de 175 à 250 points de base au-delà du TIOL pour les emprunts au TIOL et de 75 à 150 points de base au-delà du taux préférentiel bancaire pour les avances au taux préférentiel. Les prix sur les lettres de crédit financières varient de 175 à 250 points de base, ce qui représente une diminution de 75 points de base par rapport aux prix précédents. Des frais de façade de 12,5 points de base sur les lettres de crédit financières sont payables à tous les niveaux de prix. La commission d'engagement a diminué de 12,5 points de base et varie de 25 à 50 points de base. Toutes les autres modalités importantes demeurent inchangées.

Avec prise d'effet le 15 juillet 2011, la société a conclu un accord modifiant la sixième facilité de crédit canadienne modifiée et mise à jour (la « facilité canadienne ») au nom de BFI Canada Inc. (« BFI »), une filiale en propriété exclusive de la société. Les prix pour les avances sur la facilité ont diminué de 62,5 points de base. Les prix varient du taux préférentiel bancaire majoré de 50 à 175 points de base pour les emprunts au taux préférentiel et du taux des acceptations bancaires majoré de 150 à 275 points de base pour les emprunts aux taux des acceptations bancaires. Les prix pour les lettres de crédit financières ont diminué de montants similaires et varient de 150 à 275 points de base. La commission d'engagement a diminué de l'ordre de 15 à 17,5 points de base, et les prix varient de 37,5 à 68,8 points de base, alors que les lettres de crédit non financières ont diminué de l'ordre de 41,3 à 41,7 points de base. Toutes les autres modalités importantes demeurent inchangées.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

12. Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Les tableaux présentent également le moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées à ces activités et les variations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges entre les périodes.

	30 septembre 2011
Juste valeur des actifs légalement affectés	8 929 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	588 620 \$
Taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit – décharges canadiennes	5,4 % – 9,5 %
Taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit – décharges américaines	5,7 % – 7,2 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2011	6 223 \$
2012	9 588
2013	15 512
2014	9 855
2015	7 580
Par la suite	539 862
	588 620 \$

	Trimestres clos les 30 septembre	
	2011	2010
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	105 416 \$	73 807 \$
Provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	3 449	3 055
Charge de désactualisation quant aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	1 271	1 030
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(1 102)	(1 609)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture à l'acquisition des décharges, au cours de la période	–	15 385
Écart de conversion, au cours de la période	(1 966)	535
	107 068	92 203
Moins la tranche à court terme des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	6 223	4 812
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	100 845 \$	87 391 \$

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	98 239 \$	69 708 \$
Provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	9 361	7 121
Charge de désactualisation quant aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	3 816	2 792
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(3 162)	(3 161)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture à l'acquisition des décharges, au cours de la période	–	15 385
Révision des flux de trésorerie estimatifs, au cours de la période	25	–
Écart de conversion, au cours de la période	(1 211)	358
	107 068	92 203
Moins la tranche à court terme des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	6 223	4 812
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	100 845 \$	87 391 \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

13. Capitaux propres

Rachat d'actions ordinaires

Le 29 mars 2011, dans le cadre du reclassement de 10 906 actions ordinaires détenues par TC Carting III, L.L.C., une société affiliée de Thayer | Hidden Creek Partners, L.L.C., la société a convenu d'acquérir auprès des preneurs fermes 1 000 actions ordinaires dans le cadre de ce reclassement, au même prix que celui fixé pour l'appel public à l'épargne, soit 23,50 \$ l'action, ou un coût total de 23 500 \$. Les actions ordinaires ont été annulées et elles ne sont plus en circulation.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Avec prise d'effet le 19 août 2011, la société a reçu l'approbation d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 4 000 de ses actions ordinaires. Les rachats sont limités à un maximum de 47,833 actions par jour à la Bourse de Toronto. Une fois par semaine, la société est autorisée à racheter un lot d'actions ordinaires pouvant excéder la limite de rachat quotidienne, à condition que le lot ne soit pas détenu par un initié. Toutes les actions rachetées seront annulées. Pour la période comprise entre le 19 août 2011 et le 30 septembre 2011, 709 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un coût total de 15 556 \$. Au 25 octobre 2011, 259 actions ordinaires supplémentaires ont été rachetées aux fins d'annulation.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu comprend les écarts de conversion cumulés, y compris les gains ou les pertes de change cumulés sur les actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les immobilisations et les actifs liés aux décharges, qui sont partiellement compensés par les pertes ou les gains de change cumulés sur la dette à long terme, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et les passifs d'impôts reportés. Le cumul des autres éléments du résultat étendu comprend également les gains et les pertes comptabilisés sur la partie efficace des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices et des règlements.

	Écart de conversion	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices et des règlements	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Trimestre clos le 30 septembre 2011			
Solde au début	(28 720) \$	2 007 \$	(26 713) \$
Variation au cours de la période	(44 594)	(4 620)	(49 214)
Solde à la fin	(73 314) \$	(2 613) \$	(75 927) \$
Trimestre clos le 30 septembre 2010			
Solde au début	(83 659) \$	(449) \$	(84 108) \$
Variation au cours de la période	14 238	1 070	15 308
Solde à la fin	(69 421) \$	621 \$	(68 800) \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2011			
Solde au début	(47 474) \$	2 832 \$	(44 642) \$
Variation au cours de la période	(25 840)	(5 445)	(31 285)
Solde à la fin	(73 314) \$	(2 613) \$	(75 927) \$
Période de neuf mois close le 30 septembre 2010			
Solde au début	(81 539) \$	829 \$	(80 710) \$
Variation au cours de la période	12 118	(208)	11 910
Solde à la fin	(69 421) \$	621 \$	(68 800) \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente le bénéfice net et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ainsi que le rapprochement avec le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux 30 septembre 2011 et 2010 ayant servi au calcul du bénéfice net de base et dilué par action.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice net	40 347 \$	23 941 \$	100 052 \$	60 486 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	40 347 \$	21 977 \$	100 052 \$	54 200 \$
Nombre moyen pondéré d'actions, de base	120 767	109 866	121 067	91 632
Effet dilutif des équivalents d'actions privilégiées de participation (« APP ») ⁹	–	11 048	–	11 060
Nombre moyen pondéré d'actions, dilué	120 767	120 914	121 067	102 692
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,33 \$	0,20 \$	0,83 \$	0,59 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,33 \$	0,20 \$	0,83 \$	0,59 \$
Options sur actions émises et en cours (en milliers)	2 594	2 483	2 594	2 483

Note :

9. Les APP émises par IESI sont échangeables contre des actions ordinaires de la société, à raison de une contre cent. Les « équivalents d'APP » représentent le nombre d'actions qui pouvaient être émises par la société dans le cadre de chaque échange d'APP. Avec prise d'effet le 31 décembre 2010, tous les équivalents d'APP ont été échangés contre des actions ordinaires de la société.

Les options sur actions ont un effet antidilutif sur le calcul du bénéfice net par action et elles ont donc été exclues du calcul.

Part des actionnaires sans contrôle

En vertu de certaines dispositions d'échange obligatoire visant les APP, tout le reste des équivalents d'APP en circulation a été échangé contre des actions ordinaires de la société le 31 décembre 2010. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, 47 équivalents d'APP ont été échangés contre des actions ordinaires de la société.

Bons de souscription

	Nombre d'actions ordinaires pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Bons de souscription en circulation au début	194	13,89 \$
Bons de souscription en circulation au cours de la période	(194)	(13,89)
Bons de souscription échus au cours de la période	–	–
Bons de souscription en circulation à la fin	–	– \$

Au 30 septembre 2011, tous les bons de souscription avaient été exercés. Les bons de souscription ont été exercés dans le cadre d'une conversion n'impliquant aucun montant en espèces qui s'est traduite par l'émission par la société de 67 actions ordinaires.

14. Rémunération à base d'actions

La charge ou le recouvrement relatif à la rémunération découlant de la variation de la juste valeur des options sur actions est comptabilisé dans les frais de vente, généraux et administratifs de l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, la charge relative (le recouvrement relatif) à la rémunération à base d'actions s'est élevée à (5 643) \$ et à (4 123) \$, respectivement (2 730 \$ et 6 170 \$, respectivement, en 2010). De plus, au 30 septembre 2011, les coûts de rémunération non comptabilisés à l'égard de la rémunération à base d'actions s'élevaient à néant (1 084 \$ au 31 décembre 2010). Au 30 septembre 2011, un montant de 6 279 \$ (10 697 \$ au 31 décembre 2010) était comptabilisé.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La charge au titre des actions restreintes est comptabilisée dans les frais de vente, généraux et administratifs de l'état consolidé condensé des résultats et du résultat étendu. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, la charge au titre des actions restreintes s'est élevée à 1 028 \$ et à 1 381 \$ (568 \$ et 1 398 \$ en 2010), respectivement.

15. Opérations entre des parties liées

Entente entre des parties liées

La société loue des locaux à bureaux qui sont la propriété de l'un de ses administrateurs. Le bail visant ces locaux, qui est entré en vigueur en 2004, a une durée de 10 ans et demi et il peut être prorogé pour une période supplémentaire de cinq ans. Les coûts de location annuels s'élèvent à environ 300 \$ CA. La société a donné le bien visé par ce bail en sous-location en contrepartie d'une tranche des coûts de location annuels.

Le beau-père d'un ancien cadre de la société était un employé de Waste Services, Inc. jusqu'au moment où il a pris sa retraite, en octobre 2008. Il a reçu, à titre de contrepartie partielle, un revenu de retraite de 400 \$ CA en 2010 et il recevra 100 \$ CA pour chaque année subséquente, jusqu'à son décès.

Entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation

La participation de cinquante pour cent de la société dans son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation constitue une transaction entre parties liées. La participation de cinquante pour cent restante est détenue par deux fiducies. Le frère du vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte des deux fiducies. Le vice-président et chef de la direction de la société agit à titre de fiduciaire pour le compte de l'une des deux fiducies. La société exerce un contrôle conjoint sur son placement à la valeur de consolidation par l'entremise de sa participation à hauteur de cinquante pour cent. La participation de cinquante pour cent de la société lui confère le droit d'élire cinquante pour cent des administrateurs du conseil de l'entité émettrice. Le président du conseil d'administration de l'entité émettrice ne peut être élu par la société. En outre, le président du conseil ne peut être membre du conseil d'administration de la société. Le président du conseil de l'entité émettrice peut voter une seconde fois pour briser l'égalité des voix au sein de son conseil. Certaines questions échappent au contrôle du conseil et relèvent des actionnaires de l'entité émettrice. Ces questions sont habituellement liées à certains financements, à la composition du conseil, au partage des profits et aux importantes modifications liées à la société.

Toutes les transactions entre la société et son entité émettrice ont eu lieu dans le cours normal des activités. Ces transactions découlent habituellement de la facturation de services offerts à la société par l'entité émettrice. À son tour, la société facture à ses clients le service, qui est évalué à la valeur d'échange. Les transactions entre la société et son entité émettrice ne comprennent que la quote-part de la société de ces transactions. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, la société a engagé une charge de 121 \$ et de 231 \$ (37 \$ et 74 \$ en 2010), respectivement, auprès de son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation, laquelle a été comptabilisée à titre de charge d'exploitation. Au 30 septembre 2011, les créiteurs incluait un montant de néant (22 \$ au 31 décembre 2010) au titre des sommes dues à l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation de la société.

Le 6 décembre 2010, la société a reçu un billet non garanti d'un montant de 750 \$ CA de son entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation. Le billet est remboursable à vue et ne comporte pas d'échéance fixe. Les intérêts sur le billet s'accumulent à un taux de 5,5 % ou au taux bancaire préférentiel majoré de 2,0 % par année. Ils sont calculés annuellement et non à l'avance, selon le plus élevé des deux, et ils sont payables à l'échéance. Le billet peut être remboursé, en totalité ou en partie, à tout moment, sous réserve de certaines restrictions.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Autres opérations entre des parties liées

Une société dont le propriétaire est un dirigeant d'une filiale de BFI fournit des services de transport à la société. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, des charges totalisant 729 \$ et 1 790 \$ (590 \$ et 334 \$ en 2010), respectivement, ont été engagées, lesquelles ont été comptabilisées dans les charges d'exploitation.

Toutes les opérations entre des parties liées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

16. Instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie, les actifs financiers et les passifs financiers dérivés de la société ainsi que leur juste valeur. Les montants sont comptabilisés dans les autres actifs ou les autres passifs dans le bilan consolidé condensé de la société.

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers		
<i>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À long terme – swaps sur marchandises	331 \$	548 \$
À long terme – contrats de change	414 \$	– \$
<i>Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps sur marchandises	1 038 \$	1 928 \$
À long terme – swaps sur marchandises	152 \$	1 325 \$
À long terme – swaps de taux d'intérêt	– \$	2 891 \$
Passifs financiers		
<i>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps de taux d'intérêt	2 409 \$	6 091 \$
À long terme – swaps de taux d'intérêt	2 779 \$	1 391 \$
<i>Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture</i>		
À court terme – swaps de taux d'intérêt	2 123 \$	– \$

Le tableau suivant présente les catégories d'évaluation hiérarchique pour la juste valeur de divers actifs financiers et passifs financiers au 30 septembre 2011.

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 876 \$	– \$	– \$	16 876 \$
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	8 929 \$	– \$	– \$	8 929 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises (désignés comme faisant partie d'une relation de couverture)	– \$	– \$	1 190 \$	1 190 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises	– \$	– \$	331 \$	331 \$
Autres actifs – contrats de change	– \$	414 \$	– \$	414 \$
Autres passifs – swaps de taux d'intérêt	– \$	(7 311) \$	– \$	(7 311) \$
	25 805 \$	(6 897) \$	1 521 \$	20 429 \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

	31 décembre 2010			Total
	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 406 \$	– \$	– \$	13 406 \$
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	8 949 \$	– \$	– \$	8 949 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises (désignés comme faisant partie d'une relation de couverture)	– \$	– \$	3 253 \$	3 253 \$
Autres actifs – swaps sur marchandises	– \$	– \$	548 \$	548 \$
Autres actifs – swaps de taux d'intérêt (désignés comme faisant partie d'une relation de couverture)	– \$	2 891 \$	– \$	2 891 \$
Autres passifs – swaps de taux d'intérêt	– \$	(7 482) \$	– \$	(7 482) \$
	22 355 \$	(4 591) \$	3 801 \$	21 565 \$

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur pour les évaluations à la juste valeur au niveau 3 pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2011 et 2010.

	Trimestres clos les 30 septembre	
Données importantes non observables (niveau 3)	2011	2010
Solde au début	5 988 \$	(420) \$
Gains (pertes) réalisé(e)s inclus(es) dans l'état des résultats au cours de la période	311	(22)
Gains (pertes) non réalisé(e)s inclus(es) dans l'état des résultats au cours de la période	(579)	246
Gains (pertes) non réalisé(e)s inclus(es) dans les autres éléments du résultat étendu au cours de la période	(3 856)	1 794
Règlements	(311)	22
Écart de conversion	(32)	5
Solde à la fin	1 521 \$	1 625 \$

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Données importantes non observables (niveau 3)	2011	2010
Solde au début	3 801 \$	2 344 \$
Gains (pertes) réalisé(e)s inclus(es) dans l'état des résultats au cours de la période	854	(50)
Pertes non réalisées incluses dans l'état des résultats au cours de la période	(206)	(321)
Pertes non réalisées incluses dans les autres éléments du résultat étendu au cours de la période	(2 063)	(409)
Règlements	(854)	50
Écart de conversion	(11)	11
Solde à la fin	1 521 \$	1 625 \$

Juste valeur

Les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des acceptations bancaires offertes par l'intermédiaire d'institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. La juste valeur de ces placements est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La juste valeur des instruments financiers est calculée en fonction des informations disponibles sur le marché, au moyen des méthodes d'évaluation généralement reconnues et avec l'aide de tiers spécialistes de l'évaluation. Il faut faire preuve d'un très grand jugement pour interpréter les données du marché et élaborer les estimations de la juste valeur. En conséquence, ces estimations ne sont pas nécessairement représentatives des montants que ni la société ni des contreparties aux instruments en question pourraient réaliser actuellement sur le marché. L'utilisation de différentes hypothèses et méthodes d'estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

Les swaps de taux d'intérêt de la société sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, selon les cours fournis par des institutions financières qui négocient ce type de contrat. La société vérifie le caractère raisonnable de ces cours à chaque date de clôture des états financiers en les comparant à des cours similaires fournis par une autre institution financière. La société fait en outre appel à un tiers, qui n'est pas une contrepartie, pour évaluer de façon indépendante les swaps de taux d'intérêt et utilise l'ensemble de ces informations pour estimer la juste valeur. L'utilisation de différentes hypothèses et méthodes d'estimation pourrait aussi avoir une incidence importante sur ces justes valeurs.

La juste valeur des swaps sur marchandises est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Cette méthode utilise la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d'intérêt sans risque correspondant aux modalités sous-jacentes des contrats pour actualiser les swaps sur marchandises. Les institutions financières et le Department of Treasury des États-Unis représentent la source pour la courbe des indices futurs du Department of Energy et le taux d'intérêt sans risque, respectivement.

Les contrats de change de la société sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, fondée sur les données reçues de l'institution financière avec laquelle la société conclut ces contrats. La société vérifie le caractère raisonnable de ces données en les comparant aux cours du change à la clôture de la période et en ajoutant une prime à terme. L'utilisation de différentes hypothèses ou méthodes d'estimation pourrait aboutir à des justes valeurs différentes qui, de l'avis de la société, ne seraient pas importantes.

Comptabilité de couverture

La société a désigné certains swaps sur marchandises et swaps de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur des swaps sur marchandises et des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie et leur incidence sur les autres éléments du résultat étendu, déduction faite de l'incidence fiscale connexe, pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2011 et 2010 sont présentées dans les tableaux suivants.

	Trimestres clos les 30 septembre	
	2011	2010
<i>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts</i>		
Autres éléments du résultat étendu, swaps de taux d'intérêt	(1 708) \$	– \$
Autres éléments du résultat étendu, swaps de marchandises	(3 059)	1 241
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(4 767) \$	1 241 \$

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010
<i>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts</i>		
Autres éléments du résultat étendu, swaps de taux d'intérêt	(3 180) \$	– \$
Autres éléments du résultat étendu, swaps de marchandises	(3 160)	(98)
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(6 340) \$	(98) \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La société évalue et comptabilise toute inefficacité de ses swaps sur marchandises en mesurant l'écart entre l'indice des prix sous-jacent et le prix réel du carburant diesel acheté. Les gains et les pertes sont reclassés dans les charges d'exploitation à mesure que le carburant diesel est consommé. Le montant net estimatif des pertes non réalisées sur les swaps sur marchandises qui devraient être reclassées dans les résultats dans les 12 prochains mois est de 1 038 \$ (1 928 \$ au 31 décembre 2010). Le moment auquel les montants réels sont reclassés en résultat net dépend des fluctuations futures des prix du carburant diesel.

La société évalue et comptabilise toute inefficacité de ses swaps de taux d'intérêt selon une analyse de régression. Les swaps de taux d'intérêt sont réglés chaque trimestre, conformément à l'obligation de la société à l'égard du versement des intérêts sur sa facilité de crédit américaine. Les gains et les pertes liés aux swaps de taux d'intérêt sont reclassés dans les intérêts débiteurs à la suite du règlement. Le montant net estimatif des gains non réalisés sur les swaps de taux d'intérêt qui devraient être reclassés dans les résultats au cours des 12 prochains mois est de 2 123 \$ (1 145 \$ au 31 décembre 2010). Toutefois, le montant réel reclassé en résultat net dépend des fluctuations futures des taux d'intérêt.

Swaps de taux d'intérêt, swaps sur marchandises et contrats de change

La société est exposée au risque de crédit sur certains de ses swaps de taux d'intérêt, de ses swaps sur marchandises et de ses contrats de change (collectivement, les « ententes »). La société a conclu des swaps de taux d'intérêt comme condition relative à sa facilité de crédit à long terme aux États-Unis, lesquels lui imposent de fixer une partie des taux variables appliqués aux emprunts aux termes de la facilité. Certains swaps de taux d'intérêt ont été désignés aux fins de la comptabilité de couverture. La société a aussi conclu des swaps sur marchandises relatifs à une partie du carburant diesel consommé dans le cadre de son exploitation au Canada et aux États-Unis. Enfin, la société a conclu des contrats de change visant à atténuer les risques découlant des fluctuations du change à l'égard des dividendes payés par BFI à WSI LLC, une société de portefeuille américaine.

Le service de trésorerie générale de la société a la responsabilité de conclure et d'approuver toutes les ententes. Les contreparties valables déterminées par la trésorerie générale de la société sont approuvées par le comité d'audit. La société ne conclura des ententes qu'avec des contreparties bien établies jouissant d'une cote d'évaluation élevée ayant démontré qu'elles peuvent exécuter ces ententes. Si la qualité de crédit des contreparties, évaluée par des agences d'évaluation du crédit reconnues, est révisée à la baisse, la trésorerie générale de la société examinera l'entente et évaluera si le risque associé à la contrepartie peut être garanti ou si elle doit mettre fin à l'entente. Au moins une fois l'an, la trésorerie générale de la société prépare aussi, à l'intention du comité d'audit, un rapport qui donne un aperçu des conditions clés de ses ententes, des justes valeurs, des contreparties et de leur plus récente cote de solvabilité, ainsi que des changements liés aux risques relatifs à chaque entente, s'il y a lieu.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit correspond à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats de change comptabilisée dans les autres actifs du bilan consolidé condensé de la société. La société ne détient aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur ces ententes. Toutefois, compte tenu des contreparties, la société considère que la qualité de crédit liée à ces ententes est élevée et qu'aucun montant n'est en souffrance ni n'a subi de perte de valeur. Dans tous les cas, l'objectif de gestion des risques de la société consiste à limiter son exposition au risque à un niveau conforme à sa tolérance à cet effet.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La société a conclu les swaps sur marchandises et les swaps de taux d'intérêt présentés dans les tableaux suivants :

Couvertures liées au carburant – États-Unis

Date de mise en place	Notionnel (gallons par mois – en gallons)	Taux payé pour le diesel (en dollars)	Variable liée au taux reçu pour le diesel	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Octobre 2008	62 500	3,69 \$	Indice du carburant diesel	Juillet 2009	Octobre 2013
Juin 2009	335 000	2,17 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Juin 2009	170 000	2,31 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Décembre 2012
Juin 2009	165 000	2,28 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Mai 2012
Juin 2009	170 000	2,34 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2013	Mai 2013
Mai 2011	165 000	3,01 \$	Indice NYMEX du mazout	Juin 2011	Décembre 2011
Mai 2011	165 000	3,03 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Mai 2012
Mai 2011	330 000	3,01 \$	Indice NYMEX du mazout	Juin 2012	Décembre 2012

Couvertures liées au carburant – Canada

Date de mise en place	Notionnel (litres par mois – en litres)	Taux payé pour le diesel (en dollars canadiens)	Variable liée au taux reçu pour le diesel	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Septembre 2009	325 000	0,62 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Septembre 2009	162 500	0,65 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Juin 2012
Octobre 2009	325 000	0,62 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2011	Décembre 2011
Octobre 2009	162 500	0,65 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Juin 2012
Mai 2011	300 000	0,77 \$	Indice NYMEX du mazout	Juillet 2011	Décembre 2011
Mai 2011	625 000	0,77 \$	Indice NYMEX du mazout	Janvier 2012	Juin 2012
Mai 2011	950 000	0,78 \$	Indice NYMEX du mazout	Juillet 2012	Décembre 2012

Swaps de taux d'intérêt

Date de mise en place	Notionnel	Taux d'intérêt fixe payé (plus la marge applicable)	Taux d'intérêt variable reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration
Avril 2005	25 000 \$	4,73 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	50 000 \$	4,79 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	35 000 \$	4,89 %	0,25 %	Octobre 2007	Octobre 2012
Mars 2009	10 000 \$	1,72 %	0,25 %	Mars 2009	Janvier 2012
Octobre 2010	160 000 \$	1,07 %	0,22 %	Novembre 2010	Juillet 2014
Mars 2011	60 000 \$	1,61 %	0,22 %	Avril 2011	Juillet 2014
Juin 2011	30 000 \$	1,13 %	0,22 %	Juillet 2011	Juillet 2014

La société a conclu les contrats de change suivants :

Contrats de change

Date de mise en place	Dollars américains achetés	Taux de change	Date d'entrée en vigueur
Janvier 2011	4 215 \$	0,9965 \$	14 octobre 2011
Janvier 2011	4 200 \$	0,9999 \$	13 janvier 2012

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Les échéances contractuelles des dérivés de la société s'établissent comme suit :

	30 septembre 2011				
	Paiements exigibles				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Après 5 ans
<i>Dérivés</i>					
Swaps de taux d'intérêt	8 424 \$	4 123 \$	4 301 \$	– \$	– \$
Swaps sur marchandises	313 \$	150 \$	163 \$	– \$	– \$
Contrats de change	8 415 \$	8 415 \$	– \$	– \$	– \$

Les montants non réalisés comptabilisés au titre du gain net sur les instruments financiers pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 30 septembre 2011 sont les suivants :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
<i>(Gain net) perte nette sur les instruments financiers</i>				
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(28) \$	(19) \$	(56) \$	(7) \$
Swaps de taux d'intérêt	(1 258)	(1 233)	(3 593)	(3 562)
Couvertures liées au carburant	579	(246)	206	321
Contrats de change	(821)	–	(440)	–
	(1 528) \$	(1 498) \$	(3 883) \$	(3 248) \$

17. Impôts

Le tableau suivant présente les composantes du bénéfice au Canada et à l'étranger avant les impôts et la quote-part de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation ainsi que les impôts au Canada et à l'étranger.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices et la quote-part de la perte nette de l'entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation				
Canada	43 288 \$	23 287 \$	101 096 \$	57 073 \$
États-Unis	19 177	14 736	58 337	41 234
	62 465 \$	38 023 \$	159 433 \$	98 307 \$
Charge d'impôts exigibles				
Canada	12 871 \$	11 180 \$	35 319 \$	25 482 \$
États-Unis	858	476	3 105	2 367
	13 729	11 656	38 424	27 849
(Économie) charge d'impôts reportés				
Canada	(1 985)	(3 031)	(7 351)	(5 926)
États-Unis	10 342	5 387	28 250	15 782
	8 357	2 356	20 899	9 856
Total de la charge d'impôts	22 086 \$	14 012 \$	59 323 \$	37 705 \$

La société comptabilise les intérêts et les pénalités liés aux positions fiscales incertaines dans la charge d'impôts exigibles. La société n'a aucune position fiscale incertaine importante. Par conséquent, le montant d'intérêts et de pénalités constaté à l'égard des positions fiscales incertaines et les montants à payer à cet effet étaient de néant aux 30 septembre 2011 et 2010.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

La société est assujettie aux impôts fédéraux et provinciaux et aux impôts d'État et remplit des déclarations fiscales dans de nombreux territoires. Les années d'imposition susceptibles de faire l'objet d'une vérification s'échelonnent entre 2000 et 2010 au Canada et entre 1997 et 2010 aux États-Unis.

18. Information sectorielle

La société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des États-Unis et le nord-est des États-Unis. Ces secteurs sont intégrés verticalement et leurs activités sont liées à la collecte et à l'élimination de déchets et de produits recyclables, aux stations de transfert, aux installations de récupération des matières ainsi qu'aux décharges et aux centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité. L'emplacement géographique de chaque secteur d'activité limite le volume et le nombre de transactions entre eux.

La société a choisi d'exclure les charges du siège social de l'évaluation du rendement de chaque secteur d'activité. Ces charges incluent certains coûts liés au personnel cadre, aux questions d'ordre juridique, à la comptabilité, à l'audit interne, à la trésorerie, aux relations avec les investisseurs, au développement interne, à la gestion de l'environnement, à la technologie de l'information, aux ressources humaines, ainsi que d'autres coûts liés aux fonctions de soutien administratif. Les charges du siège social comprennent également les coûts liés aux transactions et d'autres coûts s'y rapportant ainsi que les variations de la juste valeur des options sur actions.

Les conventions comptables appliquées dans les secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables (voir la note 4). La société évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

	Trimestres clos		Périodes de neuf mois closes	
	les 30 septembre		les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Produits				
Canada	203 350 \$	184 765 \$	572 004 \$	402 557 \$
É.-U. – sud	190 537	162 342	537 889	343 548
É.-U. – nord-est	96 635	89 155	272 991	253 781
Siège social	–	–	–	–
	490 522 \$	436 262 \$	1382 884 \$	999 886 \$
Produits moins les frais de vente, généraux et administratifs				
Canada	75 855 \$	67 973 \$	211 824 \$	154 578 \$
É.-U. – sud	53 784	46 602	157 556	97 546
É.-U. – nord-est	24 468	25 231	69 316	71 383
Siège social	(9 497)	(18 320)	(37 018)	(45 012)
	144 610 \$	121 486 \$	401 678 \$	278 495 \$
Amortissement				
Canada	26 075 \$	23 550 \$	75 371 \$	53 659 \$
É.-U. – sud	27 115	21 936	75 093	45 736
É.-U. – nord-est	15 302	15 154	45 708	43 094
Siège social	916	2 150	2 522	2 914
	69 408 \$	62 790 \$	198 694 \$	145 403 \$
Frais de restructuration	73 \$	3 792 \$	1 198 \$	3 792 \$
Gain net à la vente d'immobilisations	(1 092) \$	50 \$	(2 871) \$	(381) \$
Bénéfice d'exploitation	76 221 \$	54 854 \$	204 657 \$	129 681 \$

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

	30 septembre 2011				
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Siège social	Total
Écart d'acquisition	364 741 \$	343 088 \$	412 244 \$	– \$	1 120 073 \$
Immobilisations	289 734 \$	361 779 \$	103 406 \$	8 833 \$	763 752 \$
Actifs liés aux décharges	220 377 \$	393 763 \$	339 746 \$	– \$	953 886 \$
Total de l'actif	1 134 509 \$	1 301 485 \$	955 402 \$	40 661 \$	3 432 057 \$

	31 décembre 2010				
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Siège social	Total
Écart d'acquisition	378 884 \$	297 078 \$	405 906 \$	– \$	1 081 868 \$
Immobilisations	306 744 \$	339 629 \$	102 040 \$	9 874 \$	758 287 \$
Actifs liés aux décharges	236 855 \$	396 450 \$	342 386 \$	– \$	975 691 \$
Total de l'actif	1 195 747 \$	1 208 450 \$	954 029 \$	32 261 \$	3 390 487 \$

19. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes qui satisfont à la définition de garantie.

Les principales garanties de la société sont les suivantes :

La société a pris des engagements d'indemnisation en vertu de contrats de location visant l'utilisation de plusieurs installations d'exploitation. Aux termes de ces ententes, la société accepte d'indemniser les contreparties pour plusieurs éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, toutes les obligations, pertes et poursuites et tous les dommages-intérêts ainsi que l'existence de substances dangereuses survenant pendant ou après la durée du contrat. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que la société doive dédommager les contreparties. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé. Ces indemnisations sont en vigueur pendant diverses périodes allant au-delà de la durée originale du contrat de location, et l'expiration des baux s'échelonne entre 2011 et 2021.

Une indemnisation a été accordée à tous les administrateurs et dirigeants de la société et de ses filiales pour divers éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d'actions en justice occasionnés par leur association avec la société et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. La société a souscrit une assurance de responsabilité civile pour les administrateurs et dirigeants, afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice éventuelle future. La durée de l'indemnisation n'est pas explicitement définie, mais est limitée à la période au cours de laquelle la partie indemnisée occupe un poste d'administrateur ou de dirigeant de la société ou de ses filiales. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

La société a reçu des indemnisations pour la réception de substances ou déchets dangereux, toxiques ou radioactifs et a accordé des indemnisations à des tierces parties pour la mise en décharge connexe. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux définissent ce qu'est une substance ou un déchet dangereux, toxique ou radioactif. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que la société doive dédommager les contreparties ou soit dédommée par elles. Les modalités de l'indemnisation ne sont pas explicitement définies et le montant maximal éventuellement payable ou remboursable ne peut être raisonnablement estimé.

Progressive Waste Solutions Ltd. (auparavant IESI-BFC Ltd.)

Notes complémentaires

Pour les périodes closes le 30 septembre 2011 (non audité – en milliers de dollars américains et d'actions, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

Certaines des décharges de la société ont conclu des ententes avec la collectivité réceptrice entre la société et les agglomérations, les municipalités ou les villes au sein desquelles elles se trouvent. La société a accepté de garantir la valeur de marché de quelques propriétés dans une certaine périphérie des décharges, en accord avec un programme de protection de la valeur des propriétés incorporé à l'entente. Aux termes de ce programme, la société devra assumer la différence entre le montant de la vente et la valeur de marché hypothétique des propriétés, en supposant qu'un agrandissement de la décharge autorisé dans le passé n'ait pas été approuvé, le cas échéant. La société estime qu'il n'est pas possible de déterminer l'engagement conditionnel découlant des garanties du programme, mais elle ne croit pas que ce facteur aura un effet important sur sa situation financière ou ses résultats. En date du 30 septembre 2011, la société n'a été tenue d'indemniser aucun propriétaire en vertu du programme de protection de la valeur des propriétés.

Dans le cours normal de ses activités, la société a conclu des ententes qui prévoient, entre autres, l'indemnisation de tiers, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui l'engagent envers des conseillers et des consultants, des contrats d'impartition, des contrats de location, des conventions de prise ferme et des contrats d'agents, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de services. Aux termes de ces ententes d'indemnisation, la société peut être tenue d'indemniser des contreparties pour les pertes encourues par celles-ci par suite de manquements à l'égard de déclarations, de violations de la réglementation, de demandes d'indemnisation liées à des litiges ou de sanctions réglementaires imposées à la contrepartie par suite de la transaction. Les modalités d'application de ces indemnités ne sont pas définies de façon explicite et le montant maximal de tout remboursement éventuel ne peut pas être raisonnablement estimé.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la société d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, en raison de la difficulté d'évaluer le montant de l'obligation résultant de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Par le passé, la société et son prédécesseur n'ont pas effectué de paiements considérables en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes similaires et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans le bilan consolidé condensé relativement à ces ententes.

La société a été indemnisée à l'égard de diverses questions environnementales, immobilières et autres, y compris à l'égard de passifs d'impôts et d'autres éléments qui existaient le 30 juin 2000 ou auparavant. Les modalités et le montant des remboursements éventuels varient selon la question sur laquelle porte l'indemnisation.

20. Caractère saisonnier

Les produits sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne, en raison du volume plus important de collecte et d'enfouissement des déchets. Les charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels sont généralement à la mesure de la hausse ou de la baisse des produits liés à la collecte et à l'enfouissement.